

**AR Prefecture**

082-248200107-20240521-2024\_2922-DE  
Reçu le 22/05/2024

**RAPPORT ANNUEL**

**2023**

**Validé au cours du Conseil Communautaire du 21 mai 2024  
Par délibération n° 2024\_XXXX**

## SOMMAIRE

<b>INDEX DES SIGLES</b>	<b>3</b>
<b>1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>	<b>5</b>
1.1. Réunions du Conseil Communautaire	5
1.2. Composition du Conseil communautaire	5
1.3. Composition du Bureau	6
1.4. Composition des Commissions de la Communauté de Communes	7
1.5. Actes administratifs	17
<b>2. BUDGET ET REALISATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>	<b>17</b>
<b>3. RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>	<b>20</b>
<b>4. BIENS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>	<b>25</b>
<b>5. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QRGA EN 2019 : DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DEVELOPPEMENT INTERNE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>	<b>28</b>
5.1. La politique d'amélioration de l'habitat	28
5.2. Haut Débit et Schéma Directeur Numérique	29
5.3. Politique d'accueil	
5.4. Urbanisme et aménagement du territoire	32
5.5. FabLab – Tiers Lieu	36
5.6. Office du Tourisme Intercommunal	38
5.7. La Grotte du Bosc	49
5.8. La communication	51
5.9. L'architecture	54
5.10. Service Informatique	55
5.11. Manager de Commerces	56
5.12. Petites Villes de Demain (PVD)	57
<b>6. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES A LA PERSONNE</b>	<b>58</b>
6.1. Le réseau de lecture publique	58
6.2. La politique « Enfance et Jeunesse »	59
6.3. La politique « Petite Enfance »	86
6.4. Les France Services	89
6.5. Le transport à la demande	93
6.6. La Convention Territoriale Globale (CTG)	94
<b>7. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES TECHNIQUES</b>	<b>95</b>
7.1. La collecte et le traitement des ordures ménagères	95
7.2. L'entretien des chemins	99
7.3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	100
7.4. Le Service Public Eau et Assainissement	101
7.5. Hygiène et sécurité.	106

**INDEX DES SIGLES**

**ACMO** : Agent Chargé de la Mise en Œuvre de l'Hygiène et de la Sécurité du Travail  
**ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie  
**ADMR** : Aide à domicile en milieu rural  
**ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement  
**AM (ou AssMAT)** : Assistantes Maternelles  
**AMI** : Appel à Manifestation d'Intérêt  
**AOM** : Autorité organisatrice de la mobilité  
**APEMAC** : Accueil Petite Enfance Massif Central  
**BAFA** : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs  
**BR** : Bibliothèque Relais  
**BTR** : Bibliothèque Tête de Réseau  
**CACES** : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité  
**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales  
**CARSAT** : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail  
**CATEC** : Certificat d'aptitude à Travailler en Espace Confiné  
**CAUE** : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement  
**CDST** : Contrat de Développement Social Territorialisé  
**CEE** : Contrat d'engagement éducatif  
**CEL** : Contrat Educatif Local  
**CHSCT** : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail  
**CIDFF** : Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles  
**CIID** : Commission Intercommunale des Impôts Directs  
**CRE** : Centre de Ressources Economiques.  
**CLAE** : Centre de Loisirs Après Ecole  
**CLECT** : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées  
**CLIC** : Centres Locaux d'Information et de Coordination  
**CLSH** : Centre de Loisirs Sans Hébergement  
**CNAF** : Caisse nationale d'Allocations Familiales  
**CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
**CPIE** : Centre permanent d'initiatives à l'environnement  
**CRAM** : Caisse Régionale d'Assurance Maladie  
**CTCP** : Comité Territorial de Concertation et de Pilotage  
**CTG** : Convention Territoriale Globale  
**DASRI** : Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux  
**DIG** : Déclaration d'Intérêt Général  
**DGFIP** : Direction Générale des Finances Publiques  
**DDJS** : Direction Départementale de la jeunesse et des Sports  
**DDR** : Dotation de Développement Rural  
**DEEE** : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques  
**DMS** : Déchets Ménagers Spéciaux  
**DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles  
**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement  
**DTQD** : Déchets Toxiques en Quantité Dispersée  
**DDT** : Direction Départementale du territoire  
**EJE** : Educateur Jeunes Enfants  
**EPAGE** : Etablissement Public d'Aménagement et Gestion des Eaux  
**EPI** : Equipement de Protection Individuelle  
**EREF** : Espace Régional Emploi Formation  
**FAB LAB** : Fabrication Laboratory  
**FACEJ** : Fond d'Accompagnement au Contrat Enfance et Jeunesse  
**FCO** : Formation Continue Obligatoire  
**FPU** : Fiscalité Professionnelle Unique  
**GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations.  
**GEN** : Grande Ecole Numérique

**AR Prefecture**

082-248200107-20240521-2024\_2922-DE  
Reçu le 22/05/2024

**GPTEC** : Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences  
**ITA** : Interruption Temporaire d'Activité  
**JGA** : Jardins des Gorges de l'Aveyron  
**LEADER** : Liaisons Entre Acteurs de Développement de l'Economie Rurale  
**MD** : Médiathèque Départementale  
**MRAE** : Mission Régionale d'Autorité Environnementale  
**MSA** : Mutualité Sociale Agricole  
**MSAP** : Maison des Services Au Public  
**NAP** : Nouvelle Activité Périscolaire  
**OM** : Ordures Ménagères  
**ONEMA** : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques  
**OPAH** : Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat  
**OTI** : Office du Tourisme Intercommunal  
**PCAET** : Plan climat air énergie territorial  
**PDIPR** : Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée  
**PEDT** : Projet Educatif du Territoire  
**PEM** : Pôle d'Echange Multimodaux  
**PETR** : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
**PFAC** : Participation Financière à l'Assainissement Collectif  
**PFB** : Participation pour les Frais de Branchement  
**PGRI** : Plan de Gestion des Risques d'Inondation  
**PIG** : Programme d'Intérêt Général  
**PIJ** : Point Information Jeunesse  
**PLUI** : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
**PMI** : Protection Maternelle et Infantile  
**PR** : *chemin de* Petite Randonnée  
**PSC1** : Prévention et secours civique de niveau 1  
**PSMV** : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur  
**PVAP** : Plan de Valorisation du Patrimoine  
**QRGA** : Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron  
**RAM** : Relais Assistantes Maternelles  
**RLPI** : Règlement Local de la Publicité Intercommunale  
**RNP** : Règlement National de publicité  
**RPQS** : Rapport sur le prix et la qualité de service.  
**RSI** : Régime Social des Indépendants  
**RSP** : Relais Services Publics  
**SCOT** : Schéma de Cohérence Territorial  
**SDAASP 82** : Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public  
**SDE** : Syndicat Départemental d'Energie  
**SDENR** : Stratégie Départementale des Energies Renouvelables  
**SDTAN** : Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique  
**SDUSN** : Schéma de Développement des Usagers et Services Numériques  
**SDD 82** : Syndicat Départemental des Déchets de Tarn et Garonne  
**SIAEP** : Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable  
**SIG** : Système d'Information Graphique  
**SIP** : Service des Impôts des Particuliers  
**SMAD 82** : Service de maintien à domicile  
**SOM** : Service Ordures Ménagères  
**SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif  
**SPR** : Site Patrimonial Remarquable  
**SRADDET** : Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires  
**TAD** : Transport à la Demande  
**UDAP** : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine  
**ZAC** : Zone d'Aménagement Concerté  
**ZPPAUD** : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

Le rapport annuel 2023, ici présenté, a été approuvé au cours du Conseil Communautaire du 21/05/2024 par délibération n° 2024\_XXXX.

## 1.FONCTIONNEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### 1.1. Réunions du Conseil Communautaire

Le Conseil de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (QRGA) s'est réuni 10 fois en 2023 :

- 31 JANVIER
- 15 FEVRIER
- 14 MARS
- 28 MARS
- 11 AVRIL
- 23 MAI
- 4 JUILLET
- 12 SEPTEMBRE
- 24 OCTOBRE
- 5 DECEMBRE

Les conseils communautaires sont précédés d'une réunion du bureau.  
Le Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu le 15 février 2022.

**1.2. Composition du conseil communautaire** : Le conseil communautaire se compose de 34 conseillers communautaires.

- Réf. 2020\_2090 16 juillet 2020  
**Objet : ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON.**

**M. BONSANG Gilles**

### **CHANGEMENT A PARTIR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2023 :**

Suite aux élections survenues à Cazals, Mme Catherine BAGES, nouvellement élue Maire de la commune, siège pour la première fois en conseil communautaire en remplacement de M. Alain EMERIAU.

### **CHANGEMENT A PARTIR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2023 :**

CONSIDERANT le résultat des élections municipales survenues à St Antonin le 9 juillet 2023 et le départ de la municipalité sortante, de nouveaux délégués communautaires ont rejoint le conseil :

- Elisabeth BIRS (Maire)
- Josian PALACH (1er adjoint)
- Chloé TEULIERES (2e adjointe)
- Eric SCHATZ-BOITEL (3e adjoint)
- Alexandra PAPADOPOULO (4e adjoint)
- François RENAULT (5e adjoint)
- Bernadette RAMES (élue d'opposition municipale)

- Réf. 2023\_2754 12 septembre 2023  
**Objet : DEFINITION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON.**

- DECIDE de fixer à 6 le nombre de Vice-présidents

- Réf. 2023\_2755 12 septembre 2023

**Objet : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON.**

- Election de Josian PALACH en tant que 6<sup>ème</sup> vice-président

Ainsi :

Election du 1<sup>er</sup> Vice-président en charge des services à la personne

**Madame LAFON Cécile est élue 1<sup>ère</sup> Vice-présidente**

Election du 2<sup>ème</sup> Vice-président en charge de l'aménagement et du cadre de vie

**Monsieur BESSEDE Daniel est élu 2<sup>ème</sup> Vice-président**

Election du 3<sup>ème</sup> Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

**Monsieur FERAL Daniel est élu 3<sup>ème</sup> Vice-président**

Election du 4<sup>ème</sup> Vice-président en charge de la GEMAPI et de la communication.

**Monsieur CROS Emmanuel est élu 4<sup>ème</sup> Vice-président**

Election du 5<sup>ème</sup> Vice-président en charge de l'économie (hors agriculture)

**Monsieur COUSI Vincent est élu 5<sup>ème</sup> Vice-président**

Election du 6<sup>ème</sup> Vice-président de l'aménagement du territoire et de la démarche participative

**Monsieur PALACH est élu 6<sup>ème</sup> Vice-président**

**1.3. Composition du Bureau de la Communauté de Communes.**

Le Bureau de la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron compte le Président de la Communauté de Communes, les 6 Vice-Présidents et tous les maires des communes. Le bureau se compose désormais ainsi qu'il suit :

**Bureau élargi de la Communauté de Communes**

Dénomination	Composition
Bureau	Mmes BAGES, BIRS, LAFON, Ms TABARLY, COUSI, FERAL, GALLAND, MARTY, CROS, BOULPICANTE, GAUTIER, ROMANO, ICHES, VIROLLE, FRAUCIEL, HEBRARD, CHARDENET, PALACH, BESSEDE, BONSANG

Le Président et les 6 Vice-Présidents constituent le Bureau Restreint. Celui-ci se réunit tous les lundis après-midi, au siège de la Communauté de Communes. Il est composé de :

**Bureau restreint élu au cours du Conseil Communautaire**

Président et chargé des finances	M. BONSANG, Adjoint au Maire de Loze
1 <sup>er</sup> Vice-Président chargée des services à la personne	Mme LAFON Cécile, Maire de GINALS.
2 <sup>ème</sup> Vice-Président chargé de l'aménagement et du cadre de vie	M. BESSEDE Daniel, Adjoint au Maire de Parisot
3 <sup>ème</sup> Vice-Président chargé de l'eau et de l'assainissement	M. FERAL Daniel, Maire d'Espinassas.
4 <sup>ème</sup> Vice-Président chargé de la GEMAPI et de la Communication	M. CROS Emmanuel, Maire de Laguèpie
5 <sup>ème</sup> Vice-Président chargé du développement économique (dont tourisme)	M. COUSI Vincent, Maire de Caylus
6 <sup>ème</sup> Vice-Président chargé de l'aménagement du territoire et de la démarche participative	M. PALACH Josian, Adjoint au Maire de St Antonin Noble Val.

#### 1.4. Composition des Commissions de la Communauté de Communes

Suite aux élections communautaires du 16 juillet 2020, la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron a établi la constitution de certaines commissions  
Suite aux différentes élections survenues au cours de l'année 2023, les différentes commissions ont vu leurs compositions évoluer telles que ci-après :

Ref. 2023\_2757

**Objet : CdC – Désignation de représentants aux diverses commissions et instances externes (annule et remplace les délibérations n°2020\_2100 en date du 28/07/2020 ; n°2022\_2550 en date du 19/07/2022 et n°2022\_2612 en date du 08/11/2022)**

Ref. 2023\_2789

**Objet : CdC - Modification de la délibération n°2023\_2757 valant désignation de représentants aux diverses commissions et instances externes (Désignation de délégués titulaires et suppléants auprès de l'EPAGE Aveyron Aval)**

#### I/ PETR du Pays Midi Quercy

**Comité Syndical du Pays Midi Quercy (10 titulaires et 10 suppléants) : présence soutenue demandée, des sujets très importants pour l'avenir de la Communauté de Communes QRGA y sont débattus.**

Titulaires	Suppléants
Gilles BONSANG	Catherine BAGES
Vincent COUSI	François SERVIERES
Elisabeth BIRS	François RENAULT
Cécile LAFON	Jean COUTANCIER
Josian PALACH	Eric SCHATZ-BOITEL
Daniel FERAL	Daniel BESSEDE
Alain VIROLLE	Didier DESMEDT
Emmanuel CROS	Sophie DELRIEU
Didier CHARDENET	Christian GALLAND
Pierre HEBRARD	Pierre DONNADIEU

Membres du bureau

2 titulaires : Gilles BONSANG – Vincent COUSI

**COMMISSIONS PAYS MIDI QUERCY****Commission 1 : SCOT : Commission très importante dans l'objectif de défendre notre PLUI, le seul du Pays**

2 titulaires	2 suppléants
Didier CHARDENET	Pierre DONNADIEU
Josian PALACH	Jean COUTANCIER

**Commission 2 : LEADER : Commission très importante car les financements LEADER permettent de compléter les plans de financement à hauteur de 80 %.**

2 titulaires	2 suppléants
Pierre DONNADIEU	François RENAULT
Eric SCHATZ-BOITEL	Jean Claude ROMANO

**Élection des délégués au PETR :**

- Energie – Climat/PCAET : M. HEBRARD titulaire et M. COUTANCIER suppléant ;
- Habitat – Cadre de vie/Foncier (OPAH...) : M. CHARDENET titulaire et M. Josian PALACH suppléant ;
- Projets culturels du territoire (Pays d'art et d'histoire, inventaire du patrimoine, conventions diverses...) : M. FLORENS titulaire ; Elisabeth BIRS suppléante ;
- PLIE : Mme LAFON titulaire et M. BONSANG suppléant ;
- Communication institutionnelle : M. VIROLLE titulaire et M. CROS suppléant ;
- Alimentation, agriculture, santé : Josian PALACH titulaire et M. TABARLY suppléant ;
- Tourisme : François RENAULT titulaire et M. CROS suppléant.
- AVELO2 : Cécile LAFON titulaire et Gilles BONSANG suppléant
- COT : Gilles BONSANG

**II/ COMMISSIONS EXTERIEURES ET SYNDICATS****Tarn-et-Garonne Aménagement (TGA)**

<b><u>TITULAIRE</u></b>	<b><u>SUPLÉANT</u></b>
Monsieur Josian PALACH	Monsieur Vincent COUSI

**Syndicat Départemental des Déchets.**

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Daniel BESSEDE	Michel FLORENS

**Conseil Départemental d'Insertion et Commission Locale d'Insertion.**

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Cécile LAFON	Bernadette RAMES

**Nature, paysages et sites Natura 2000**

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Emmanuel CROS	Alexandra PAPADOPOULO

**Conseil d'Administration du Collège Pierre BAYROU.**

**AR Prefecture**082-248200107-20240521-2024\_2922-DE  
Reçu le 22/05/2024

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Cécile LAFON	Michel FLORENS

**Conseil d'Administration de l'EREF QRGA.**

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Cécile LAFON	Pierre DONNADIEU
Bernadette RAMES	Alexandra PAPADOPOULO
Emmanuel CROS	Michel TABARLY

**Commission suivi de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) et Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV). (5 personnes)**

Pierre DONNADIEU	Alain ICHES	Christian FRAUCIEL
Eric SCHATZ-BOITEL	François RENAULT	

**Syndicat Départemental d'Energies 82 (SDE 82) – Transition énergétique pour la croissance verte :**

1 titulaire et 1 suppléant

Pierre HEBRARD (titulaire)	Vincent COUSI (suppléant)
----------------------------	---------------------------

**Syndicat Départemental d'Energies du Tarn :**

1 titulaire et 1 suppléant

Thierry GAUTIER (titulaire)	Philippe CROS (suppléant)
-----------------------------	---------------------------

**Représentants au Syndicat Cérou, Levezou et Ségala**

2 titulaires et 2 suppléants par commune concernée : Verfeil, Laguépie, Castanet et Ginals

TITULAIRES	SUPPLEANTS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>LAGUEPIE</b>		<b>CASTANET</b>	
Emmanuel CROS	Daniel MERCADIER	Michel TABARLY	Laurent LOMBARD
Bernard MAGES	Pierre CROS	Michel FLORENS	Patricia FRANQUES
<b>GINALS</b>		<b>VERFEIL SUR SEYE</b>	
Cécile LAFON	André VIVENS	Roger RAITIERE	Fernand BAYLAC
Jean COUTANCIER	Evelyne ARDOUREL	Didier CHARDENET	Mme FERNANDES

**Représentants à l'EPAGE VIAUR**

1 titulaire et 1 suppléant

Bernard MAGES	Anne PHILIPPE
---------------	---------------

**Représentants de la communauté de communes au sein du syndicat mixte du bassin versant Aveyron amont SMBV2A :**

- 1 Délégué titulaire : Emmanuel CROS
- 1 Délégué suppléant : Daniel BESSEDE
- Élus référents :
  - o 1 au titre de la commune de Castanet Michel FLORENS
  - o 1 au titre de la commune de Ginals Jean COUTANCIER
  - o 1 au titre de la commune de Laguépie Bernard MAGES
  - o 1 au titre de la commune de Parisot Alain ICHES

**Représentants de la communauté de communes au sein de l'EPAGE Aveyron Aval :**

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
Emmanuel CROS	Alexandra PAPADOPOULO
Gilles BONSANG	Christian GALLAND

**Représentants à l'Association des Maires de France (AMF) (3 personnes)**

Emmanuel CROS	Elisabeth BIRS
Christian FRAUCIEL	

**Représentants au conseil d'administration des Jardins des Gorges de l'Aveyron :**

Monsieur Josian PALACH	
Monsieur Vincent COUSI	

**REPRESENTANT AU CPIE QUERCY GARONNE**

<u>TITULAIRE</u>	<u>SUPPLÉANT</u>
Madame Alexandra PAPADOPOULO	Monsieur Pierre DONNADIEU

**Représentation a la CDCI : Gilles BONSANG**

Ref. 2023\_2758

**Objet : CdC – Désignation de représentants aux diverses commissions internes obligatoires (annule et remplace les délibérations n°2020\_2111 ; n°2020\_2112b ; n°2020\_2113b ; 2020\_2130b en date du 11/08/2020 ; n°2020\_2138 en date du 22/09/2020 ; n°2022\_2550 en date du 19/07/2022 et n°2022\_2612 en date du 08/11/2022)**

Monsieur le Président explique aux membres du conseil que suite aux élections municipales de la commune de Saint Antonin Noble Val, en date du 9 juillet 2023, les fonctions occupées par les précédents délégués communautaires de St Antonin sont vacantes.

Il convient par conséquent de procéder à l'élection de leurs remplaçant(e) au sein des différentes commissions et instances.

Il ajoute que les commissions obligatoires dans lesquelles il convient d'élire des remplaçant(e)s sont les suivantes :

**REPRESENTANTS TITULAIRES ET DES SUPPLEANTS A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID).**

Le conseil doit proposer une liste de 40 noms parmi lesquels le DGFIP nommera 10 titulaires et 10 suppléants. Il est demandé aux maires des 17 communes de fournir à la Communauté de Communes une liste de noms selon la répartition suivante (en fonction de la population communale).

**Saint Antonin (10 noms)**

Bernard VIGNES	Daniel BENAC	Philippe PAGES
----------------	--------------	----------------

**AR Prefecture**082-248200107-20240521-2024\_2922-DE  
Reçu le 22/05/2024

Gérard CASSAN	Damien CHAUMONT	Nicolas RAMOND
Pierre MERCADIER	Josian PALACH	
Henri DUMARQUEZ	Francis RECH	

**Caylus (7 noms)**

Vincent COUSI	Yves DELRIEU	Daniel TABARLY
Martine MIRAMOND	Gisèle POUSSOU	
Serge CHEVAL	Michel BRAUN	

**Varen, Laguëpie et Parisot (3 noms pour chacune des communes)**

VAREN	LAGUEPIE	PARISOT
Serge DUCOURNAU	Emmanuel CROS	Jean Pierre GELAC
Claude CABARES	Marie-Pierre PALOBART	Dimitri CHEVALERIAS
Bruno ANDREU-JAUME	Jean-Pierre DETRE	Patricia LAFON

**Verfeil et Puylagarde (2 noms pour chacune des communes)**

VERFEIL SUR SEYE	RAITIERE Roger	CHARDENET Didier
PUYLAGARDE	VIROLLE Alain	DESMEDT Didier

**Castanet, Saint Projet, Cazals, Ginals, Lacapelle, Espinas, Feneyrols, Loze, Mouillac et Montrosier (1 nom pour chacune des communes),**

CASTANET	Michel TABARLY	LACAPELLE-LIVRON	Magaly BRASSAC
CAZALS	Alain EMERIAU	LOZE	Raymond BOULPICANTE
ESPINAS	Gilles PINEL	MONTROSIER	Thierry GAUTIER
FENEYROLS	René ROUX	MOUILLAC	Christian DELRIEU
GINALS	André VIVEN	SAINT PROJET	Dominique BURG

**Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

Monsieur Gilles BONSANG, président

<b><u>TITULAIRES</u></b>	<b><u>SUPPLÉANTS</u></b>
Monsieur Daniel BESSEDE	Madame Cécile LAFON

**AR Prefecture**082-248200107-20240521-2024\_2922-DE  
Reçu le 22/05/2024

Monsieur Vincent COUSI	Monsieur Didier CHARDENET
Monsieur Christian GALLAND	Monsieur Josian PALACH
Monsieur Michel TABARLY	Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL
Monsieur Emmanuel CROS	Monsieur Daniel FERAL

**Commission « délégation de service public » (DSP)**

<b><u>TITULAIRES</u></b>	<b><u>SUPPLÉANTS</u></b>
Monsieur Michel FLORENS	Madame Cécile LAFON
Monsieur Jean Claude ROMANO	Monsieur Daniel BESSEDE
Monsieur Vincent COUSI	Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL
Monsieur Serge REGOURD	Madame Elisabeth BIRS
Monsieur Daniel FERAL	Monsieur François RENAULT

**Commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées**

Monsieur Gilles BONSANG (président)	
Cécile LAFON	Monsieur Daniel BESSEDE
Monsieur Daniel FERAL	Monsieur François RENAULT

**Commission Locales d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

<b><u>TITULAIRES</u></b>	<b><u>SUPPLÉANTS</u></b>
Monsieur Gilles BONSANG (QRGA)	
Monsieur Daniel BESSEDE (QRGA)	
Monsieur Michel TABARLY (Castanet)	Monsieur Michel FLORENS (Castanet)
Monsieur Catherine BAGES (Cazals)	Monsieur Thierry EVRARD (Cazals)
Monsieur Vincent COUSI (Caylus)	Monsieur François SERVIERES (Caylus)
Madame Martine MIRAMOND (Caylus)	
Monsieur Daniel FERAL (Espinas)	Monsieur Gilles PINEL (Espinas)
Monsieur Christian GALLAND (Feneyrols)	Madame Claire MOLLIMARD (Feneyrols)
Madame Cécile LAFON (Ginals)	Monsieur Jean COUTANCIER (Ginals)
Monsieur Didier MARTY (Lacapelle)	Monsieur Jean Philippe VIGUIER (Lacapelle)
Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)	Monsieur Daniel MERCADIER (Laguépie)
Monsieur Raymond BOULPICANTE (Loze)	Madame Aurore COURDESSES (Loze)
Monsieur Thierry GAUTIER (Montrosier)	Monsieur Philippe CROS (Montrosier)
Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)	Madame Emeline LAMERA (Mouillac)

Monsieur Alain ICHES (Parisot)	Monsieur Bernard ROSSIGNOL (Parisot)
Monsieur Alain VIROLLE (Puylagarde)	Monsieur Didier DESMEDT (Puylagarde)
Madame Elisabeth BIRS	Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL
Monsieur Josian PALACH	Monsieur François RENAULT
Monsieur Christian FRAUCIEL (Saint Projet)	Monsieur Jean Pierre BURG (Saint Projet)
Monsieur Pierre HEBRARD (Varen)	Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
Monsieur Didier CHARDENET (Verfeil)	Madame Sophie DELRIEU (Verfeil)

**Ref. 2022\_2556****Objet : MARCHES PUBLICS - Création et désignation des membres de la Commission MAPA**

Messieurs CROS, COUSI, GALLAND, TABARLY et BESSEDE en tant que membres titulaires de la CAO ;

Mme LAFON, Messieurs CHARDENET, FERTE, BOUZILLARD et FERAL en tant que membres suppléants de la CAO.

**Ref. 2023\_2759****Objet : CdC – Election des membres des différentes commissions internes thématiques**

Monsieur le Président informe le conseil que suite aux élections municipales de St Antonin Noble Val, en date du 9 juillet 2023, une nouvelle équipe municipale ainsi que de nouveaux conseillers communautaires ont été élus. Il convient par conséquent de mettre à jour la composition des différentes commissions internes consultatives.

Il rappelle la composition actuelle, compte-tenu des dernières élections municipales de St Antonin Noble Val et des candidatures qui se sont déjà déclarées :

**COMMISSION « PETITE ENFANCE ET ENFANCE-JEUNESSE »**

- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen), président
- Madame Cécile LAFON (Ginals)
- Madame Elisabeth FABRE (Varen)
- Monsieur Thomas FABRE (Cazals)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
- Madame Chloé TEULIERES (St Antonin)
- Madame Nathalie CAMUS (St Antonin)
- Madame Manon VIDAILLAC (St Antonin)
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)

**COMMISSION « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »**

- Monsieur Michel TABARLY (Castanet), président
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)
- Monsieur Didier CHARDENET (Verfeil)
- Monsieur Jean COUTANCIER (Ginals)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)

**AR Prefecture**

082-248200107-20240521-2024\_2922-DE  
Reçu le 22/05/2024

- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)
- Monsieur Eric SCHATZ- BOITEL (St Antonin)
- Monsieur François RENAULT (St Antonin)
- Madame Catherine BAGES (Cazals)

**COMMISSION « FAÇADES - OPAH »**

- Madame Chantal LASSEIGNE (Cazals), présidente
- Madame Arne d'AVIGNON (Laguépie)
- Madame Patricia EVRARD (Cazals)
- Madame Anne PHILIPPE (Laguépie)
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)

**COMMISSION « COMMUNICATION »**

- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie), Président
- Madame Catherine BAGES (Cazals)
- Madame Brigitte COUTANCIER (Ginals)
- Madame Camille BALADI (St Antonin)

**COMMISSION AGRICULTURE**

- Monsieur Julien CASTELNAU (Laguépie)
- Monsieur Jean Luc DELPECH (Cazals)
- Monsieur Gérard CHALON (Cazals)
- Monsieur Daniel BESSEDE (Parisot)
- Monsieur Daniel MERCADIER (Laguépie)
- Monsieur Christian FRAUCIEL (Saint Projet)
- Monsieur Alain ICHES (Parisot)
- Madame Bernadette RAMES (Saint Antonin)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)

**COMMISSION OM ET DECHETTERIES »**

- Monsieur Michel FLORENS (Castanet), président
- Monsieur Didier MARTY (Lacapelle Livron)
- Monsieur André VIVENS (Ginals)
- Monsieur Daniel BESSEDE (Parisot)
- Monsieur Roger RAITIERE (Verfeil)
- Monsieur Thierry GAUTIER (Montrosier)
- Madame Bernadette RAMES (Saint Antonin)
- Madame Séverine CAZET-DANNE (Saint Antonin)
- Monsieur François RENAULT (St Antonin)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)
- Madame Patricia EVRARD (Cazals)
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)

**COMMISSION « CULTURE »**

- Madame Brigitte COUTANCIER (Ginals)
- Madame Laure GROS (Varen)
- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
- Monsieur Serge REGOURD (Laguépie)
- Monsieur Christian GALLAND (Feneyrols)

- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)
- Madame Camille BALADI (St Antonin)
- Madame Nicole SALVAN (Cazals)
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)

**COMMISSION « GEMAPI »**

- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie), président
- Monsieur Michel TABARLY (Castanet)
- Monsieur Thierry EVRARD (Cazals)
- Monsieur Christian GALLAND (Feneyrols)
- Monsieur Daniel BESSEDE (Parisot)
- Monsieur Julien RIGOLE (Laguépie)
- Monsieur François RENAULT (St Antonin)
- Madame Alexandra PAPADOPOULO (St Antonin)

**COMMISSION « URBANISME – PLUI – SCOT »**

- Monsieur Didier CHARDENET (Verfeil), président
- Madame Chantal LASSEIGNE (Cazals)
- Monsieur Serge DUCOURNAU (Varen)
- Monsieur Jean COUTANCIER (Ginals)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)
- Madame Alexandra PAPADOPOULO (St Antonin)
- Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL (St Antonin)
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)
- Madame Catherine BAGES (Cazals)

**COMMISSION « RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS »**

- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Monsieur Daniel FERAL (Espinas)
- Madame Chloé TEULIERES (St Antonin)
- Madame Camille BALADI (St Antonin)

**COMMISSION « MOBILITES »**

- Madame Cécile LAFON (Ginals), Présidente
- Monsieur Pierre HEBRARD (Varen)
- Monsieur Daniel FERAL (Espinas)
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Monsieur Didier MARTY (Lacapelle Livron)
- Madame Manon VIDAILLAC (St Antonin)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)

**COMMISSION « EAU ET ASSAINISSEMENT »**

- Monsieur Daniel FERAL (Espinas), président
- Monsieur Jean marie DESKEUVRE (Cazals)
- Monsieur Thierry EVRARD (Cazals)
- Monsieur René ROUX (Feneyrols)

- Monsieur Michel FLORENS (Castanet)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)
- Monsieur François RENAULT (St Antonin)

**COMMISSION « BOURGS-CENTRES / PVD »**

- Madame Amélie DAVID (Caylus)
- Madame Martine MIRAMOND (Caylus)
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)
- Monsieur François SERVIERES (Caylus)
- Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL (St Antonin)
- Madame Aurélie de SAN MATEO (St Antonin)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)

**CONSEIL D'EXPLOITATION « TOURISME »**

- Collège des élus
  - o Monsieur Vincent COUSI (Caylus), président
  - o Madame Anne PHILIPPE (Laguépie)
  - o Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
  - o Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
  - o Monsieur Jean Pierre GELAC (Parisot)
  - o Monsieur Daniel VIDAL (Castanet)
  - o Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
  - o Monsieur René ROUX (Feneyrols)
  - o Madame Chloé TEULIERES (St Antonin)
  - o Monsieur François RENAULT (St Antonin)
  - o Madame Camille BALADI (St Antonin)
- Collège des socio-professionnels
  - o Madame Pascale CONSTANS (Saint Antonin)
  - o Monsieur Martin CLOUZOT (Saint Antonin)
  - o Monsieur Bernard MAGES (Laguépie)
  - o Madame Roseline SERRA (Caylus)
  - o Madame Martine VORELLE (Caylus)
  - o Madame Camille FLAMME (Parisot)
  - o Madame Véronique BAISSSET (Varen)
  - o Madame Nicole BRONDAILLE (Ginals)

**COMMISSION « FINANCES »**

- Monsieur Gilles BONSANG (QRGA), Président
- Madame Cécile LAFON (Ginals)
- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
- Monsieur Daniel FERAL (Espinassac)
- Madame Patricia EVRARD (Cazals)
- Monsieur Daniel BESSEDE (Parisot)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)
- Monsieur Bernard VISINET (St Antonin)

**COMMISSION « AMENAGEMENT NUMERIQUE »**

- Madame Catherine BAGES (Cazals)
- Monsieur Didier DESMEDT (Puylagarde)
- Monsieur Daniel FERAL (Espinas)
- Monsieur Jean COUTANCIER (Ginals)
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)

**1.5. Actes administratifs**

Actes administratifs

En 2023, les actes administratifs signés par le Président et approuvés par le Conseil Communautaire sont les suivants :

- 202 délibérations

Les arrêtés actés par le Président concernent essentiellement le domaine de la gestion des ressources humaines et la modification des tarifs pratiqués à l'OTI, au Fablab ou à la Grotte du Bosc.

**2. BUDGET ET REALISATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 2022**

Pour l'année 2023, le budget primitif principal et les six budgets annexes (Location Développement Economique, Pech Rondols, Assainissement, Office du Tourisme Intercommunal, GEMAPI et Eau potable) de la Communauté de Communes ont été approuvés lors du Conseil Communautaire du 11 avril 2023. Les comptes administratifs 2023 ont été approuvés lors du Conseil Communautaire du 27 Février 2024.

Taux d'imposition votés par le Conseil Communautaire pour l'année 2023 (11 avril)

Taxe Foncière Bâtie (TFB)	5,97 %
Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB)	26,47 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	32,15 %
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	15,53 %

**Budget Général 2023**

BP 2023	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	7 560 000,00 €	4 200 000,00 €
Recettes	7 560 000,00 €	4 200 000,00 €
CA 2023	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	6 337 489,40 €	2 037 067,48 €
Recettes	7 416 009,77 €	2 397 850,57 €
Résultat 2023	1 078 520,37 €	360 783,09 €

**Budget Annexe Locations développement économique 2023**

Le Budget Annexe **Locations développement économique** traduit les opérations liées au développement économique (bâtiment MTS basé à Laguépie, hôtel d'entreprises à Lexos et le centre de

## AR Prefecture

082-248200107-20240521-2024\_2922-DE  
Reçu le 22/05/2024

ressources économiques à Caylus). Fin 2023, l'activité du Tiers lieu, dans son intégralité, a été transférée sur ce budget annexe.

BP 2023	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	94 000,00 €	63 719,59 €
Recettes	94 000,00 €	63 719,59 €

CA 2023	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	81 383,33 €	59 686,04 €
Recettes	98 444,30 €	433 705,98 €
Résultat 2023	17 060,97 €	374 019,94 €

## Budget Annexe ZA Pech Rondols 2023

BP 2023	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	193 679,04 €	135 750,00 €
Recettes	193 679,04 €	135 750,00 €
CA 2023	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	113 288,77 €	120 076,77 €
Recettes	193 678,73 €	135 750,00 €
Résultat 2023	80 389,96 €	15 673,23 €

## Budget Annexe ASSAINISSEMENT 2023

BP 2023	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	1 045 000,00 €	903 000,00 €
Recettes	1 045 000,00 €	903 000,00 €
CA 2023	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	817 071,20 €	152 211,18 €
Recettes	1 031 686,23 €	898 609,03 €
Résultat 2023	214 615,03 €	746 397,85 €

## Budget Annexe GEMAPI 2023

BP 2023	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	448 000,00 €	41 000,00 €
Recettes	448 000,00 €	41 000,00 €
CA 2023	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	258 592,39 €	26 938,55 €
Recettes	284 417,99 €	50 705,17 €
Résultat 2023	25 825,60 €	23 766,62 €

## Budget Annexe Office du Tourisme Intercommunal 2023

BP 2023	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
---------	---------------------------	--------------------------

## AR Prefecture

082-248200107-20240521-2024\_2922-DE  
Reçu le 22/05/2024

<b>Dépenses</b>	443 000,00 €	20 500,00 €
<b>Recettes</b>	443 000,00 €	20 500,00 €

CA 2023	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
<b>Dépenses</b>	337 556,57 €	0,00 €
<b>Recettes</b>	444 208,06 €	20 271,50 €
<b>Résultat 2023</b>	<b>106 651,49 €</b>	<b>20 271,50 €</b>

## Budget Annexe EAU POTABLE 2023

BP 2023	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
<b>Dépenses</b>	2 950 000,00 €	1 660 000,00 €
<b>Recettes</b>	2 950 000,00 €	1 660 000,00 €

CA 2023	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
<b>Dépenses</b>	2 335 878,66 €	880 402,32 €
<b>Recettes</b>	2 653 153,73 €	1 347 426,83 €
<b>Résultat 2023</b>	<b>317 275,07 €</b>	<b>467 024,51 €</b>

## Contributions aux organismes extérieurs 2023

Organisme	Objet	Contribution 2023 en €
Pays Midi Quercy	Fonctionnement	53 868,40
SDD 82	Traitement – Transport Déchets / Déchetteries	634 888,21
Pays Midi Quercy	Contrat Local Santé	2 500,00
Synd. Tarn et Garonne Numérique	Haut Débit Fonctionnement	5 940,00
Synd. Tarn et Garonne Numérique	Haut Débit Investissement	7 094,22

## Subventions versées aux associations en 2023

Associations	Subventions 2023
Rock d'Anglars	4300
Lenga Viva	1750
CPIE	1100
Trail des 3 rocs	300
Lous Bringaire	500
Mosaïque en Val	1100
Festilitt	800
BAZART	1000
O'Babeltut	500
Meme sans le train	1000
SAVSA	450
Au coin du jeu	200
<b>TOTAL</b>	<b>13 000</b>

Hors enveloppe :

- Fonds d'aide aux jeunes (versé au Conseil Départemental) : 500 €
- Mission locale : 1 000 €
- L'ALMA : 7 500 €
- EREF : 9 000 €
- Jardins des Gorges de l'Aveyron : 2 500 €
- Micro Crèche A Petits Pas (subvention 19 790.00 + Fluides 1 768.06) Total 21 564.06 €
- Micro Crèche histoire de bulles (subvention 18 195.70 + Fluides 0.00) Total 18 195.70 €
- Crèche Capucine (subvention 25 473.98 + Fluides 4 289.64) Total 29 763.62 €

### 3. RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

#### Les effectifs au 31 décembre 2023 :

L'équipe de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron se compose de 91 agents répartis comme suit :

- 48 agents fonctionnaires ou en CDI de droit public (42 titulaires, 4 stagiaires et 2 CDI de droit public),
- 18 agents en CDD de droit public occupant un emploi permanent,
- 14 agents en CDI de droit privé et 1 CDD de droit privé,
- 10 agents non permanents en CDD de droit public (8 contrats de projet et 2 contrats de remplacement).

Nombre **d'emplois permanents** pourvus par des fonctionnaires ou des CDI de droit public au 31-12-2023

Nombre d'agents par service	TOTAL	Hommes	Femmes
DIRECTION GENERALE	1	1	0
ADMINISTRATION	4	1	3
URBANISME/SIN	1	0	1
COMMUNICATION	1	1	0
MAISONS France Services	4	0	4
SERVICE ENTRETIEN DES CHEMINS	2	2	0
ORDURES MEN. / COLLECTE S.	9	8	1
CELLULE TRAVAUX EN RÉGIE	2	2	0
SERVICE GEMAPI	5	5	0
PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE	7	3	4
SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT	6	5	1
HYGIENE ET SECURITE	1	0	1
LECTURE PUBLIQUE	0	0	0
TIERS-LIEU / FAB LAB	0	0	0

OFFICE DE TOURISME	5	0	5
<b>Total Titulaires et CDI sur emploi permanent</b>	<b>48</b>	<b>28</b>	<b>20</b>

Nombre d'emplois permanents pourvus par des CDD de droit public au 31-12-2023

Nombre d'agents par service	TOTAL	Hommes	Femmes
PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE	4	3	1
ADMINISTRATIF CTG	1	0	1
SERVICE GEMAPI	1	0	1
URBANISME	1	1	0
TIERS-LIEU/FABLAB	3	2	1
OFFICE DE TOURISME	1	0	1
GROTTE DU BOSCH	1	0	1
ENTRETIEN DES LOCAUX	1	0	1
CELLULE TRAVAUX EN REGIE	0	0	0
ORDURES MENAGERES	2	2	0
ARCHITECTE	0	0	0
INFORMATIQUE	1	1	0
OFFRE D'ACCUEIL/DEV ECO	1	0	1
ADMINISTRATION	1	0	1
<b>Total CDD de droit public sur emploi permanent</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

Nombre d'emplois non permanents pourvus par des CDD de droit public au 31-12-2023

Nombre d'agents	TOTAL	Hommes	Femmes
CONSEILLER NUMERIQUE FRANCE SERVICES (contrat de projet)	2	1	1
MANAGER DE COMMERCE (CONTRAT DE PROJET)	0	0	0
ARCHITECTE	1	0	1
TIERS LIEU/FABLAB	2	1	1
CHARGE DE MISSION PVD (CONTRAT DE PROJET)	1	1	0
CHARGE.E DE MISSION DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE/INGENIERIE DE PROJET CULTUREL (CONTRAT DE PROJET)	1	0	1

**AR Prefecture**082-248200107-20240521-2024\_2922-DE  
Reçu le 22/05/2024

ENFANCE JEUNESSE (remplacement)	2	0	2
SERVICE ORDURES MENAGERES (remplacement)	1	0	1
<b>Total CDD de droit public sur emploi non permanent</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>7</b>

Nombre d'emplois permanents pourvus par des CDI de droit privé au 31-12-2023

Nombre d'agents	TOTAL	Hommes	Femmes
SERVICE EAU - ASSAINISSEMENT	12	8	4
CELLULE TRAVAUX EN REGIE	1	1	0
ENTRETIEN DES LOCAUX	1	0	1
<b>Total CDI de droit privé sur emploi permanent</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>5</b>

Nombre d'emplois permanents pourvus par des CDD de droit privé au 31-12-2023

Nombre d'agents	TOTAL	Hommes	Femmes
ASSAINISSEMENT	0	0	0
TRAVAUX EN REGIE CELLULE EAU	0	0	0
EAU POTABLE	1	1	0
<b>Total CDD de droit privé sur emploi non permanent</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**TOTAL EFFECTIFS AU 31-12-2023**

		Hommes	Femmes
<b>Total</b>	<b>91</b>	<b>50</b>	<b>41</b>

**Mouvements du personnel sur l'année 2023****SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Monsieur BACHAU** a été recruté en CDD de droit privé, le 02 mai 2023 pour exercer les fonctions d'ouvrier polyvalent en poste à la section travaux en régie, il a été cdisé au 01 novembre 2023.

**Monsieur ABRAN** a été recruté en CDD de droit privé, le 04 septembre 2023 pour une durée de 6

mois, pour exercer les fonctions d'agent d'entretien du réseau eau potable.

**Monsieur DECAUNES** a changé de service au 20 novembre 2023 pour exercer les fonctions de responsable de la régie travaux de l'eau.

**Madame ECH-CHARAF** a été recrutée en CDI de droit privé le 13 septembre 2023 pour exercer les fonctions de gestionnaire des abonnés.

**Monsieur SNANI-DOUCET** a été recruté en CDD de droit privé, le 18 avril 2023 puis CDIisé le 01<sup>er</sup> décembre 2023, pour exercer les fonctions d'agent technique assainissement.

**Monsieur CABADY** a quitté la collectivité le 19 novembre 2023.

**Monsieur CHAUDERON** a quitté la collectivité le 16 juillet 2023.

**Monsieur SEGUY** a quitté la collectivité le 24 mars 2023.

Ont fait valoir leur droit à la retraite :

**Monsieur ECHE**, le 30 novembre 2023,

**Monsieur LADES**, le 31 mars 2023.

**Madame VIDAILLAC**, le 31 décembre 2023.

#### SERVICE GEMAPI

**Monsieur GALLO** a été maintenu en disponibilité pour convenances personnelles suite à demande à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Monsieur MOSSER** a été stagiairisé le 1<sup>er</sup> janvier 2023

**Madame CHARTRAIN** a eu son CDD reconduit pour l'année 2023.

#### SERVICE OTI

**Madame DZIACKO** a été recrutée en CDD au 03 février 2023 pour exercer les fonctions de responsable accueil, qualité et boutique.

**Madame CHASSERIAUD** a été titularisée au premier juillet 2023 pour exercer les fonctions de directrice de l'office de tourisme intercommunal.

**Monsieur DAELMAN** a été engagé en contrat de remplacement pour exercer les fonctions de conseiller en séjour pendant le congé maternité puis parental de Madame HUE.

**Madame TERSET** a été renouvelée en disponibilité pour convenances personnelles jusqu'au 30 avril 2026.

#### SERVICE GROTTTE DU BOSC

**Madame MAZEL** a eu son CDD reconduit pour l'année 2023.

#### SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

**Madame HARANG** a été recrutée au 16 octobre 2023 pour exercer les fonctions de coordinatrice petite enfance à la suite du départ de Madame CUBAYNES.

**Madame GESTA** a été engagée en CDD du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2023 pour exercer les fonctions d'animateur local jeunes.

**Madame LODRINI** a été engagée en CDD du 01 février au 31 mai 2023 pour exercer les fonctions d'animateur local jeunes.

**Madame PAUPY** a été engagée en CDD de droit public, le 11 septembre 2023 pour une durée de 1 an,

**Madame REINICHE** a été engagée en CDD le 01 février 2023 en tant qu'animatrice.

**Madame CUVEILLIER, Madame FABRE, et Monsieur BEN SADIA** ont été stagiairisés en 2023.

**Madame MASSOT** a été titularisée au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

**Madame CUBAYNES** a quitté la collectivité le 20 septembre 2023.

**Madame PROUT** a quitté la collectivité le 31 décembre 2023.

**Madame VAN LIL** a quitté la collectivité le 31 décembre 2023.

**Madame THIROUIN** a été engagée du 1<sup>er</sup> février au 09 mai 2023 en remplacement de Madame CUVEILLIER.

**Madame AUDARD** a été radiée des cadres au 31 décembre 2023.

### SERVICE ORDURES MENAGERES

**Monsieur JAMMES** a été nommé, le 20 novembre 2023, pour exercer les fonctions de responsable de site de Pétampes, en remplacement de Monsieur Damien DECAUNES.

**Monsieur CLEON** a été engagé au 13 novembre 2023 en CDD public d'un an, pour exercer les fonctions de responsable garage et d'agent de collecte.

**Monsieur CUTIER** a été engagé en CDD pour une année au 14 novembre 2023 pour exercer les fonctions de gardien de déchetterie, en remplacement de Monsieur DUBLANCHET.

**Monsieur MARTY** a été titularisé, le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

**Monsieur FRAUCIEL** a été titularisé le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Madame PASSEMARD** est en congé longue maladie depuis le 14 mars 2022.

**Madame GINGUE** a été engagée en CDD au 09 mai 2023 pour remplacer Mme PASSEMARD sur la gestion financière et administrative du service.

### GRANDE ECOLE DU NUMERIQUE / FABLAB

**Madame LAUMER** a été engagée en CDD au 21 février 2023 pour exercer les fonctions de fabmanageuse

**Madame LANGEL** a été engagée en CDD au 06 septembre 2023 pour exercer les fonctions de fabmanageuse.

**Monsieur SCHAFFER** a été engagé en CDD au 1<sup>er</sup> février 2023 pour exercer les fonctions de fabmanager.

**Monsieur LEPRETRE** a eu son CDD reconduit pour 2023.

**Madame VENE** a quitté la collectivité le 28 février 2023.

**Monsieur SOMERS** a quitté la collectivité le 31 août 2023.

### FRANCE SERVICES

**Madame ARTOUS** a été renouvelée en disponibilité pour convenances personnelles jusqu'au 31 octobre 2023.

**Madame TEILLOL** a été titularisée au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

### AUTRES

**Madame GINGUE** a été engagée en CDD d'un an au 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour exercer les fonctions de gestionnaire paie.

**Madame CASTEBRUNET** a été recrutée par mutation au 16 octobre 2023, en remplacement de Madame Ashley GLASCOCK, pour exercer les fonctions de comptable et de gestion des marchés publics.

**Monsieur GILBERT** a été recruté en CDD du 13 novembre au 31 décembre 2023 pour assurer le remplacement de Madame VIVIES en congé maternité conseillère numérique.

**Madame LAURENCE** a été engagée en CDD 27 février 2023 pour exercer les fonctions d'architecte, à la suite du départ de Monsieur GIRERD.

**Madame COSSON** est partie en disponibilité pour convenances personnelles jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2023.

**Monsieur DAUDIN** a quitté la collectivité le 5 juillet 2023.

**Madame GLASCOCK** a quitté la collectivité au 31 août 2023.  
**Madame RONXIN** a quitté la collectivité le 26 mai 2023.

- Les saisonniers :

Bilan du nombre d'emplois saisonniers pour l'année 2023

Statuts	TOTAL	Hommes	Femmes
SAISONNIERS ALSH	66	21	45
SAISONNIERS OM	9	9	0
SAISONNIERS ENTRETIEN	8	0	8
SAISONNIERS EAU ASSAINISSEMENT	1	0	1
SAISONNIER CHEMINS	1	1	0
SAISONNIERS GROTTTE DU BOSC	4	0	4
<b>TOTAL</b>	<b>89</b>	<b>31</b>	<b>58</b>

L'ALSH intercommunal recrute en période de vacances scolaires des saisonniers en contrat d'engagement éducatif (CEE), 66 contrats ont été établis répartis sur 732 jours pour l'année 2023.  
Les stagiaires BAFA : les ALSH ont conclu 23 conventions de stage BAFA, représentant 208 jours de présence sur site.

Le service des ordures ménagères a recruté 7 saisonniers pour la période estivale et 2 en période hivernale.

Le service entretien a recruté des saisonniers à chaque période de vacances scolaires : 2 agents en février, 2 agents en avril, 2 agents en été, 2 agents à l'automne, pas en vacances de Noël.

Le service eau assainissement a recruté un agent à mi-temps sur la période estivale pour une période 4 mois.

Le service chemins a recruté un agent à temps complet sur la période estivale pour une période 6 mois.

L'exploitation de la grotte du Bosc a donné lieu au recrutement de 4 saisonniers :

- deux du 30 juin 2023 au 31 août 2023 pour une durée hebdomadaire de 35h,
- une du 22 avril 2023 au 5 novembre 2023 pour une durée hebdomadaire de 23h30 heures
- une du 10 juillet 2023 au 17 septembre 2023 pour une durée hebdomadaire de 35h ;

**Le compte administratif 2023 fait apparaître une dépense de 3 572 496.96 € au niveau des charges de personnel.**

#### 4. BIENS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Cette partie récapitule les biens immobiliers et le parc automobile de la Communauté de Communes au 31 décembre 2023.

##### Bâtiments appartenant à la Communauté de Communes

Bâtiment N°	Désignation	Adresse
Bâtiment N°1	Services techniques	Lieu dit « PETAMPES » - CAYLUS
Bâtiment N°2	Jardin des gorges de l'Aveyron	FENEYROLS
Bâtiment N°3	Maison familiale et rurale	VERFEIL SUR SEYE
Bâtiment N°4	Bâtiment de stockage (2005)	LAGUEPIE
Bâtiment N°5	Bâtiment polyvalent (2005)	SAINT PROJET
Bâtiment N°6	Bâtiment polyvalent (2005)	PARISOT
Bâtiment N°7	Hôtel d'entreprises	LEXOS – VAREN
Bâtiment N° 8	Centre de Ressources Economiques	CAYLUS
Bâtiment N° 9	Grotte du Bosc	SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N° 10	TIERS LIEU (CARSAC)	CAYLUS
Bâtiments N° 11	TIERS LIEU (CENTRE BOURG)	CAYLUS

### Bâtiments loués par la Communauté de Communes ou mis à disposition

Bâtiment N°	Désignation	Adresse
Bâtiment N°7	Siège social ( <i>Délibération n°131/2002</i> )	Mairie – SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N°10	ALSH Caylus	La Barthe –CAYLUS
Bâtiment N°11	ALSH St Antonin	Ecole – SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N°12	ALSH Laguépie	Av de la gare – LAGUEPIE
Bâtiment N° 13	Office du tourisme St Antonin	
Bâtiment N° 14	Office du tourisme Caylus	
Bâtiment N° 15	Office du tourisme Laguépie	
Bâtiment N° 16	Usine production eau potable	SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N° 17	Usine production eau potable	CAZALS
Bâtiment N° 18	Usine production eau potable	CAYLUS
Bâtiment N° 19	Usine production eau potable	LOZE
Bâtiment N° 20	Usine production eau potable	PARISOT
Bâtiment N° 21	Usine production eau potable	VAREN
Bâtiment N° 22	Bureaux service Eau potable	SAINT ANTONIN NOBLE VAL

### Terrains appartenant à la Communauté de Communes

Terrain N°	Désignation	Commune	Propriété
TERRAIN N°1	Déchetterie ( <i>Délibération n° 477/06</i> )	VAREN (LEXOS)	Propriété CC QRG (2006)
TERRAIN N°2	Déchetterie ( <i>Délibération n°381/2005</i> )	PARISOT	Bail emphytéotique avec la Mairie de Parisot
TERRAIN N°3	Association Jardins des Gorges Aveyron (JGA) ( <i>Délibération n°478/2006</i> )	FENEYROLS	Propriété CC QRG met à disposition à l'association JGA (2006)
TERRAIN N° 4	Zone artisanale de Pech Rondols	CAYLUS	Propriété CC QRG (2013)
TERRAIN N° 5	Grotte du Bosc	ST ANTONIN NV	Propriété à M. MERCADIER parcelle 1846
TERRAIN N°6	Grotte du Bosc	ST ANTONIN NV	Propriété de M. BELLAVAL parcelle

### Etat du parc automobile de la Communauté de Communes

## AR Prefecture

082-248200107-20240521-2024\_2922-DE  
Reçu le 22/05/2024

N°	Service	Type	Marque	Modèle	IMMAT	ANNEE	ACHAT
1	Assainissement	VL_Soc	Renault	Clio	FB-456-NP	02/11/2018	03/10/2022
2	Assainissement	VL_Soc	Renault	Clio	EM-491-TB	14/02/2018	03/06/2021
3	Assainissement	Fourgon	Nissan	NV200	BS-025-SQ	12/08/2011	12/08/2011
4	Assainissement	Fourgon	Peugeot	Expert	FJ-780-ET	30/07/2019	30/07/2019
5	Chemins	Fourgon	Peugeot	Partner	FN-497-QG	17/01/2006	11/02/2020
6	Chemins	4x4	Ford	Transit	CN-401-JE	29/11/2012	29/11/2012
7	Loisir	VL_9p	Citroën	Jumpy	FH-219-JF	27/06/2019	27/06/2019
8	Loisir	VL_9p	Citroën	Jumpy	EX-309-TS	31/05/2018	31/05/2018
11	Loisir	VL_9p	Peugeot	Expert	EM-854-LV	16/05/2017	16/05/2017
12	Loisir	VL_5p	Renault	Kangoo	EN-395-VW	30/06/2017	30/06/2017
13	Loisir	Fourgon	Renault	Master	EK-705-RR	10/03/2017	21/11/2022
14	Administration	VL_5p	Renault	Clio	DH-047-BN	26/06/2014	26/06/2014
15	Administration	VL_5p	Renault	Kangoo	CG-513-YP	26/06/2012	26/06/2012
16	Administration	VL_5p	Renault	Kangoo noir	FX-881-BD	09/02/2021	04/11/2021
17	Administration	Fourgon	Citroën	Nemo	1666 KZ 82	03/12/2008	03/12/2008
18	Administration	VL_5p	Peugeot	Rifter	FR-886-EE	06/07/2020	31/07/2020
19	Eau	PL	Iveco	6x4Bibenne	FT-774-YK	24/04/2007	04/11/2020
20	Eau	Fourgon	Renault	Trafic	EV-729-AP	14/02/2018	14/02/2018
21	Eau	Fourgon	Peugeot	Partner	ED-554-YY	15/07/2016	04/05/2022
22	Eau	VL_Soc	Peugeot	208	EQ-077-GT	06/09/2017	12/05/2022
23	Eau	Fourgon	Ford	Transit	CF-107-TC	23/02/2012	30/05/2012
24	Eau	Fourgon	Nissan	NV200	FH-105-BY	19/06/2019	19/06/2019
25	Eau	Fourgon	Renault	Kangoo	FQ-212-RQ	19/06/2020	19/06/2020
26	Eau	Fourgon	Renault	Kangoo	FR-943-NS	22/07/2020	22/07/2020
27	Eau	Fourgon	Nissan	NV200	FH-066-BY	19/06/2019	19/06/2019
28	Eau	Fourgon	Renault	Kangoo	GM-712-BL	23/02/2016	09/01/2020
29	Eau	Fourgon	Renault	Trafic	EP-927-NT	28/07/2017	28/07/2017
30	Eau	PL	Iveco	Eurocargo	DK-294-HE	19/01/1999	12/07/2019
31	Eau	PL	Iveco	Eurocargo	FM-518-KG	02/02/2005	17/12/2019
32	Eau	PL	Renault	Premium	CJ-884-JQ	01/08/2012	01/12/2023
33	Eau	Fourgon	Renault	Kangoo	FJ-731-XX	04/09/2019	24/11/2023
34	OM	BOM	Volvo	FMD4233A4	AF-976-MG	18/11/2009	18/11/2009
35	OM	BOM	Mercedes	ICONIC	CG-694-YJ	26/06/2012	26/06/2012
36	OM	BOM	Mercedes	ICONIC	DT-111-VL	03/08/2015	03/08/2015
37	OM	BOM	Scania	L320	GH-930-TR	28/07/2022	28/07/2022
38	OM	Benne	Renault	Maxity	440 KV 82	24/08/2007	24/08/2007
39	Garage	Fourgon	Peugeot	Partner	AE-364-JT	01/01/2009	11/02/2020
40	Garage	Fourgon	Renault	Berlingo	8457 KE 82	25/06/2003	25/06/2003
41	Garage	VL_5p	Renault	Clio	EC-788-AG	09/05/2016	03/10/2022
42	Travaux	Fourgon	Peugeot	Boxer	FL-918-ET	29/10/2019	29/10/2019
43	Travaux	Fourgon	Renault	Kangoo	ER-205-MB	30/11/2010	11/11/2023
44	GEMAPI	4x4	Ford	Ranger	ET-741-SR	31/01/2018	31/01/2018
45	GEMAPI	Benne	Nissan	Cabstar	DX-288-BJ	02/11/2015	02/11/2015
46	GEMAPI	4x4	Dacia	Duster	EZ-547-VK	19/08/2018	29/04/2024

**Etat du parc d'engins de la Communauté de Communes**

Engins RECENSÉS EN 2023						
n°	SERVICE	TYPE	MARQUE	REF	IMMAT	ANNEE
1	CHEMINS	Banqueteuse	Desvoys	DMF		01/01/2009
2	CHEMINS	Epareuse	SMA	PUMA 2250		01/01/2012
3	CHEMINS	Fourche	ALLO			18/08/2009
4	CHEMINS	Tracteur	Massey-Fergusson	6445	AC-633-LM	18/08/2009
5	CHEMINS	Micro-tracteur	Kubota	BX231	FV-853-AJ	12/11/2020
6	CHEMINS	Rem. plateau	Lider		FQ-997-QT	08/12/2020
7	EAU	Pelle 3T5	Takeuchi	TB135		12/04/2007
8	EAU	Pelle 3T5	Takeuchi	TB138M		01/01/2007
9	EAU	CompresseurRem			4233-JM-82	01/01/2002
10	REGIE EAU	Pelle 12T Roues	Mecalac	MTX		26/03/2014
11	REGIE EAU	Rem PorteEngins			DL-933-ZD	09/11/2020
12	REGIE EAU	Pelle 8T	Yanmar	VIO80-01		01/01/2013
13	GEMAPI	Benne Agricole			FM-645-RN	01/09/2018
14	GEMAPI	Broyeur	Negrie	Chipper 19T		01/01/2012
15	GEMAPI	Fourche	Mailleux	MX40.85		14/09/2017
16	GEMAPI	Rem Tribenne VL	Lider	32600PE	CP-589-KR	01/01/2012
17	GEMAPI	Tracteur	FIAT	DT60.90	1503-KD-82	05/11/2002
18	GEMAPI	Tracteur	VALTRA	A104H4	FZ-704-AC	03/05/2021
19	GEMAPI	Treuil Forestier	Krapan	8T		01/01/2010
20	OM	Balayeuse	Karcher			13/03/2009
21	OM	Tractopelle	JCB	CX	655827	06/01/1991
22	OM	Nettoyeur HP	Kranzel			13/03/2010

**5. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QRGA EN 2023 : DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DEVELOPPEMENT INTERNE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Ce paragraphe évoque les initiatives de la Communauté de Communes, en matière d'aménagement du territoire au cours de l'année 2023.

**5.1. La politique d'amélioration de l'habitat**

Intitulé de l'opération	<b>Opération « Façades » et « Opération programmée de l'amélioration de l'Habitat »</b>
État de l'opération	En cours pour l'opération « façades » et « l'Opération programmée de l'amélioration de l'Habitat »
<b>État des lieux 2023 - Dossiers « FACADES »</b>	
1 DOSSIER financé (1 600 €)	
<b>L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)</b>	
14 dossiers ont été financés en 2023. 11 Propriétaires occupants : MONTANT 500 € par foyer 3 Propriétaires bailleur en 2023.	

## 5.2. Le Haut Débit

### **Schéma Directeur Numérique :**

La CdC a adopté un projet de schéma d'ingénierie de notre territoire au sein du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique le 31 mai 2016. Celle-ci a adhéré au Syndicat Mixte « Tarn et Garonne Numérique » le 15 décembre 2015.

En 2023, ce syndicat a évolué pour devenir « Tarn et Garonne Aménagement » (TGA), évolution approuvée par le conseil communautaire en date du 23/05/2023 (délibération n° 2023\_2726).

L'aménagement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire tarn-et-garonnais, dont celui de la CCQRGA, s'est poursuivi et finalisé en 2023.

## 5.3. Politique d'accueil

La Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (CCQRGA) possède de nombreux atouts qui lui confèrent une forte notoriété touristique et potentiel d'attractivité. Néanmoins, il comporte également de grands freins à l'installation de nouveaux habitants, du fait de ses faiblesses économiques, son manque de logement, son enclavement géographique, ou encore l'accélération de sa désertification médicale.

Ainsi, à l'image d'une tendance générale observée sur le Massif Central et malgré un engagement historique dans les politiques d'accueil depuis 2007 ayant déclenché de nombreuses prises de compétences et création de services pour la population, la CCQRGA continue de subir un déclin de sa démographie.

Face à ce constat et afin de préserver son avenir démographique, la CCQRGA souhaite poursuivre et renforcer son engagement dans une stratégie durable et inclusive d'attractivité et de maintien de la population. Pour ce faire, le service développement économique & attractivité a travaillé courant 2023 à construire un dossier de candidature au Programme « Promouvoir et développer l'attractivité » FEDER-FSE+ AURA 2021-2027.

Afin de mieux cerner les besoins du territoire en matière d'attractivité, le service développement économique a organisé une « tournée des maires » entre janvier et février 2023, où la chargée de mission a rencontré 15 maires (sur 17) lors d'entretiens individuels abordant leurs perceptions du territoire, leurs pratiques d'accueil des nouveaux habitants et leurs stratégies de développement économique communales.

Le territoire propose ainsi un nouveau plan d'actions innovantes qui sera mené à travers trois grands axes et 29 actions opérationnelles (2024-2026) :

Axe I : Promotion de l'attractivité du territoire

Axe II : Développement des conditions favorables à la création d'emploi et d'activité locale

Axe III : Consolidation des critères d'habitabilité pour une installation pérenne

La « chargée de mission dans le cadre de la promotion et du développement de l'attractivité du territoire du Massif Central », sera affectée en temps plein et à 100% sur l'opération dès 2024.

Le dossier « Massif Central » a officiellement été déposé en février 2024 et est en cours d'instruction.

### **Programme Alimentaire Territorial (PAT) :**

En septembre 2021, la CCQRGA est entrée dans le Programme Alimentaire Territorial du Pays-Midi-Quercy, mis en œuvre dans le cadre du plan de relance mesure 13. Ce programme vise le développement durable de l'agriculture et de l'alimentation, en développant sur le territoire une alimentation locale, durable et de qualité en facilitant notamment la collaboration entre personnes et structures multiples compétentes dans ce domaine (Etat, collectivités, producteurs, structures transformatrices, organismes de recherche, de conseil, citoyens, associations...). La CCQRGA s'est engagé dans l'axe 5 « Assurer la pérennité de la dynamique agricole », avec des actions et un financement de la DRAAF jusqu'à la fin de l'année 2023.

Dans le cadre de ce PAT, une étude de 70p a été réalisée par des étudiantes de l'ENSAT en 2022, explorant des pistes de diversification agricole pour revitaliser le territoire QRGGA, telles que l'éco-pâturage, l'agroforesterie, et le pré-gavage de canards, tout en envisageant des innovations comme la culture de chanvre textile et la production brassicole locale. Le rapport met en lumière le rôle crucial de la recherche dans la diversification agricole et proposant des stratégies de vente basées sur les circuits courts pour mieux répondre aux besoins des consommateurs locaux et touristiques. Il met également en avant l'importance de diversifier les points de vente et les produits pour améliorer la résilience de l'agriculture locale face aux changements climatiques. Par ailleurs, le rapport suggère des initiatives de marketing pour valoriser le territoire et améliorer son attractivité pour de nouveaux agriculteurs, avec des perspectives de développement dans le cadre du Programme FEDER-FSE+ Auvergne-Rhône-Alpes 2021-2027. En complément, l'outil « Vigifriche » de la SAFER Occitanie permettant une géolocalisation gratuite des friches agricoles, a été évalué en début d'année 2023 et quelques élus volontaires de la commission agriculture formés à son utilisation sur le terrain. Cependant, la veille foncière nécessite des moyens d'animation pour être pérennisée. Sans un portage politique fort et une implication personnelle des élus sur le sujet, il semble difficile d'imaginer une veille foncière coordonnée à l'échelle de la Communauté de communes. L'accent devra à l'avenir également être mis sur la résolution des défis liés à la médiation entre les cédants et les candidats à l'installation, en envisageant des solutions créatives pour surmonter les obstacles administratifs et financiers.

Toujours dans le cadre du PAT, un court-métrage institutionnel, « Semer l'Avenir », a été réalisé, et présente les témoignages de 4 cédants et/ou agriculteurs récemment installés sur le territoire QRGGA. La vidéo met en lumière les avantages de la transmission agricole en soulignant son rôle crucial dans la préservation des savoir-faire, la pérennité des exploitations, et la protection de la biodiversité pour assurer un avenir durable aux territoires ruraux.

Enfin, la vidéo a pour objectif de motiver les agriculteurs actuels et futurs à adopter la transmission agricole comme stratégie pour stimuler l'économie locale et renforcer la vitalité de notre territoire rural, créant un équilibre entre la valorisation des agriculteurs existants et l'attraction de nouveaux talents.

L'événement « Transmettre Demain » organisé le 04 octobre 2023 a renforcé ces messages, rassemblant plus de 50 agriculteurs, cédants, et citoyens, ainsi qu'une dizaine de partenaires du monde agricole, pour discuter des enjeux de la transmission et de l'installation agricoles. Les interventions format conférences et les débats avec le public ont permis d'enrichir la réflexion sur les meilleures stratégies de diversification et de renforcement de l'agriculture sur le territoire.

Enfin, le projet d'Espace Test Agricole (ETA) a quant à lui rencontré des obstacles significatifs, notamment le manque de portage politique et financier, conduisant à son abandon malgré les réflexions initiales prometteuses sur le soutien aux agriculteurs hors cadre familial et la diversification des productions agricoles. Ce recul a souligné le besoin de réévaluer les interventions de la collectivité dans le portage agricole, notamment via les aides à l'immobilier d'entreprises, une question qui reste à clarifier réglementairement et trancher dans les délibérations futures de la commission développement économique. Cette suite d'initiatives et d'études illustre l'engagement continu, mais aussi les défis rencontrés pour dynamiser et adapter l'agriculture du territoire QRGGA aux réalités économiques et environnementales actuelles.

## **Programme OCCRE**

La CCQRGA est engagée depuis 2021 dans le *programme OCCRE (Occitanie Création Reprise Entreprises)*, animé et piloté par l'Adefpat en partenariat avec la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie, et financé par la BpiFrance. Il vise à faciliter la création d'entreprises par le développement de l'accompagnement ou l'accès à l'accompagnement dans les petites villes de demain, les villes « Action cœur de ville » des territoires partenaires ainsi que dans leur bassin de vie.

Dans le cadre de ce programme, le service développement économique CCQRGA a organisé un événement de tremplin à l'entrepreneuriat dans la filière chanvre à la Fabrique de Caylus le 22 avril 2023, qui a attiré plus de 75 participants. Cette journée a été initiée à la suite de l'installation de la coopérative Virgocoop et de son usine de défibrage du chanvre. La journée visait à réunir professionnels et porteurs de projets intéressés par les fibres naturelles. Joël Lagneau de 'Interchanvre' a ouvert la journée avec une

vue d'ensemble sur le développement de la filière en Europe et en France. Julien Bonnet de 'Chanvre Occitan' a ensuite parlé de la construction de l'usine de défibrage à Caylus, qui transforme la production chanvre des agriculteurs locaux en fibres pour textiles et matériaux de construction. Dominique Burg de 'SARL Burg' a exposé les utilisations du chanvre en maçonnerie, notamment pour les murs, toitures et sols. Mathieu Ebbesen-Goudin de 'Tissages d'Autan' a décrit le tissage de toiles à base de chanvre mélangé avec d'autres fibres naturelles. 7

Des organisations d'aide à la création d'entreprises comme l'Ad'Occ, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat et de Commerce, l'EREF et l'ADIE étaient également présentes pour conseiller les participants, et des ateliers visant à stimuler l'entrepreneuriat dans la filière chanvre ont eu lieu. La journée est une première étape au démarrage de la structuration d'une filière écologique par la création des synergies locales. L'événement visait également à identifier les besoins en accompagnement des porteurs de projet et à favoriser la création de réseaux locaux sur la filière émergente.

La CCQRGA prévoit d'autres actions en faveur du soutien à l'entrepreneuriat rural pour donner suite à ce premier événement, dans le cadre de son engagement dans le programme OCCRE jusqu'en 2025.

### **Programme RH & Attractivité**

Depuis 2021, l'Adefpat anime un réseau de 13 territoires de l'Aveyron, du Tarn et Garonne, de la Lozère du Lot et de l'Hérault, engagés sur l'expérimentation de solutions pour améliorer l'attractivité des entreprises.

En 2023, la CCQRGA s'est engagée sur la « saison 3 » du projet de coopération RH attractivité, qui est financé par la région Occitanie. Le service a ainsi participé à deux séminaires inter-territoires, dont l'événement de la « Grande immersion » à Millau le 24 mars 2023, dédié au recrutement et à l'attractivité des entreprises en milieu rural.

L'année 2023 aura été celle de la construction des actions en direction des dirigeants d'entreprises locaux, qui seront déployées en 2024. Nous prévoyons notamment la mise en place d'un accompagnement en collectif d'entreprises du territoire souhaitant améliorer leurs pratiques RH et leur attractivité.

### **Règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises**

La Région Occitanie a adopté en 2023 sa nouvelle Stratégie Régionale Emploi, Souveraineté, Transformation Écologique qui définit le nouveau cadre d'intervention des politiques régionales en matière d'économie, d'innovation, d'emploi, de tourisme, d'agro-alimentaire, et de formation. Les dispositifs d'aides aux entreprises régionaux, notamment ceux sur lesquels était calqué le dernier règlement intercommunal d'AIE en vigueur depuis 2021, ont donc été totalement révisés, avec les principales modifications suivantes :

- Intervention de 50% maximum du taux d'aides publiques pour la région Occitanie (contre 70% auparavant) ;
- Critères d'éligibilités plus strictes et orientés transition écologique, industrie verte et innovation ;
- Budgets régionaux divisé par trois...

En résultent : très peu de dossiers d'aides aux entreprises qui aboutissent comparé aux années précédentes, et des critères d'éligibilités et dispositifs qui ne correspondent pas aux profils des entreprises que nous avons en CCQRGA.

C'est pourquoi le service développement économique a travaillé en 2023 à la révision du règlement intercommunal d'aides à l'immobilier d'entreprises, afin que la CCQRGA puisse continuer à intervenir financièrement, sans compter sur le cofinancement automatique de la région, auprès des entreprises qui participent au développement de son territoire.

*Le nouveau règlement a été débattu en commission développement économique en janvier 2024 et adopté au conseil communautaire en février.*

## **Actions dans le cadre de la politique du « logement »**

Depuis quelques années, l'Office du Tourisme et la Communauté de communes QRGA observent une faible occupation des logements touristiques hors saison et des difficultés pour les nouveaux arrivants à trouver un logement. Pour répondre à ces enjeux, ils ont proposé en novembre 2022 un questionnaire aux hébergeurs pour sonder leur intérêt à participer à un dispositif de "logement passerelle". Ce dispositif offre des baux courts, de 1 à 10 mois, pour faciliter l'installation de nouveaux arrivants et valoriser les logements vacants. Les publics ciblés incluent les entrepreneurs, les salariés en mutation et les professionnels de santé, pour qui l'absence de logement peut freiner l'installation. En 2023, seulement 23 hébergeurs sur plus de 200 ont répondu, et 16 ont exprimé un intérêt à louer hors saison. Trois hébergements ont été loués sous ce modèle, avec des loyers souvent plus élevés que le marché local, ce qui a limité le succès de l'initiative.

Pour 2024, des propositions incluent la création d'un document d'information pour les bailleurs, des indications sur les prix de location, et un service d'optimisation immobilière. Le réseau du logement passerelle serait également publié sur une nouvelle page d'attractivité du territoire, liée à la stratégie de marketing territorial. Cette stratégie viserait à attirer des profils spécifiques comme des médecins ou des entrepreneurs, et serait complétée par une offre de "Staycation/Workation" pour encourager une installation pérenne. Un nouveau sondage est prévu pour septembre 2024 pour évaluer et améliorer l'approche.

En 2023 a aussi été créé un groupe de travail « Logement » interservices (PVD, CTG, Urbanisme), afin de favoriser l'échange d'informations et d'expertises, et de coordonner et articuler des actions cohérentes sur la thématique du logement.

### **Général service**

Voici un résumé des autres actions ayant concernées le service développement économique et attractivité en 2023 :

- Consolidation des partenariats : Consulaires (CCI, CMA, CA) ; ADIE, ADEAR, EREF, ADEFPAT, SAFER, etc.
- Contacts et rdv personnalisés avec une trentaine de porteurs de projets.
- Organisation et animation de deux de commissions développement économique, et participation à deux commissions agriculture CCQRGA.
- Mise à jour des supports de communication nouveaux arrivants (plaquettes d'offres du territoire).
- Reprise de la gestion de l'hôtel d'entreprises CCQRGA
- Participation au congrès « Procréa » à Sète (06 au 08/09/23).
- Co-organisation de l'événement « Pro'Formation », en partenariat avec les services CTG, enfance jeunesse et l'EREF (15/09/23).
- Co-organisation soirée d'information pour les professionnels du BTP sur la nouvelle réglementation déchet (REP PMCB) et l'OPAH.
- Co-organisation soirée OCCTAV (sensibilisation à la transmission d'entreprise), en partenariat avec la CMA et la CCI (05/12/2023).
- Participation au congrès « Bâtir pour le climat » à Paris le 07/12/2023.

## **5.4. Urbanisme et aménagement du territoire**

En 2023, les travaux communautaires liés à l'urbanisme ont porté essentiellement sur trois thématiques : planification du développement des énergies renouvelables (application de la Loi APER du 10 mars 2023), réflexions sur le futur SCOT Midi-Quercy et préparation des évolutions du PLUi (engagement de la modification n°3 et projet de révision allégée n°1).

De manière synthétique, les principales actions portées par la CCQRGA en matière d'urbanisme durant cette année 2023 au bénéfice de ses communes membres, ont été les suivantes :

### 1) Evolutions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Suite à l'approbation de la modification n°2 le 27 septembre 2022, l'année 2023 a principalement été consacrée à la préparation de la modification n°3 du PLUi qui comportera les objets suivants :

- a) Actualiser et compléter la liste des bâtiments pouvant changer de destination en zone agricole et naturelle, pour faciliter la création de logements et d'activités économiques sans générer d'artificialisation des sols ;
- b) Permettre le développement de nouveaux projets touristiques dans l'espace rural pour affirmer le positionnement touristique du territoire ;
- c) Autoriser la création d'un éco-lieu au lieu-dit « Fourcou » (commune de Féneyrols) pour l'habitat et les activités économiques.

Le travail sur le point a) a mobilisé les élus et le service urbanisme durant le second semestre 2023 avec de nombreuses réunions en mairie pour évaluer précisément la pertinence de chaque désignation au regard du respect des critères imposés par la législation en vigueur (caractéristique couverte et close de la construction, desserte par les réseaux, impacts agricole et paysager) mais également des projets en cours. Plusieurs séances de la commission urbanisme ont également été consacrées à ce travail. Au global, ce sont 433 constructions qui ont été examinées selon les critères énoncés ci-dessus. Par ailleurs, 66 nouveaux bâtiments ont été ajoutés à la liste initiale dont une majorité est destinée à être transformée en habitation ce qui contribuera à répondre aux besoins locaux en logements sans générer d'artificialisation des sols.

Au début de l'année 2023, la réception d'une demande de révision allégée du PLUi formulée par la commune de Parisot pour autoriser la relocalisation d'un garage automobile a généré d'importants questionnements sur la gestion collective du document d'urbanisme. Les demandes croissantes des communes membres pour faire évoluer les règles d'urbanisme afin d'autoriser des projets locaux se heurtent en effet à la longueur et au coût des procédures d'évolution du PLUi. Il existe ainsi un enjeu important d'optimisation des procédures via le regroupement des demandes, et de critérisation pour la recevabilité des demandes au regard de leur intérêt général et de leur contribution au projet de territoire. Une conférence des maires a été organisée spécifiquement sur cette thématique le 3 octobre 2023 et les réflexions ainsi engagées seront poursuivies en 2024.

### 2) Elaboration du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)

Par décision préfectorale, le Pays Midi-Quercy est maître d'ouvrage pour l'élaboration du SCOT, avec lequel le futur PLUi de la CCQRGA devra être compatible. Le suivi actif de cette étude représente donc un enjeu majeur pour la stratégie d'aménagement du territoire communautaire.

Le 16 décembre 2022, le Comité Syndical du Pays Midi-Quercy a approuvé la résiliation, pour un motif d'intérêt général, du marché public de prestation intellectuelle relatif à l'élaboration du SCOT, marquant ainsi l'abandon du projet de document d'urbanisme engagé en 2018.

Dans un courrier en date du 4 avril 2023, les élus du Pays Midi-Quercy ont exprimé la volonté que le territoire soit doté de ce schéma stratégique. Une conférence des maires a été organisée le 25 avril 2023 pour recueillir l'expression des communes membres quant à l'opportunité et aux modalités de poursuite sous conditions de ce projet.

En décembre 2023, un nouveau chargé de mission a été recruté par le Pays Midi-Quercy et travaillera sur la relance du projet de SCOT en 2024.

### 3) Planification du développement des ENergies Renouvelables (ENR)

La Loi du 10 mars 2023 dispose que les communes définissent des Zones d'Accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'Energies Renouvelables (ZAER) dans un délai de 6 mois suivant la mise à disposition d'informations techniques de la part de l'Etat. Un courrier de la Ministre en charge de la transition énergétique a précisé que ce délai courrait jusqu'au 31 décembre 2023. Par la suite, ces ZAER peuvent être intégrées au PLUi via une procédure de modification simplifiée pour faciliter la réalisation des projets.

Dans le contexte actuel de la crise énergétique et des effets d'opportunité liés, les élus locaux sont confrontés à de très nombreuses sollicitations de la part de porteurs de projets de production d'ENR, en particulier pour l'implantation de centrales photovoltaïques au sol sur des terres considérées comme à faible valeur agronomique. Ces sollicitations interviennent alors que les projets de production d'ENR font l'objet d'une attention forte et légitime de la part des habitants en raison notamment de l'incidence potentielle de ceux-ci sur leur cadre de vie.

Considérant l'importance des enjeux nationaux et locaux, l'année 2023 a été consacrée à de nombreux travaux sur ce sujet avec comme support de réflexion le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays Midi-Quercy approuvé le 13 octobre 2020, qui décline à l'échelle de la CCQRGA des objectifs de production d'ENR. Deux conférences des maires ont été organisées le 25 avril 2023 et le 3 octobre 2023 pour accompagner les communes dans la définition de leurs ZAER et évaluer la cohérence de celles-ci avec le projet de territoire. Ce travail collectif s'est concrétisé le 5 décembre 2023 par une délibération du conseil communautaire évaluant la cohérence des ZAER avec les documents de planification du territoire (PCAET et PLUi).

### 4) Application du Droit des Sols (ADS)

Suite à la fin de mise à disposition des services de l'Etat, l'instruction des demandes d'urbanisme de 16 communes de la CCQRGA est confiée depuis le 1er janvier 2023 au service unifié du Centre Instructeur Nord (CIN) qui coordonne les services communs (mutualisés) du droit des sols de trois communautés de communes au bénéfice des communes adhérentes. Ces communes conservent la compétence ADS. Le choix des élus de recourir à ce service a été fondé sur trois motifs déterminants : la proximité géographique et humaine, l'efficacité du service et des missions plus étendues permettant d'alléger le travail des agents en mairie.

Une instructrice du droit des sols a été recrutée par la CCQRGA pour le compte des communes adhérentes et travaille au sein de cette structure pour instruire les demandes d'urbanisme sur ces 16 communes. Un logiciel métier spécialisé a été acquis pour faciliter l'exécution de ces tâches et permettre le déploiement de la dématérialisation des demandes d'urbanisme pour les usagers, contribuant ainsi à la modernisation du service public.

A la fin de l'année 2023, le bilan du fonctionnement de ce nouveau service ADS est très majoritairement reconnu comme positif par les élus locaux.

### 5) Exercice du Droit de Prémption Urbain (DPU)

52 déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été instruites par la CCQRGA en 2023. Pour rappel, 177 DIA avaient été traitées en 2022 (-70,6%) et 102 DIA en 2021, ce qui témoigne d'une très forte baisse des transactions immobilières dans un contexte de renchérissement du prix des biens, du prix des matériaux et de forte hausse des taux d'intérêt.

Trois délégations ciblées de DPU (article L5211-9 du CGCT) ont été accordées aux communes pour la réalisation de projets spécifiques :

- le 17 mars 2023 : délégation ciblée à l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie pour l'acquisition de la parcelle B129 située à Verfeil, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain « Cœur de village » afin de répondre aux besoins locaux en logements ;
- le 5 juillet 2023 : délégation ciblée à la commune de Varen pour l'acquisition de la parcelle AB321 à Varen, pour l'extension de la maison de santé pluridisciplinaire afin de répondre aux besoins croissants de services de santé ;
- le 27 octobre 2023 : délégation ciblée à la commune de Puylagarde pour l'acquisition des parcelles D884 et D885 à Puylagarde, pour étendre l'espace public de la salle des fêtes et créer un logement communal.

#### 6) Planification des mobilités

La CCQRGA a été lauréate en 2022 de l'Appel A Manifestation d'Intérêt (AMI) « Avenir Montagnes Mobilité », un programme porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Le projet comporte quatre axes dont l'élaboration d'un Plan de Mobilités Simplifié (PDMS) qui constitue un outil souple et stratégique pour organiser les mobilités sur le territoire. Le PDMS n'a pas de relations juridiques avec d'autres documents ; il n'a donc ni effet juridique ni caractère d'opposabilité.

La réalisation du PDMS a été confiée en novembre 2023 à un prestataire externe : le bureau d'études ITER situé à Toulouse. L'étude débutera en janvier 2024 et sera réalisée sur neuf mois. Elle devra atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer les conditions de mobilité des habitants, en particulier pour les publics susceptibles d'être concernés par la précarité mobilité (personnes âgées isolées et/ou personnes avec peu de ressources financières) ;
- Contribuer à la politique « Climat-Air-Energie » du territoire en développant des offres de mobilité alternatives à l'usage individuel de la voiture.

La collectivité attend également de cette étude la formulation de propositions innovantes en phase stratégique ainsi qu'une expertise détaillée sur les modalités techniques, institutionnelles et financières de mise en œuvre du plan d'actions.

#### 7) Système d'Information Géographique (SIG)

La CCQRGA est compétente en matière de SIG. Ce service mutualisé permet de faciliter la diffusion de l'information en matière d'urbanisme et de développer la connaissance du territoire. Il constitue ainsi un puissant outil de gestion et d'aide à la décision sur de nombreux thèmes.

En 2023, cet outil a été mis à jour et diffusé dans les mairies sous une forme simplifiée, plus complémentaire des services cartographiques apportés par le logiciel métier NEXTADS. Le SIG intercommunal a également été mobilisé régulièrement par les communes membres pour un accompagnement dans les actions suivantes :

- identification des logements vacants et/ou dégradés
- identification de potentiels biens sans maître
- supports de travail pour les obligations légales de débroussaillage
- supports de travail pour l'adressage (décret n° 2023-767 du 11 août 2023)
- supports de travail pour les projets d'aménagement (fonds de plan, réseaux ...)

- analyses pour l'opération de revitalisation du territoire (programme Petites Villes de Demain)
- cartographie et comptage des réseaux viaires communaux

En 2023, une démarche interservices a été initiée avec les services EAU et assainissement de la CCQRGA. Deux séances de formation interne SIG ont été proposés aux agents de ces services le 6 et le 13 juin 2023.

A terme, cette démarche permettra d'actualiser et de préciser le plan technique du réseau AEP, et de réaliser une étude capacitaire du réseau AEP à desservir les nouvelles constructions prévues sur les zones constructibles du PLUi, sans renforcement ni extension du réseau.

#### 8) Animation de la commission urbanisme QRG

Au cours de l'année 2022, la commission urbanisme s'est réunie lors de 7 séances pour appuyer les choix de la collectivité dans les dossiers évoqués ci-avant (PLUi, ADS, ENR ...) en formalisant des avis et propositions transmis régulièrement au bureau de la communauté de communes. Le service urbanisme a assuré l'organisation, l'animation et le secrétariat de ces séances.

Suite à de nouvelles élections municipales à Saint-Antonin-Noble-Val, la commission urbanisme a accueilli le 12 septembre 2023 quatre nouveaux membres élus sur cette commune en remplacement des élus sortants :

- Elisabeth BIRS, Maire
- Josian PALACH, adjoint
- Alexandra PAPADOPOULO, adjointe
- Eric SCHATZ-BOITEL, adjoint

Par ailleurs, suite à la démission d'Alain EMERIAU de son mandat de Maire de Cazals, Madame Catherine BAGES, Maire de Cazals, a intégré la commission urbanisme en remplacement de son prédécesseur à cette même date.

### 5.5 Fab Lab – Tiers Lieu

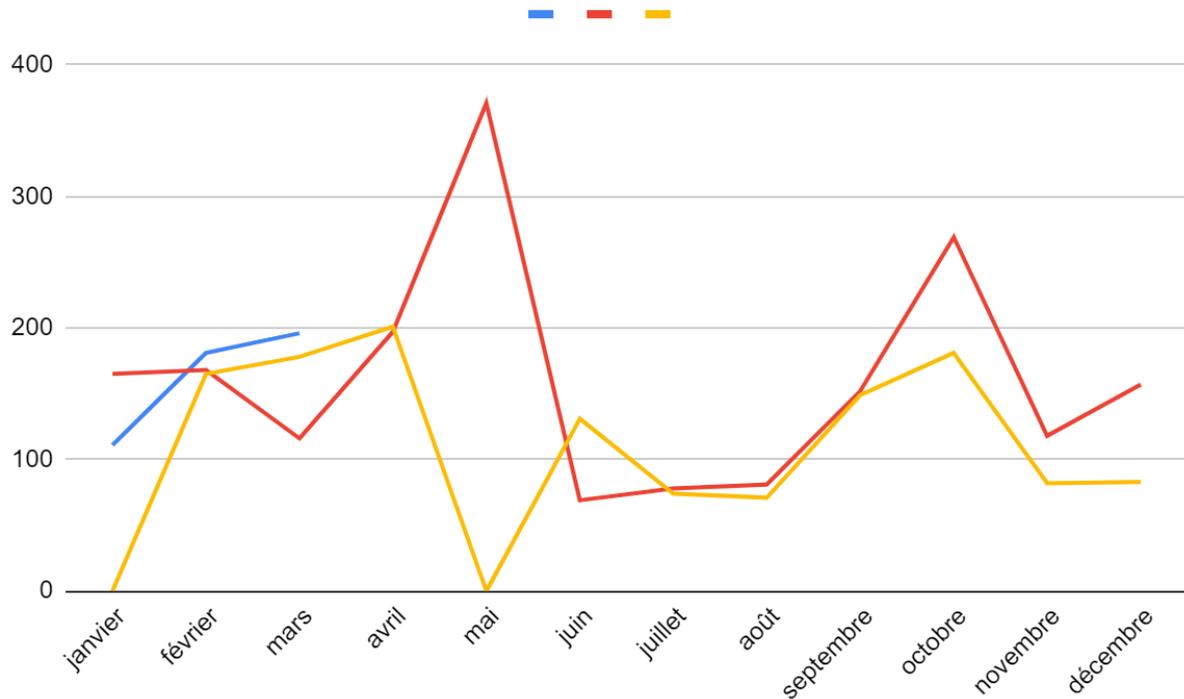
#### **Le projet fablab**

Le nouveau site de La Fabrique a ouvert ses portes au public en octobre et est aujourd'hui presque entièrement opérationnel. Les deux premiers trimestres ont été consacrés à la fin du chantier de La Fabrique et au déménagement du fablab. L'équipe du fablab a dû réaliser une partie des travaux tout en poursuivant une continuité de service et sa programmation. La gestion des retards du chantier a fortement impacté le bon fonctionnement du service et son installation n'est toujours pas terminée.

#### **Fréquentation**

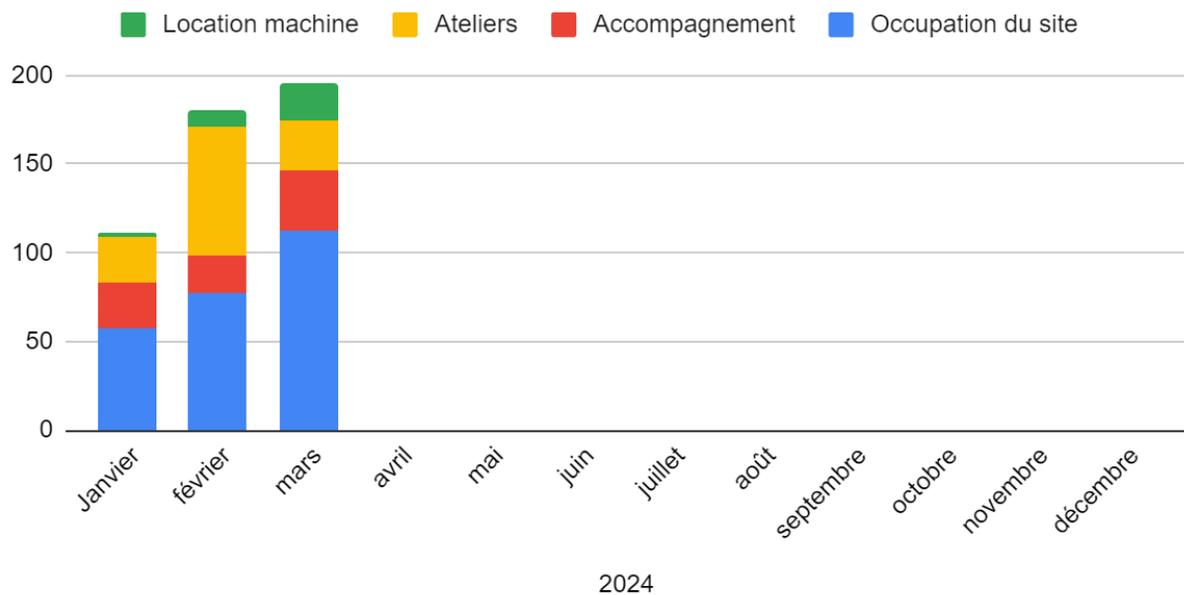
Le fablab poursuit sa progression de fréquentation durant l'année 2023 (courbe rouge) avec 1941 personnes enregistrées contre 1316 en 2022 (courbe jaune). La fréquentation est dopée en 2023 par des événements importants comme le "tremplin à l'entrepreneuriat dans la filière chanvre (bâtiment & textile)", la "journée pro formation" en septembre et par "la nuit des makers" en octobre ce qui démontre la capacité du lieu et de l'équipe à attirer des publics sur des événements d'importances. L'occupation du site est globalement en augmentation notamment lors des trois premiers mois de l'année 2024. Cette

augmentation de la fréquentation est permise par l'augmentation globale de la fréquentation du fablab mais aussi par l'utilisation du site à proprement parler pour des activités annexes : accueil des réunions d'information de la CMA82, etc.



Une analyse plus fine sur la période du premier trimestre 2024 permet de distinguer une nette augmentation des activités et notamment de l'utilisation des machines.

### Occupation du site, Accompagnement, Ateliers, Location machine et TOTAL



### Adhésions

Une nouvelle politique tarifaire, proposant des adhésions moins chères mais systématiques pour

bénéficiaire des services de La Fabrique permet une remontée des adhésions. Nous comptabilisons (en date du 3 avril) 73 adhésions payantes : 58 adhésions "particulier", 8 adhésions "de soutien" et 7 badges de niveau.

Notre plateforme de gestion (fabmanager) comptabilise depuis son lancement en novembre 2022, plus de 340 membres (actifs et nos actifs compris).

### **Les objectifs**

Les objectifs de l'équipe pour l'année 2024 sont d'atteindre 100 adhésions payantes, dont 12 badges de niveau I. Pour la fréquentation du site, l'objectif est de dépasser un cap des 2000 personnes en 2024. Enfin, le projet doit développer rapidement son offre de service pour gagner en autonomie financière.

### **Les limites**

L'équipe est limitée à 2 ETP et doit développer ses actions pour deux publics, à la fois des usagers du service public, dans une mission d'animation du territoire, mais aussi une clientèle susceptible de payer des services. L'accompagnement très pointu et spécifique des personnes avec les machines limite la fréquentation à un nombre restreint d'individus. C'est pourquoi, l'autonomisation des publics et notamment des professionnels est un enjeu primordial pour l'équilibre économique du projet.

### **Ancien fablab Origami**

En centre-bourg, plusieurs projets n'ont pas pu voir le jour. C'est le cas de l'école régionale du numérique au sein de l'ancien local du fablab au 6 bis rue du Long. La formation n'a pu être lancée faute d'inscriptions suffisantes. Le projet de Master avec la CMA82 n'a pas pu se concrétiser.

Conformément à la feuille de route proposée par le groupe de travail du TL de Caylus, nous avons pu rebondir en proposant, un appel à projet pour occuper l'ancien local du fablab. Seul l'association, Draw international a répondu favorablement à cet appel à projet. Une résidence pour artistes locaux "Art House Caylus" est née et va proposer des microrésidences pour artistes durant toute l'année ainsi que proposer des ateliers de pratique artistique amateur. Ces résidences artistiques seront tournées vers l'innovation avec une coopération étroite avec La Fabrique. Le lieu a officiellement ouvert ses portes le 13 avril.

Au rez-de-chaussée de l'ancien fablab et dans le cadre du projet OCCRE, un concours entrepreneurial a été lancé avec à la mise à disposition du rez-de-chaussée de l'ancien fablab pour une cheffe d'entreprise qui s'installera au printemps 2024.

### **DEFI'OCC projet Prométhée**

Le tiers-lieu de Caylus et son fablab son lauréat pour la mise en œuvre d'un projet nommé Prométhée dans le cadre de l'appel à projet DEFI'OCC. Une grande partie du projet reposé sur l'articulation du Master de la CMA82 avec le territoire. Malheureusement, indépendamment de l'action de l'équipe, le projet du Master à Caylus accuse un retard considérable. La CMA82 n'a programmé à Caylus que des master classe à Caylus à titre expérimental, nous n'avons pas de visibilité sur les offres de formations en 2025.

### **Appel à projet FABRIKINOV**

En 2023, l'équipe du fablab avait lancé de manière expérimentale un appel à projet pour accompagner 1 à 2 projets par an. L'équipe avait décidé de travailler avec l'association Origami pour le projet du doudou conteur et avec un autoentrepreneur : "Cerf Volant et Cie". Seul l'accompagnement de ce dernier a pu être mené au bout et permet à cette personne d'utiliser de manière régulière et en toute autonomie les machines de La Fabrique. Fort de ce succès, l'équipe propose de consolider ce dispositif en mobilisant la commission du développement économique pour la sélection des candidatures en 2024.

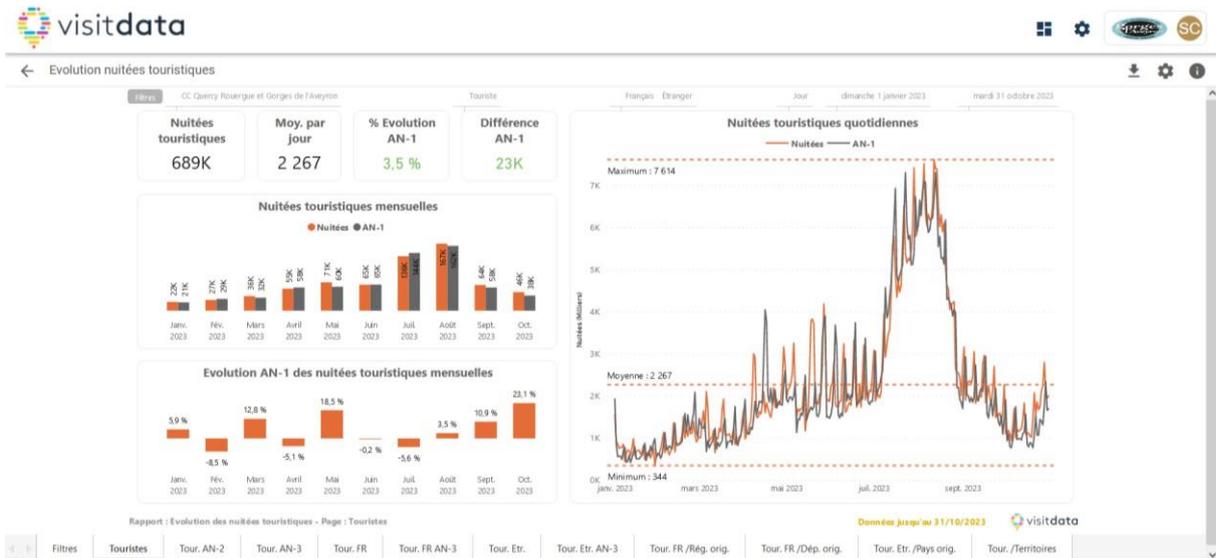
## **5.6 Office du Tourisme Intercommunal (O.T.I.)**

Ce bilan a été réalisé par Sophie Chasseriaud, Directrice de l'Office de Tourisme Intercommunal Causses et Gorges de l'Aveyron. Les chiffres ont été arrêtés en novembre 2023. Ce bilan a également été partiellement complété par sa remplaçante Zoé Sans-Arcidet-Lacourt sur le temps de son congé maternité.

1) Observation du territoire : fréquentations

a. Chiffres de fréquentation du territoire via Flux Vision Tourisme

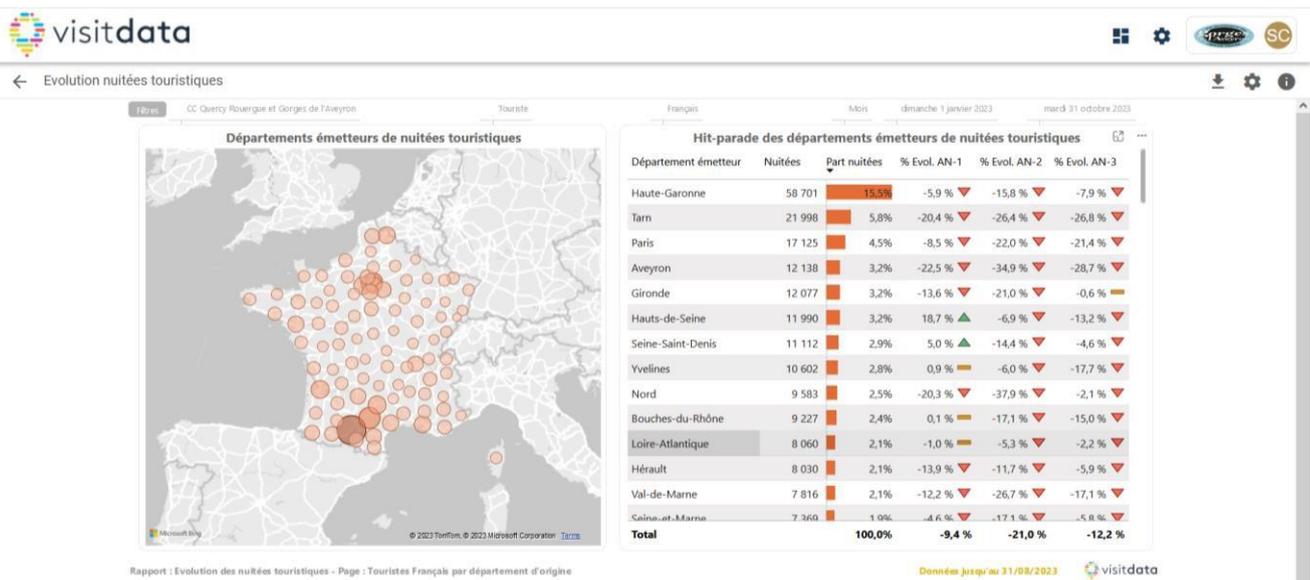
i. Evolution du nombre de nuitées 2022-2023 (données Janvier à Novembre)



Commentaires : Le nombre de nuitées 2023 enregistré reste stable et légèrement en hausse par rapport à 2022 (+3,5%). On constate que le phénomène de rééquilibrage des flux, observé l’an dernier de façon marquée, se poursuit et se consolide, avec des fréquentations mensuelles en dents de scie, en hausse sur la période des ailes de saison : +12,8% en mars, +18,5% en mai, +10,9% en septembre et +23,1% de nuitées touristiques en octobre.

Quant à la haute saison, on enregistre une évolution négative pour 2023 : -0,2% en juin et jusqu’à - 5,6% en août.

ii. Répartition des nuitées touristiques françaises par département émetteur (données janvier à décembre)



Commentaires : Le top 5 des départements émetteurs de nuitées est toujours inchangé, mais la part de ce top 5 évolue à la baisse et tend chaque année à se rapprocher de la

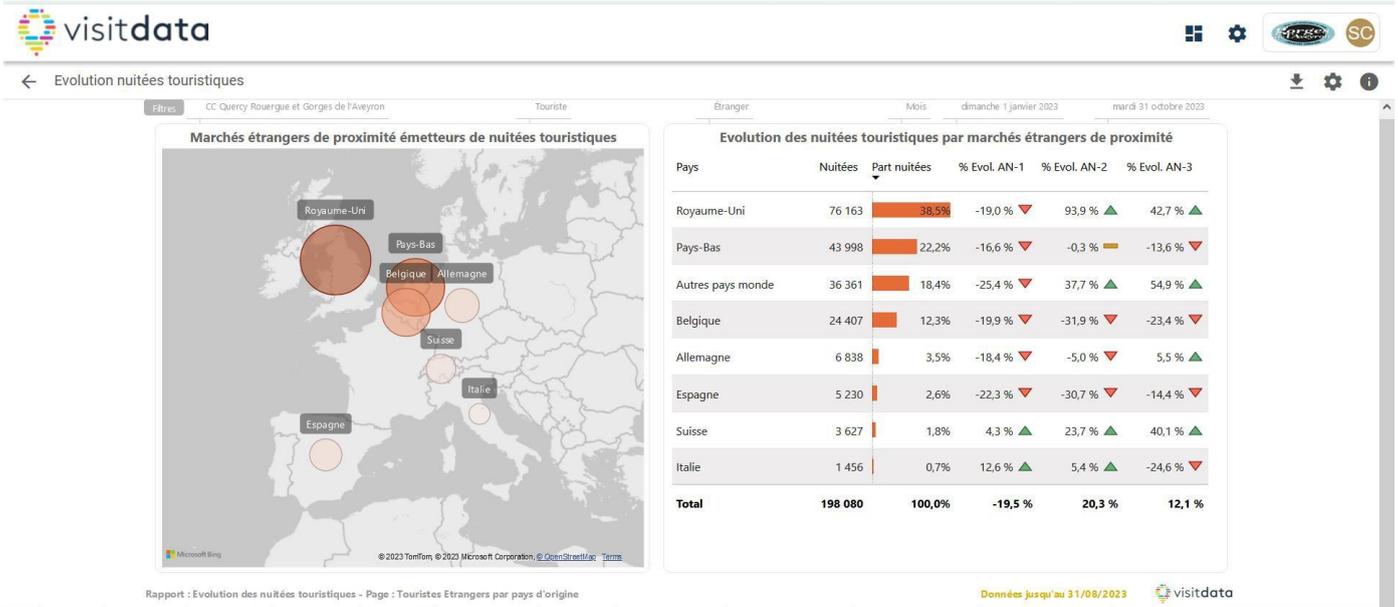
fréquentation issue . Ainsi, la part de nuitées consommées sur le territoire évolue (comparativement à 2022) comme suit :

Part de nuitées émises par des visiteurs de Haute Garonne : -5,9%  
Part de nuitées émises par des visiteurs du Tarn : -20,4%

Part de nuitées émises par des visiteurs de Paris : -8,5%

Part de nuitées émises par des visiteurs de l'Aveyron : -22,5%  
Part de nuitées émises par des visiteurs de Gironde : -13,6%

### iii. Evolution des nuitées touristiques par marchés étrangers de proximité

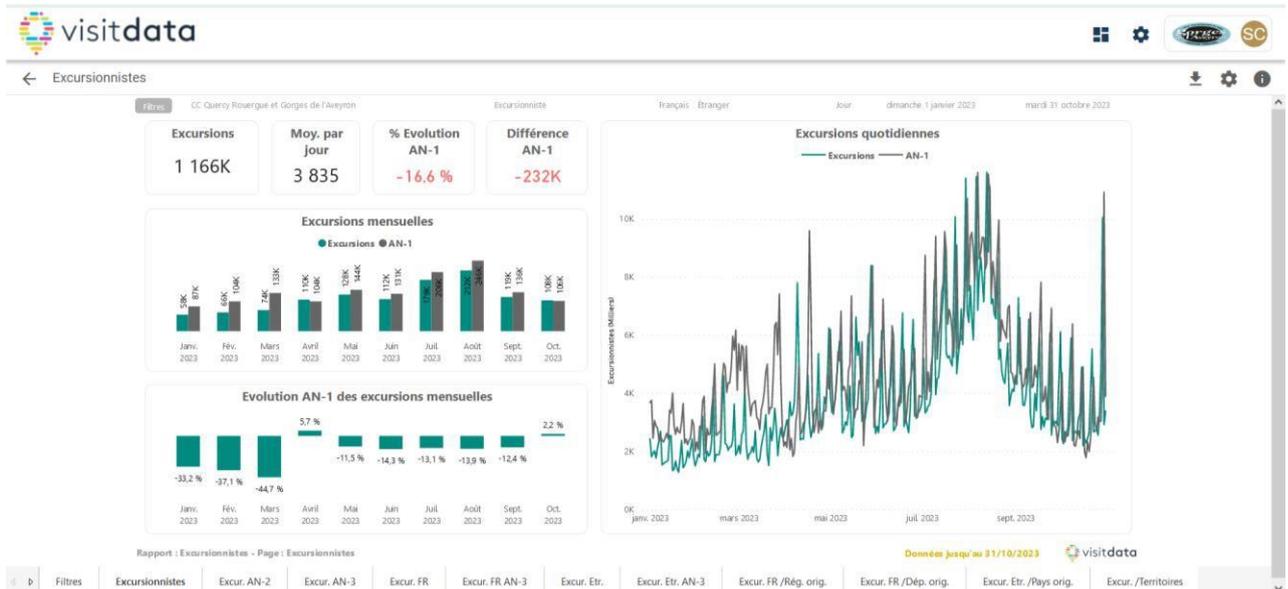


Commentaires : on observe une évolution à la baisse assez nette en 2022, des bassins émetteurs suivants, qui restent malgré tout le top 5 des pays émetteurs :

Des parts de nuitées émises par des visiteurs du Royaume-Uni : -19%  
Des parts de nuitées émises par des visiteurs des Pays-Bas : -16,6%  
Des parts de nuitées émises par des visiteurs de Belgique : -19,9%  
Des parts de nuitées émises par des visiteurs d'Allemagne : -18,4%  
Des parts de nuitées émises par des visiteurs Espagne : -22,3 %

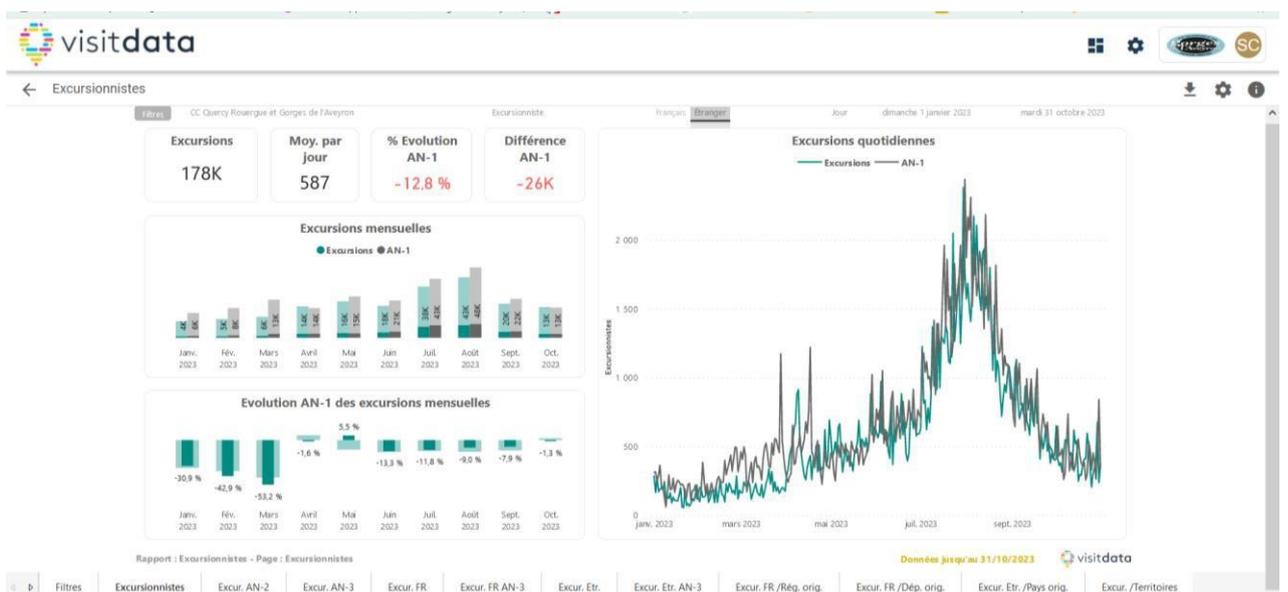
Signe d'une mutation des clientèles en cours, au profit de nouveaux bassins émetteurs. La Suisse (+4,3%) et l'Italie (+12,6%) pour les bassins étrangers ; les Hauts de Seine (+18,7%) et la Seine Saint Denis (+5%) pour les départements français.

## iv. Excursionnistes français enregistrés sur le territoire intercommunal



Un chiffre qui exclut les excursionnistes récurrents (erratum 2022 : 1 541 000 excursionnistes enregistrés) de 1 166 000 excursionnistes entre janvier et octobre 2023, soit une baisse de -16,6% par rapport à 2022. Cette baisse s'enregistre également sur la période estivale, facilitant également un lissage des fréquentations, entre début mai et fin septembre.

## v. Excursionnistes étrangers enregistrés sur le territoire intercommunal



## B. Les sites de visites, événements et bureaux d'informations

touristiques Dans les Bureaux d'Information Touristique

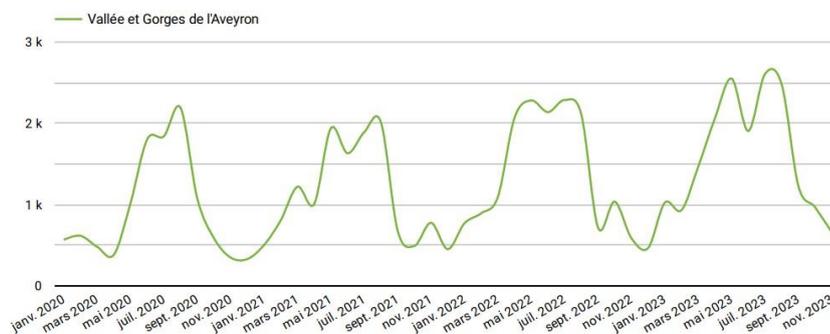
Nombre de visiteurs accueillis au comptoir	Nombre de demandes d'information traitées par mail (mails sortants : janvier à mi-Novembre)	Nombre de demandes d'informations traitées par téléphone (appels entrants standard OTI janvier à mi-Novembre)
24 046	276	2516

Grotte du Bosc (01 au 11/2023)	Abbaye de Beaulieu	Château de Cas	St Martin Laguépie	Lac Pariso t	Baignade Laguépie	Acti Eaux-Vives	Jardins du Quercy	Parc Aventure St Antonin
13 944	17 865	663	2 320	8 303	6 700	Nc	1776	Nc

Un Piano sous les étoiles	Festival Samba al País	Marchés gourmands Parisot	Caylus Classique	Foire à la Chataigne	Fête des Battages	Fête de la lavande	Marché de s Potiers
220	3 500	5 400	950	12 000	1 000	350	8 000

## C. Les sentiers, la rando...

Fréquentation page web du site France Vélo Tourisme pour l'itinéraire Vallée et Gorges de l'Aveyron : 9669 visiteurs uniques sur la page.



Mois	Vues de page	Visiteur...
nov. 2023	660	374
oct. 2023	970	536
sept. 2023	1 231	671
août 2023	2 481	1 228
juil. 2023	2 609	1 346
juin 2023	1 908	1 062
mai 2023	2 553	1 391
avr. 2023	2 062	1 198
mars 2023	1 468	786
févr. 2023	934	517

Enregistrés également sur Cirkwi, on comptabilise pour 2023 35 téléchargements de traces GPX pour l'itinéraire Gorges de l'Aveyron.

Des éco-compteurs ont également été positionnés par le conseil départemental, depuis juillet dernier, sur divers points d'itinérance du secteur QRGA, permettant ainsi d'enregistrer des fréquentations sur les itinéraires de la véloroute, du GR36, du GR46, et du GRP, comme suit :

- Véloroute (compteur de Féneyrols) : 4 201 visiteurs
- GR 36 (compteur de Laguépie) : 2 654 visiteurs
- GR 46 (compteur de Saint Projet) : 2 096 visiteurs
- GRP (compteur de Puylaroque) : 659 visiteurs

2) Sur le web...

a. Le site internet

Comme précédemment évoqué, le site internet ayant été piraté en cours d'année, les outils d'analyse ont été retirés en juin du site internet afin d'en renforcer la sécurité. Nous ne disposerons donc cette année que de chiffres limités pour établir des comparaisons. Cependant, voici ceux dont nous disposons, issus de l'hébergeur du site, OVH.

<https://causses-gorgesaveyron.com> mis en ligne le 06/04/2022

Résultats d'audience sur la 1e année de parution du site :

297 770 pages vues

79 634 visiteurs

Résultats du 01/01/2023 au 08/11/2023 :

1 016 071 pages vues soit une progression +71%

272 936 sessions visiteurs soit une progression de +2,43%

b. Les

réseaux sociaux

Environ 165 contenus

postés

i. Facebook

2022 : 5 276 abonnés – 5 000 fanspage

2023 : 5 491 abonnés - 5 147 fanspage

ii. I

nstagram 2022 : 2

422 abonnés

2023 : 2 754 abonnés

c. G

oogle fiches De

juin à novembre

2023 :

- BIT Saint Antonin Noble Val : 7 597 vues / 3 226 interactions dont 700 appels / 843 demandes d'itinéraires / Modérations : Avis et notation des visiteurs: 4.4/5 (162 avis)
- BIT Laguépie : 1 902 vues / 514 interactions dont 90 appels / 229 demandes d'itinéraires Avis et notation des visiteurs : 4.1/5 (15 avis)
- BIT Caylus : données non récupérées. Avis et notation des visiteurs: 4.2/5 (22 avis)
- Autres fiches gérées par l'OTI :

Nom	Nb de vues	Nb d'interactions	Avis / Modérations
Cascade pétrifiante	97 627	10 339	696 / 0
Maison Romane	2 451	239	6 / 0
Baignade Viaur	11 700	1 573	98 / 0
Via Ferrata	23 427	2 434	11 / 0
Lac Parisot	19 135	4 440	240 / 0

Gorges de l'Aveyron	525	9	1 / 0
---------------------	-----	---	-------

## 3) Côté Ventes Boutique et Visites Guidées

## a. Résultats de la Boutique (08/11/2023)

	Caylus	Laguépie	Saint-Antonin
Ventes 2019	1 238.35	495.60	13 803.60
Ventes 2020	1 147.40	903.90	15 568.30
Ventes 2021	2 099.80	922.10	20 643.20
Ventes 2022	3 453.80	1 683.40	23 037.34
Ventes 2023	2 723,76	2 270,82	20 134,02
Evolution 2022/2023	- 21%	+ 34%	-12 %

## b. Résultats visites

## i. Visites de groupes et individuels regroupés

2022	Visites guidées groupes	Visites estivales (individuels regroupés)	TOTAL
Nb de pax	1 137	170	1 307
Ventes	3 869€	1 591,50€	5 460,5€

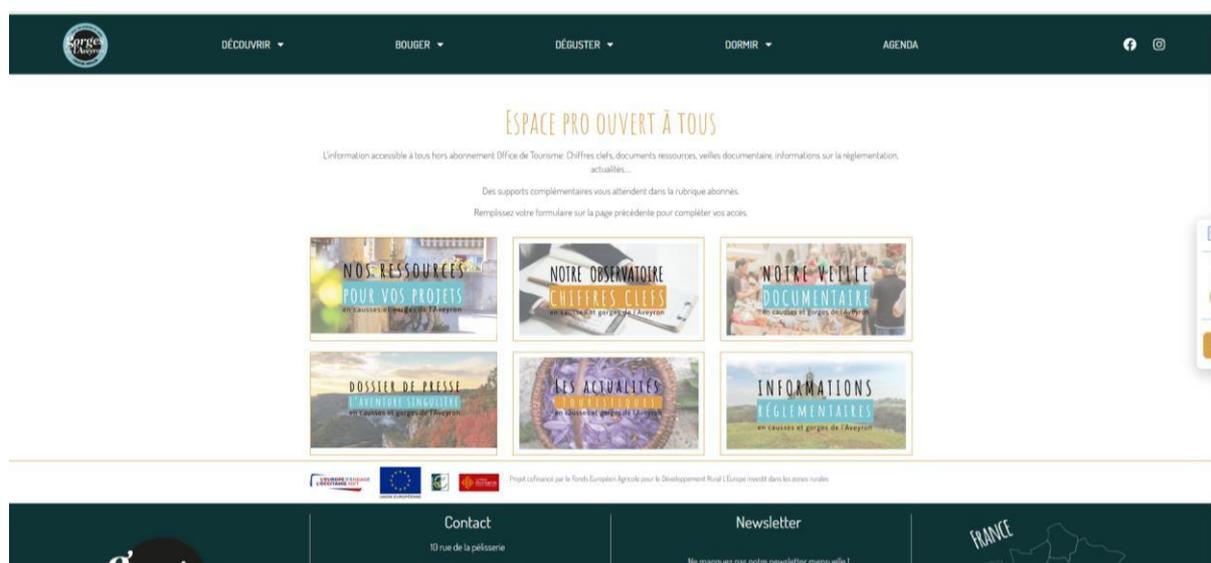
2023	Visites guidées groupes	Visites estivales (individuels regroupés)	TOTAL
Nb de pax	1 204	240	1 444
Ventes	6 260,50€	3 250,50€	9 511€

## c. Résultats collecte de taxe de séjour

	QRGA	Pourcentage
2018	43 748 €	/
2019	83 125 €	+90%
2020	61 260 €	-26%
2021	77 624 €	+ 27%
2022	77 928€	+ 0,4%
2023	74 183.22 €	- 5.04%

## 4) Les Actions engagées et projets lancés en 2022

## a. Mise à jour du site internet



Le site [www.causses-gorgesaveyron.com](http://www.causses-gorgesaveyron.com) mis en ligne en avril 2022 a un an d'existence. Réalisé en interne, il intègre depuis le début janvier 2023, de nouveaux espaces et fonctionnalités:

- L'espace pros a été également mis à jour et contient : un espace gratuit contenant différentes rubriques qui ont été alimentées (certaines rubriques devront être alimentées en 2024) : ressources pour vos projets, chiffres clés, actus touristiques, informations réglementaires
- Un espace payant ouvrant accès à une sélection de la photothèque et vidéothèque de l'OTI, tutoriels des ateliers numériques

La page d'accueil a été revue pour accueillir diverses modifications, conformément avec le schéma d'orientations touristiques local :

- Un menu de haut de page a été ajouté incluant une page comment venir ? Et une page parking, informant les visiteurs des espaces de stationnements disponibles ainsi que les informations utiles pour se rendre sur le territoire, dont un calculateur d'itinéraire, le simulateur carbone de l'Ademe, et mettant en avant l'Occitanie Rail Tour

- Un menu valorisant les défis de l'aventurier
- La série de podcasts 100% Aventuriers d'Ici
- Les 4 circuits de saison.

Différentes actions ont permis d'optimiser le référencement du site web.

Le site internet a subi un piratage informatique fin mai- début juin qui nous a contraints à le faire évoluer vers plus de sécurité, et à faire intervenir une agence spécialisée pour nettoyer le codage infecté. De nombreux outils et plugin, dont notre outil statistique, ont été supprimés du site. Un autre système devra être trouvé en 2024.

#### b. L'outil de conseil en séjour : Apitour



L'outil Apitour est une application en cours de développement par l'Agence de Développement Touristique du Tarn et Garonne et mise à disposition des offices de tourisme de l'ensemble du département. Elle permet de remplir deux fonctionnalités :

- Un support au conseil en séjour par le biais d'une sélection d'offres enregistrées dans la base de données Apidae (le conseiller en séjour au comptoir peut sélectionner des prestataires renseignés dans Apidae pour envoyer par mail, sms, ou en imprimant la sélection demandée par le visiteur)
- Comptabiliser le nombre d'actes de renseignement effectués au comptoir.

L'application, en cours de développement au sein du département, et au sein de nos services nécessite formations des utilisateurs et accompagnements au déploiement. Des modifications doivent être intégrées pour rendre l'outil opérationnel.

#### c. Stratégie Social Media et plan de promotion-communication unique

Une nouvelle stratégie social média a été lancée en 2022 par la conception d'un cahier des charges dédié. Cette stratégie précise les orientations, les thématiques à aborder ainsi que la manière de les traiter en cohérence avec notre signature et positionnement « L'aventure singulière ».

Dès janvier 2023, a été lancée la seconde phase de qualification de cette stratégie, avec la mise en œuvre d'un plan marketing-communication unique englobant une planification annuelle des publications. Celui-ci, destiné à mettre en cohérence les divers outils et supports de l'OTI pour en optimiser l'efficacité, intègre un récit de territoire suivi par thématiques mensuelles, et favorise l'interaction des followers, tout en donnant l'envie de découvrir sur sites.

Cette stratégie intègre également une dizaine de podcasts destinés à mettre en valeur les artisans et producteurs du territoire. Ainsi ce sont environ 170 publications classiques (prévues pour affichages sur nos plateformes de réseaux facebook et instagram hors vidéos, et rappels agendas) qui ont été publiées dans une logique de récit global annuel pour 2023, dont notamment un jeu-concours.

Les partenariats mis en oeuvre avec Toulouscope et La Dépêche : Encarts print achetés via les médias suivants



:

- Échappées belles : 1 290 155 lecteurs
- Guide été La Dépêche Tarn-et-Garonne : 60 000 exemplaires
- C'est l'été (les petits bandeaux pour nos visites guidées) : 3 parutions / semaine sur les mois de juillet et août dans La Dépêche Tarn-et-Garonne : 53000 lecteurs par semaine, 70000 week-end.

## Campagnes digitales réalisées via

- Toulouscope, le city guide : 3233 visites et 11 161 adressages newsletters (taux d'ouverture 52,91%)
- Via les réseaux Toulouscope : 10 500 personnes touchées et 270 interactions
- Insertion dans le top des balades autour de Toulouse 3300 visiteurs



"Un été sans Horizon, c'est comme un dimanche sans marché Victor Hugo, un week-end sans match au Stade ou au Stadium, un périple sans bouchons le mardi soir, une discussion avec un.e bordelais.e sans embrouille..."

- Insertions web banner et display : 45 000 impressions

0,28% taux de clics (126 clics).

- La Dépêche : 39 980 impressions, 34 clics en vue d'annoncer divers événements, en juillet / 20 009 impressions, 59 en août / 20 014 impressions et 48 clics en septembre.



## d. Editions et lancement de la signature Aventure Singulière

La brochure 2023 a été conçue en interaction avec le site web, ainsi que les réseaux sociaux et podcasts réalisés avec producteurs et artisans du territoire, mais aussi avec l'outil Apitour, permettant l'édition en direct avec le visiteur au comptoir, d'une sélection d'offres touristiques. Elle reflète les valeurs et engagements liés au positionnement Aventure Singulière.

Elle intègre par ailleurs cette année une charte de l'aventurier responsable, une sélection de photos réalisées par les followers des réseaux sociaux, ainsi qu'une présentation du territoire 4 saisons. Elle réserve par ailleurs un espace spécifique aux artisans du territoire, ainsi qu'à des récits d'expériences réalisées sur le territoire.

De même la carte de territoire a été rééditée et améliorée tout en restant dans la droite lignée de celle éditée en 2022. Elle a été recentrée sur la QRG tout en permettant d'afficher les territoires voisins et les sites les plus proches. Elle affiche un réseau de routes permettant d'accéder aux sites tout en affichant le kilométrage entre les points d'intérêt.

## e. Avenir Montagne Ingénierie

La communauté de communes et l'Office de tourisme ont été lauréats de l'appel à projets Avenir Montagne Ingénierie, porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. L'optique étant la conception puis la mise en œuvre d'un schéma d'orientations touristiques local sur plusieurs années intégrant les objectifs de transition et de développement durable.

Lancement du groupe de travail identité de marque : 7 ateliers réalisés. Puis, en parallèle, lancement des cahiers de récit partagé afin de recueillir les récits de territoire des habitants, prestataires et élus afin de raconter au mieux, et avec fidélité, le territoire.

Pour la deuxième année du dispositif Avenir Montagne Ingénierie, divers travaux ont été entrepris, à l'exemple d'une étude de faisabilité pour étudier la possibilité technique d'une liaison cyclable entre Caylus et Saint Antonin. Une assistance à management de projet a été sollicitée en vue de disposer d'outils tels qu'un outil de calcul de bilan GES de la destination Causses et Gorges de l'Aveyron, hors déplacement initial, mais également une note concernant les divers modèles et projets d'offices de tourisme : structuration juridique, mais aussi projet global de structure en vue d'anticiper de futures évolutions pour l'OTI (à confirmer en octobre 2024).

La dernière version du Schéma d'Orientation devrait être finalisée en décembre 2023, pour validation en conseil et mise en œuvre entre janvier et juin, date de finalisation de programme Avenir Montagne Ingénierie.

#### F. Le Pôle de Pleine Nature QRGA et Cluedo Géant

La candidature QRGA à l'Appel à Projets Pôles de Pleine Nature du Massif Central a été retenue. Le projet global est adossé au schéma d'orientations touristiques local. Un chargé de mission dédié a été recruté pour les 3 années du dispositif (date de prise de fonction 15/01/2024).

Certaines actions ont été prévues pour être entreprises en partenariat avec Ouest Aveyron Communauté, également Pôle de Pleine Nature.

Cet été ont repris les cluedo géants initiés à Caylus en 2022 pour être adaptés avec un nouveau scénario à Saint Antonin Noble Val.

#### G. Le festival des Sports Nature

La CCQRGA par le biais de son OTI, a décidé de reprendre l'organisation de l'événement, précédemment organisé dans le cadre du Pôle de Pleine Nature, porté par le PETR, et qui s'est déroulé du 19 au 21 mai 2023, en partenariat avec le Trail des Trois Rocs, et qui intégrait une inauguration de l'espace VTT n°215 labellisé par la Fédération Française de Cyclisme, ainsi que diverses animations mise en place en partenariat avec divers acteurs du territoire. L'événement a rassemblé :

- 716 participants le jeudi de l'ascension pour l'événement associatif du Trail des Trois Rocs
- 151 participants le vendredi aux diverses animations proposées par les divers partenaires de et l'Office de Tourisme
- 110 participants le samedi sur les randonnées VTT / pédestre ainsi que les ateliers autour du vélo

#### 5) Perspectives 2024

- a. Renouvellement du classement de l'OTI en catégorie I en janvier puis renouvellement de la marque Qualité Tourisme. L'OTI devra en conséquence être audité en intégralité dans le courant de l'année pour voir renouveler la marque Qualité Tourisme.
- b. Tentative de refonte de l'Offre de service à destination des professionnels du tourisme et lancement de rdv thématiques pour les pros et associations
- c. Lancement du Pôle de Pleine Nature

- d. Poursuite de la mise en œuvre du Schéma d'Orientations Touristique Local 2024
- e. Mise en place d'ateliers préparatoires au Schéma d'Aménagement et de Diffusion de l'Information
- f. Mise en place et collecte des taxes de séjour additionnelles départementales et régionales, mise en place des rdv taxe de séjour
- g. Fin 2024 : Réflexion en vue de mettre en place les
- h. pass et billetterie proposés dans le cadre du schéma d'orientations touristiques local

## 5.7 Grotte du Bosc

Exploitation 2023 :

Pour sa saison 2023, la grotte du Bosc a accueilli **13 944 visiteurs** et les recettes générées s'élèvent à **120 920,71 euros** avec 86 094,5 euros en billetterie et 34 826,21 euros boutique.

Ces chiffres viennent confirmer d'une part la progression du site mais aussi la stabilité acquise par la structure.

### I. Les chiffres en détails

#### Les visiteurs

13 944 visiteurs (contre 13 243 en 2022) dont ;

12 184 visiteurs individuels

1 319 visiteurs en groupes

441 visiteurs pour les animations

1<sup>er</sup> janvier – 20 avril (groupes sur réservation) : 82 visiteurs

21 avril - 11 mai (vacances de printemps) : 898 visiteurs

12 mai – 7 juin (ponts et groupes) : 501 visiteurs

8 juin - 30 juin (groupes + ouverture mi-juin) : 739 visiteurs

1<sup>er</sup> juillet – 31 juillet : 3 645 visiteurs

1<sup>er</sup> août – 31 août : 6 725 visiteurs

1<sup>er</sup> septembre – 17 septembre : 778 visiteurs

18 septembre – 6 novembre (ouverture vacances d'automne) : 576 visiteurs

#### Les recettes

120 920,71 euros (contre 113 215,6 euros en 2022) dont ;

86 094,5 euros billetterie (contre 83 046,7 euros en 2022)

34 826,21 euros boutique (contre 30 027, 9 euros en 2022)

1<sup>er</sup> janvier – 20 avril (groupes sur réservation) : 539,69 euros (485 euros billetterie – 54,69 euros boutique)

21 avril - 11 mai (vacances de printemps) : 7225,27 euros (5548 euros billetterie – 1677,27 euros boutique)

12 mai – 7 juin (ponts et groupes) : 4373,39 euros (3364 euros billetterie – 1009,39 euros boutique)

8 juin - 30 juin (groupes + ouverture mi-juin) : 5909,3 euros (4577,5 euros billetterie – 1331,8 euros boutique)

1<sup>er</sup> juillet – 31 juillet : 33 808,41 euros (24 152 euros billetterie - 9 656,41 euros boutique)

1<sup>er</sup> août – 31 août : 57 890,60 euros (41 682 euros billetterie - 16 208,6 euros boutique)

1<sup>er</sup> septembre – 17 septembre : 6 523,97 euros (2600 euros billetterie - 3 923,97 euros boutique)

18 septembre – 6 novembre (ouverture vacances d'automne) : 4650,08 euros (3686 euros billetterie - 964,08 euros boutique)

### II. Les travaux de l'hiver

Depuis que la Communauté de communes QRGA est propriétaire et gestionnaire de la grotte du Bosc, des travaux sont menés chaque hiver pour développer l'offre mais également pour assurer un meilleur confort de nos visiteurs.

#### L'électricité sous terre

Accorder une attention particulière à l'éclairage pour un site touristique tel une grotte revêt une importance capitale, non seulement pour garantir la sécurité des visiteurs, mais également pour mieux mettre en valeur la grotte. L'hiver 2023, une minutieuse révision de l'éclairage a été entreprise : toutes les ampoules ont été remplacées par des LED, leur orientation a été ajustée avec précision et de nouvelles zones ont été mises en valeur par cet éclairage avec l'ajout d'ampoules avec différents faisceaux et intensités.

#### L'inventaire des minéraux et des fossiles

Lors de l'achat de la grotte, une collection de minéraux et de fossiles a été léguée par l'ancien propriétaire. La perspective de travaux dans l'ancien bâtiment d'accueil pour une réhabilitation en salle d'ateliers pédagogiques et salle d'exposition, a donné lieu à l'inventaire de cette collection avec un classement, des prises de vue et un rangement par catégories.

### **III. Stabilité et amélioration du nouveau fonctionnement**

#### L'équipe

Comme en 2022, l'équipe s'appuie sur une responsable de site, présente tout au long de l'année, ayant pour missions la gestion administrative et budgétaire, la communication, la médiation ou encore la promotion du site. La responsable de site s'appuie sur une responsable d'accueil dont le contrat sur 8 mois s'élève à 580 heures ; elle gère les réservations en ligne et sur site, l'accueil des visiteurs et les visites guidées. Fasse au nombre croissant de visiteurs et de demandes des groupes, le recrutement d'un vacataire effectuant des heures lors des pics de fréquentation (vacances d'avril, ponts de mai, groupes de juin) s'est avéré indispensable pour la saison 2023. L'équipe vient s'étoffer en juillet et en août avec un guide polyvalent qui gère également la caisse ainsi que deux autres guides, dont un recruté et rémunéré par le département, ce qui porte l'équipe à 6 personnes au total pour la saison estivale.

#### Communication et stratégie commerciale

L'équipe poursuit l'amélioration de ses outils de communication avec des changements sur le site internet ainsi qu'une forte présence sur les réseaux sociaux. Les relations avec la presse écrite et radio sont également développées.

En ce qui concerne la boutique, de nouvelles références sont ajoutées et d'autres enlevées en fonction du détail des ventes de l'année 2022.

#### La nouveauté 2023 : les animations

L'année 2022 était essentiellement dédiée à l'importance de doter le site d'un bon fonctionnement et d'une bonne communication. C'est cette assise qui nous a permis de développer le site en 2023 avec la proposition d'animations. 441 visiteurs ont participé à la chasse aux oeufs de Pâques, la course d'orientation, le concert des Journées européennes du Patrimoine ainsi que l'animation chauve-souris pour Halloween. Proposer des animations est gage d'une bonne vitalité du site, d'une bonne visibilité, de la fidélisation d'un public local, mais cela permet aussi de combler les éventuels déficits de la saison estivale. Il arrive qu'en juillet et août, la fréquentation touristique puisse être moins dense sur notre territoire, et ce pour diverses raisons indépendantes de notre volonté. La fidélisation d'un public local et les recettes générées par les animations viennent faire « tampon » pour éviter une perte trop importante des recettes.

#### Une opération de promotion réussie : le succès des Journées européennes du Patrimoine

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, la grotte du Bosc a proposé des visites guidées et un concert gratuit le samedi 16 septembre au soir. Cette soirée festive a été une réelle

réussite pour la promotion du site avec 250 personnes présentes.

## 5.8 Communication

### INTRODUCTION

Cette partie est consacrée à la communication externe et interne pour l'année 2023. Notre service s'est doté d'un budget de fonctionnement afin de pouvoir mieux servir les services et mettre à disposition des agents des outils performants. Le renouvellement du contrat de Nina Vivies a permis de renforcer le service, comme conseillère numérique, community manager, photographe et webdesign.

#### Communication globale relative à tous les services :

##### Le bulletin d'informations papier

Conception, rédaction de la Gazette du mois de décembre/janvier 2022 (N°38) et Juillet 2023 (N°39). Tirage à 500 exemplaires, avec une distribution par point de collecte. Une version au format PDF est aussi générée sur notre site web pour permettre la consultation en ligne. Nous avons mis en place un procédé d'inscription, afin de permettre aux lecteurs de recevoir automatiquement la gazette au format numérique dans leurs boîtes e-mails.

##### Site web

La communauté de communes dispose de 5 sites internet, tous conçus et gérés par le service communication

- **Grotte du Bosc** : [www.grottedubosc.com](http://www.grottedubosc.com)
- **Communauté de communes** : [www.cc-qrga.fr](http://www.cc-qrga.fr)
- **Enfance et jeunesse** : [www.cc-qrga.fr/enfancejeunesse](http://www.cc-qrga.fr/enfancejeunesse)
- **La Fabrique** : [www.lafabrique-caylus.com](http://www.lafabrique-caylus.com) (création 2023)
- **Office de tourisme** : [www.causse-gorgeaveyron.com](http://www.causse-gorgeaveyron.com) (traduction en 3 langues)

Ces sites nécessitent, tout au long de l'année une veille et des mises à jour régulière afin de suivre l'évolution des standards du web mais aussi éviter les attaques extérieures de plus en plus fréquentes.

##### Newsletter

Audit sur l'usage des news letters comme moyen de communication des divers services. Choix d'une solution avec un bon rapport Qualité/prix. Création des modèles pour les services demandeurs.

#### Communication du développement économique

- Communication pour la **journée Chanvre**, conception d'affiche, flyer et communication numérique. Scénographie du lieu « La fabrique », création d'une expo thématique sur le chanvre ainsi que des Totems pédagogiques autour des usages du Chanvre.
- Rédaction d'un synopsis et d'un story-board pour le film « **Transmettre demain** » en collaboration avec l'agence « dans le champ ». Mis en place de la communication pour la promotion de la projection du film (affiche et publication web). Reportage photographique des débats post projection.
- **Journée Emplois/formations**, conception de la communication et diffusion sur les réseaux sociaux
- Communication du projet « **Occre** », affiches, flyers et communication numérique

#### Communication du tourisme

L'année 2023 a été marqué par le changement de direction du service tourisme, avec une nouvelle stratégie.

- Le service communication élabore la totalité des outils de communication de l'office de tourisme intercommunal. L'accent sera donc mis sur la refonte du logo avec pour nouvelle appellation : Gorges de l'Aveyron, l'aventure singulière (St Antonin, Caylus, Laguépie).
- Conception de la brochure de séduction 36 pages tirage, 6000 ex
- Enrichissement de la boutique, avec la création pour mise en vente de nouveaux goodies, tote bag, boussoles, gourdes, affiches créatives pour St Antonin, Caylus et Laguépie.
- Collaboration avec la brasserie locale « Le Bélier » pour le lancement d'une bière locale à base de prunes locales.
- Création du livret et carte de jeux pour les visites insolites sous forme du jeux Cluedos grandeur nature
- Correction et retirages des plans de villes et carte du territoire...

### **Tourisme/ grotte du Bosc**

- Conception de la communication papier et numérique des animations de la grotte du Bosc
- Campagne photographique des animations de la grotte du Bosc.
- Étude de la signalétique de la grotte du Bosc, conception d'un panneau d'accueil, et d'un panneau directionnel ainsi que le renouvellement de l'exposition photo.

### **Communication pour le service Enfance et Jeunesse et petite enfance**

**Parce que le service enfance et jeunesse a un public spécifique qui consulte avec assiduité les programmes des centres en ligne sur le site de la CC QRGA. Nous avons donc pris le parti de créer un site web dédié à l'enfance et jeunesse pour plus de simplicité.**

- **Formation des nouveaux agents au site web, qui comprends tous les services de l'enfance et jeunesse et de la petite enfance.**
- Conception et impression en interne (4 fois par an) des documents de communication pour les séjours, vacances, mercredis, local jeunes et stages (trptyques, affiches et flyers).
- Mise en ligne des plannings, communication vacances séjours, stage, club (4 fois par an)
- Pour la petite enfance, notre service conçoit les flyers du LAEP, Lieux d'accueil Parents Enfants.
- Collaboration avec le service enfance et jeunesse pour l'élaboration d'un stage vidéo avec pour thématique « Le harcèlement scolaire » (2 jours de stage)
- Conception d'un flyer pour la promotion du PIJ, Point Information Jeunesse.
- Création d'un modèle papier du journal des enfants. (Trimestriel)

### **Communication pour le service environnement**

- Conception du panneau d'information des zones humides du Ponget
- Participation à l'appel à projet Educ eau, avec l'Agence de l'eau Adour Garonne  
Écriture du projet avec Joachim Mosser, responsable du service Gemapi
- Panneau Vallée de la Bonnette pour la préservation de l'environnement.
- Conception de 4 panneaux pour le chemin d'interprétation du « sentier du martinet noir » avec la collaboration du CPIE.

### **Communication pour le service de la lecture publique**

- Conception d'affiche pour les ateliers menés dans les médiathèques
- Mise à jour de la plaquette des médiathèques (tirages 500 ex)

### **Administratif**

Comme l'année précédente, l'année nous a contraint de mettre en place des outils pour échanger et travailler en distanciel. Avec le service informatique, nous avons mis en place des outils Microsoft pour faciliter et professionnaliser l'échange de données.

- Création d'une photothèque en ligne, facile d'accès et collaborative.
- Mise en ligne des offres d'emploi et actualités sur le site cc-qrga.fr
- Mise à jour régulière de l'organigramme
- Création d'un système de réservation des véhicules, salles et appareils mis en commun.
- Finalisation du livret d'accueil destiné aux nouveaux agents

### **Réseaux sociaux et ateliers numériques**

La création d'un poste de conseillère numérique, poste occupé par Nina Vivies à plein temps, a permis de mettre en avant les services de la CCQrga sur les réseaux sociaux. Principalement sur Facebook et Instagram pour les activités des offices de tourisme.

- Animations des Pages Facebook et Instagram pour la grotte du Bosc et de la Communauté de communes, au rythme de 2 postes par semaine.
- Création d'une newsletter pour la com interne
- Ateliers numériques auprès des habitants du territoire.

### **La Fabrique (Tiers lieu)**

Diverses conceptions d'outil de communication pour le Tiers lieu

- Création d'une enseigne ainsi que de la signalétique
- Elaboration d'une brochure, catalogue des ateliers, formations et évènements proposés. Livret 40 pages, tirage 2000 ex
- Création de la lettre d'informations numériques pour les adhérents de « La Fabrique »

### **Diverses collaborations :**

#### **Mutualisation :**

- Conception du site web pour la mairie de Castanet
- Collaboration avec le collègue P. Bayrou à St Antonin pour des interventions en vue de la création d'un logotype pour le collège conçu par les élèves de 3e et 4e. (9 heures)

#### **Service Ordure Ménagère :**

- Élaboration d'un adhésif pour la sensibilisation au tri sélectif et conception d'un sac de tri offert aux usagers
- Conception d'adhésif et affiches pour la communication des composteurs collectifs

#### **Cocagne 82 :**

- Formation de la nouvelle recrue pour la gestion du site web pour les jardins de Gorges de l'Aveyron partenaire de la CCQrga : <https://cocagne82.com>

### **CONCLUSION**

La direction témoigne d'une confiance inébranlable dans nos choix stratégiques en matière de communication, consciente de la complexité inhérente à notre territoire rural parfois éloigné du numérique. Bien que nous soyons une petite collectivité, notre ambition communicationnelle ne connaît pas de limite. Nos missions en sont le parfait reflet : elles sont aussi variées et étendues que celles des grandes villes,

ce qui souligne l'importance de notre rôle.

Dans notre service, notre fierté réside dans la satisfaction des services qui font appel à nous. Nous devons répondre à une panoplie complète de besoins en communication : du site web au journal en passant par les réseaux sociaux, l'affichage, l'organisation d'événements, la mise en page, la photographie, ainsi que la mise à disposition d'outils numériques. Tout cela doit être réalisé avec les moyens qui nous sont alloués, témoignant ainsi de notre engagement et de notre efficacité.

## 5.9 Architecture

### 1. Maîtrise d'œuvre

- Aménagement d'un hangar à Caylus (Tiers-lieu – partie 1)
  - Suivi du chantier (1 réunion de chantier hebdomadaire + compte-rendu)
  - Gestion financière du chantier (validation des situations de travaux, préparation des avenants aux marchés de travaux)
  - Opération de réception des travaux (entre mai et novembre 2023 selon les lots)
  - Suivi des levées de réserves (en cours depuis mai 2023)
  - Réalisation et dépôt du Permis de construire modificatif, suite aux modifications du projet
- Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments dans le centre-bourg de Caylus (Tiers-lieu – partie 2)
  - Participation à l'élaboration du programme avec le service culture (projet architectural en attente d'élaboration d'un programme définitif)
  - Visites de lieux culturels et rencontres avec les acteurs culturels du territoire
  - Assistance à la passation du contrat de travaux et suivi des travaux de mise en sécurité de deux des bâtiments (chantier entre février et avril 2023)
  - Compléments et précisions des relevés des bâtiments
- Réhabilitation de l'ancien bâtiment d'accueil de la grotte du Bosc en ateliers pédagogiques et lieu d'exposition
  - Esquisses et échanges avec la responsable du site
  - Réalisation et dépôt de la Déclaration préalable aux travaux puis d'une seconde Déclaration préalable suite à la modification du projet (nouvelle contrainte budgétaire à intégrer)
  - Consultation des entreprises et assistance à la passation du contrat de travaux
  - Suivi du chantier (1 réunion de chantier hebdomadaire + compte-rendu)  
Début des travaux novembre 2023 - Fin des travaux prévue au printemps 2024
  - Gestion financière du chantier (validation des situations de travaux, préparation des avenants aux marchés de travaux)
  - Dessin de l'ameublement avec le service travaux en régie
  - Suivi de la création de mobilier par le service travaux en régie et la Fabrique
  - Assistance à la commande de mobilier (Ikea)

### 2. Etudes diverses pour la CCQRGA

- Suivi d'une étude de faisabilité pour la création de logements sociaux à St-Pierre-Livron réalisée par une maîtrise d'œuvre extérieure (rendu prévu fin d'hiver 2024)
- Réaménagement de la cuisine du service technique à Pétampes
  - Esquisses et échanges avec le personnel
  - Dessin de la cuisine en lien avec le service travaux en régie
  - Assistance à la commande du mobilier (Ikea)
  - Suivi des travaux
- Etudes de faisabilité (esquisse et chiffrage) pour de petits travaux pour différents locaux de la CC :

- Réaménagement des bureaux de France Service à Caylus (amélioration du confort d'hiver et de l'intimité des usagers)
  - Création d'une douche à Saint-Antonin
  - Compléments d'isolation dans les bureaux du Service technique à Pétampes
- Rencontres de l'eau
    - Rencontres avec le CAUE pour préciser les contenus des panneaux
    - Réalisation du contenu d'un panneau portant sur l'assainissement par phytoépuration
  - Contrat d'Objectif Territorial (climat, énergie, économie circulaire)
    - Veille sur le projet
3. **Etudes pour les communes (service mutualisé)**
- Sans objet

## 5.10 Informatique

Principaux points et dossiers traités en 2023 :

### **Accès internet et téléphonie**

- Maintenance accès internet / standard téléphonique sur IP (siège CC + service enfance + bureaux OT + La Fabrique + FS Caylus)
- Migration téléphonie sur standard CC pour les sites :
  - Caylus (France Services + CRE)
  - La Fabrique et services administratifs eau potable
- Migration plusieurs accès internet vers fibre
- Implantation réseau local et internet nouveau bâtiment La Fabrique
- Collaboration service compta, tableaux de bord de gestion du parc téléphonique
  - Parc licences bureautique
- Plusieurs migrations ligne mobile pour économie

### **Solutions bureautiques, cloud, partage de document**

- Tableau de bord de gestion des licences bureautique
- Premières étapes de mise en place solution NetExplorer TGA 82 (services tourisme et enfance), migrations licences Microsoft en conséquence

### **Equipement du personnel**

- Achat / mise en service postes informatiques (reconditionné)
- Achat / mise en service téléphone mobiles (reconditionné)
- Fourniture supports et réhausseurs écrans et ordinateurs portables
- Recyclage / Restauration postes informatiques
- Fourniture / maintenance petit matériel
- Elargissement fonds de prêt matériel informatique / audio / vidéo, gestion matériel associé
- Gestion système réservation (salles, véhicules)

### **Equipements exceptionnels**

- Achat copieur reconditionné Pétampes
- Conduite marché achat matériel informatique / audio / vidéo Fablab
- Installation salle de réunion / visioconférence
- Plusieurs déménagements bureaux
- Achat équipement visioconférence site Pétampes
- Renouvellement matériel informatique médiathèques
- Mobilisation matériel pour événementiel (réunions, etc...)

- Achats UGAP (diable, massicot, ...)

#### Divers

- Location / installation 2 VPS pour hébergement web
- Formation CdG cybersécurité

### 5.11 Manager de Commerces

#### **BILAN D'ACTIVITE 2023 (du 26 septembre 2022 au 25 mai 2023, date du départ de Mme Ambre RONXIN)**

##### **Transition numérique et communication**

- Réalisation de 17 **portraits de commerçants**.
- Développement de la **page Facebook** « Commerçants et artisans Quercy Rouergue & Gorges de l'Aveyron ». Augmentation du nombre d'abonnés (+192) et du nombre de mentions « j'aime » (+129).
- Création d'une **carte numérique interactive** via Google Maps, pour la commune de Parisot.
- Collaboration avec l'Office de tourisme pour la création d'un **onglet dédié aux commerçants sur son site web**.
- Rédaction d'un article dans le **bulletin municipal** de Parisot.
- Rédaction d'un article dans la **Gazette QRGA** sur le marché de Noël de St-Antonin.
- Points réguliers avec la Chargée de développement économique de la Communauté de communes pour une mutualisation des informations.

##### **Animation commerciale**

- Organisation de l'évènement « **Noël au Village** » à Saint-Antonin-Noble-Val :
  - Fédération des différents acteurs de la commune (associations, commerçants, producteurs).
  - Réunion extramunicipale avec les commerçants et associations de St-Antonin.
  - Organisation du marché de produits festifs (prospection des exposants, placement, validation des contrats...)
  - Collaboration avec le service communication QRGA pour la réalisation des visuels.
  - Communication autour de l'évènement (spot radio CFM Caylus, article dépêche, intramuros, écran numérique, réseaux sociaux, distribution de flyers, affichage...)

##### **Signalétique**

- Travail sur la **signalétique à Parisot** :
  - Proposition de 2 maquettes chiffrées pour un totem sur la route départementale (entreprise Pic bois + Signaux girod).

##### **Vacance commerciale**

- Accompagnement du projet de **boucherie-charcuterie-traiteur à Saint-Antonin-Noble-Val** :
  - Prise de RDV avec les candidats + visite du local.
  - Réunions avec la commission municipale « Commerce ».
  - RDV avec le directeur du Carrefour Contact.
  - Appel à candidatures avec un élargissement à d'autres métiers de bouche.
  - Accompagnement du dernier candidat en lice pour le montage de son dossier.
- **Mise en relation des porteurs de projet** avec les propriétaires de locaux.

##### **Accompagnement**

- Tournée des commerçants sur les 3 communes.

- **Accompagnement de l'ASCOP** pour la communication sur le marché de Noël de Parisot (distribution flyers, réseaux sociaux...)
- **Accompagnement de l'association « Caylus en cor »** pour la création de son logo.
- Présence à **l'Assemblée Générale du Comité des fêtes de Caylus**.
- Programmation de **3 réunions** avec les agriculteurs, les commerçants et les hébergeurs à Parisot pour identifier leurs besoins.

#### Itinérance

- Collaboration avec la Chambre d'agriculture 82 pour développer les **circuits d'itinérance** sur Parisot.
- Réflexion en cours sur un **jeu de piste** à Parisot dans le bourg du village.

#### Annuaire

- Actualisation de **l'annuaire des commerçants et artisans** à Saint Antonin Noble Val, Caylus et Parisot.

### 5.12 Petites Villes de Demain (PVD)

- L'organisation mise en place :

La conception du projet de revitalisation, coordonnée à l'échelle communautaire, s'est appuyée sur un suivi rapproché, à minima hebdomadaire, avec les Maires et adjoints « PVD » des deux Communes.

Les travaux ont été conduits en groupe de travail associant divers élus en fonction de leurs délégations (commerce, tourisme, affaires scolaires, social, déplacement, ...) et synthétisés en bureau municipal à plusieurs reprises. L'organisation a alterné séances globales sur les orientations et stratégies et plus thématiques : habitat, reconquête de quartier et îlots dégradés, commerce, mobilité, services à la population.

Depuis l'automne, le pilotage concerté est assuré par la commission communautaire « Bourg Centre », installée dans sa nouvelle composition en novembre.

L'avancement de la démarche a été suivi et conforté par chacun des deux conseils municipaux.

Ces travaux ont abouti à la signature de la convention ORT le 27 janvier 2023.

De plus, deux séances de comité de projet avec l'ensemble des partenaires ont permis de partager le suivi de la démarche :

- 09 juin sur le lancement de l'OPAH RU du centre bourg de Caylus,
- 13 décembre sur l'avancement des projets et la programmation 2024

- les études lancées sous « pilotage PVD » :

En interne, le chef de projet a poursuivi la réactualisation du diagnostic de territoire. Il a pu s'appuyer sur une mission d'appui à la conduite de projet PVD, mobilisée par la Banque des Territoires (50 jours d'ingénierie mobilisables sur 18 mois).

La démarche de conception s'est ensuite appuyée sur une étude pré-opérationnelle d'OPAH RU, démarrée en juin 2022 et conduite jusqu'au printemps 2023. Cette étude a débouché sur l'engagement d'une OPAH RU sur le centre bourg de Caylus comprenant d'une part un accompagnement renforcé aux projets des propriétaires privés et d'autre part un ensemble d'actions foncières et immobilières dont la

requalification d'un îlot très dégradé au coeur du bourg.

- L'organisation du partenariat

35 rencontres et visites de terrain ont été organisées avec les partenaires institutionnels, financiers et techniques du projet de revitalisation et les acteurs du territoire. Elles ont permis de faciliter pour chacun l'appropriation des éléments de contexte, d'organiser l'engagement des partenaires et contribué aux travaux des comités de suivi.

- L'appui à l'organisation des projets des communes

62 séances et réunions collectives ont été consacrées à l'accompagnement et l'organisation des projets des communes et d'initiatives privées dans les domaines des services à la population, soins et services à l'enfance, de l'habitat, du commerce et des mobilités.

- Les résultats de l'action

Le projet de revitalisation est aujourd'hui engagé. Son pilotage et son partage sont toujours en cours d'organisation au fil de l'évolution des collectivités, ils devront être cultivés en permanence sur la durée. L'appui à l'organisation des projets est désormais en régime opérationnel.

## 6. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES A LA PERSONNE

Cette partie présente le bilan annuel des services à la personne, mis en place par la Communauté de Communes et gérés en régie. Il s'agit du réseau de lecture publique, de la politique liée à l'enfance, la petite enfance et la jeunesse, des France Services (FS) du Transport à la Demande (TAD) et de la Convention Territoriale Globale (CTG).

### 6.1. Le réseau de lecture publique

#### ➤ Présentation du réseau intercommunal

Le réseau de lecture publique du QRGA est composé de 9 médiathèques, divisées en 3 catégories :

- 2 bibliothèques têtes de réseau (Caylus et Saint Antonin Noble Val),
- 5 bibliothèques relais (Laguépie, Parisot, Varen et Verfeil),
- 3 points-lecture (Cazals, Puylagarde et Saint Projet).

L'inscription au réseau des médiathèques est gratuite, elle permet d'emprunter :  
5 livres + 5 CD + 2 DVD + 2 revues pour 3 semaines.

Les usagers peuvent emprunter, rendre et réserver des documents dans n'importe quelle médiathèque.

Le réseau se dote de :

- Un Catalogue commun : <https://www.mediatheques-qrga.org/>
- Une navette intercommunale qui dessert le réseau 2 fois par mois.

#### ➤ Le service Lecture Publique en 2023

Le travail de simplification des procédures et d'amélioration de l'efficacité du service a été poursuivi en 2023. En conseil communautaire du mois de septembre, un règlement intérieur mis à jour et simplifié a été voté, et diffusé à l'ensemble du réseau. Une nouvelle procédure de retards a été mise en place. De nouveaux fournisseurs ont été sélectionnés. La gestion des abonnements se fait désormais via une centrale d'acquisition, ce qui a permis un gain de temps de gestion et une meilleure distribution des magazines au sein du réseau.

Pauline Fraycinet a suivi au mois de décembre une formation de deux jours au mois de mars sur la

rédaction d'un Schéma de développement de la Lecture Publique.

Ce schéma de développement de la lecture publique a été élaboré au cours de l'année 2023, autour de nombreuses rencontres et temps forts, comme les Rencontres de la Lecture Publique. Fruit d'une réflexion collective, il s'agira d'un document de synthèse qui formalisera la politique de lecture publique intercommunale pour les années à venir et qui sera voté courant 2024. Il recensera les actions à venir sur les années 2024-2026 pour le réseau des médiathèques.

Le samedi 27 mai, une braderie a été organisée au profit d'une association pour les livres desherbés du réseau afin d'éviter leur destruction et leur proposer une nouvelle vie. L'association LDE 82 et son dispositif « Lire et faire lire » ont récolté près de 400€.

Le service Lecture Publique a également organisé les Rencontres de la lecture publique le 23 juin 2023 à La Fabrique-Caylus, avec les réseaux de lecture publique et les médiathèques voisines : Quercy Caussadais, Mémo de Montauban et Ouest-Aveyron, en présence de la MD82 et d'élus du territoire. Les échanges lors de cette journée ont été très riches et ont permis d'installer de la démarche du Schéma de Lecture Publique.

Statistiques d'activité par site - 2023				
Site	Fréquentation	Inscrits actifs	Nouveaux inscrits	Nombre de prêts
Caylus	4305	243	51	9227
Cazals	174	29	0	451
Laguépie	975	68	9	1878
Parisot	5168	98	34	5461
Puylagarde	10	7	0	22
Saint-Projet	117	21	1	270
St-Antonin-Noble-Val	11554	758	218	28493
Varen	2335	102	27	4128
Verfeil-sur-Seye	1529	81	25	2617
Statistiques d'activité du réseau - 2023				
Total QRGA 2023	26167	1407	365	52547

## 6.2. La politique « Enfance et Jeunesse ».

Sur l'année 2023, tous les projets ont été réintroduits (rencontre inter-centre, fête de Noël, sorties en grand groupe, partenariat locaux...) malgré quelques difficultés de recrutement sur le pôle jeunesse.

En 2023 nous avons ouvert les centres de loisirs et le local jeunes sur 4 périodes de vacances (hiver, printemps, été et automne), nous avons également réalisé 4 séjours dans l'été, et 5 stages sur 5 dans l'année qui ont eu un vif succès avec des listes d'attente. Avec une forte demande d'inscriptions sur les structures d'accueil pendant les vacances d'été, nous retrouvons cette année des effectifs en augmentation de ceux de l'année 2022.

En 2023 le local jeunes a été marqué par le départ de son responsable et un « turn over » de plusieurs responsables jeunesse au nombre de 4. Cela a fortement impacté le service au niveau des fréquentations et des évolutions prévues des projets en cours (IJ, programmation de l'itinérance Van IJ, développement de partenariat...)

Cependant nous avons réussi à offrir une offre de service sur toutes les vacances scolaires jusqu'au 5 août, avec deux interventions par semaine au cœur du Collège de St Antonin Noble Val sur le temps de la pause méridienne et 3 ouvertures sur des temps périscolaires de fin de journée. Nous avons embauché

un nouveau responsable jeunesse en septembre 2023 qui a fait l'unanimité avec les jeunes, familles et partenaires.

Depuis 2 ans, nous avons continué à développer la nouvelle extension de l'ALSH 11-15 ans pour les collégiens appelé « Local jeunes » grâce à la PS jeunes financement CAF TG à la hauteur de 28 000 euros qui a pour objectifs de soutenir les structures jeunesse dans l'accompagnement des jeunes âgés de 12 à 25 ans avec une priorité pour les 12 - 17 ans en cofinçant des postes d'animateurs qualifiés. Il vise à accompagner la professionnalisation de l'accompagnement destiné aux ados et à encourager la consolidation et l'évolution de l'offre en direction des jeunes.

**Les objectifs opérationnels de la PS Jeunes** sont les suivants :

- Faire évoluer l'offre en direction des jeunes,
- Développer les partenariats locaux autour de la jeunesse avec d'autres acteurs éducatifs
- Consolider la fonction éducative
- Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures

Nous avons aussi développé le Projet Point Information Jeunesse prévu dans les objectifs du projet social de territoire en le déplaçant dans un local attenant au local jeunes afin que ce lieu déjà identifié par les collégiens, puisse devenir un repère d'informations aux jeunes de notre territoire.

Un bureau a été créé par la régie afin de mettre en place des permanences de professionnels autour des problématiques et projets jeunesse établis dans le diagnostic du projet social de territoire (mission locale, ressource jeunesse et son PEAJ, l'association quercyliance).

Pour pallier la problématique de mobilité du territoire CCQRGA, nous avons acheté et mis en place un « Van bureau » itinérant qui dès 2024 pourra circuler sur le territoire. Cette action apparaît dans le projet social de territoire.

Il sera mutualisé pour le Local Jeunes et l'IJ. Il a vocation à **soutenir les initiatives et projets** des jeunes, informer sur toutes les préoccupations liées à la thématiques jeunesse (dispositifs jeunesse, logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...), **proposer un point d'écoute jeunes, orienter, aider à l'insertion professionnelle** (création de CV, lettre de motivation, préparation d'entretiens de recrutement, fiches métiers, référentiel de formations...). Il permettra également **d'améliorer la visibilité des actions jeunesse** mises en place par la CCQRGA et leurs partenaires. L'animateur en charge de cette action sera formé, de manière à être apte à dispenser les informations jeunesse de manière professionnelle et à **répondre au cahier des charges du réseau d'information jeunesse**.

Le réseau information jeunesse permet d'avoir accès à toute la documentation nécessaire et aux formations en cotisant **la somme de 561 euros**, pour avoir accès **aux outils du réseau IJ** :

- **IJ Box** : Sert à avoir une interface (web et/ou papier), avec toutes les documentations jeunesse utiles --> 540 euros / an pour le format numérique uniquement ou 600 euros et quelques avec la version papier en plus.

- **IJ Pro** : Permet d'avoir accès à une formation par an pour assurer la qualification de l'informateur jeunesse ; d'adhérer à l'UNIJ, le réseau national d'informateur jeunesse ; d'avoir accès à l'outil IJ Stat, qui sert à s'autoévaluer sur les actions du PIJ.

Pour l'accès internet, le PIJ et le van sont à présent équipé d'une tablette et d'un ordinateur portable avec routeur des outils informatiques subventionnés par la CAF de Tarn et Garonne et la MSA.

- **La CTG et le projet social du territoire** :

Cette réflexion participative et collaborative s'est inscrite dans une démarche d'élaboration collective et débouche aujourd'hui sur un diagnostic et un projet social de territoire, lequel étaye la CTG et nous permet de garder une ligne de conduite directement en lien avec les besoins du territoire

Les enjeux sont importants pour le territoire et impacteront les 5 années à venir.

Pour rappel, la Convention Territoriale Globale a été signée en décembre 2021. Enfin, cette convention signée pour 4 ans, a permis l'embauche d'un poste à ¼ temps de chargé de coopération, subventionné par la CAF, embauché en 2022 afin de prendre le relais sur le suivi et les évaluations des actions et objectifs de ce projet. Nous travaillons toujours étroitement avec cette personne, des groupes de travail ont été instaurés et permettent un travail de fond avec un développement de partenariat très enrichissant pour l'avancement des projets engagés dans notre projet social de territoire en lien direct avec nos structures et nos objectifs éducatifs.

En 2023, **les délibérations et changements** importants sur le service EJ :

**1/ L'augmentation des tarifs des séjours ski** dû à l'augmentation du coût du transport, des prestataires et de la location de l'hébergement en pension complète.

**2/ En septembre 2023**, validation de **la gratuité des tarifs de l'ALAE des accueils du soir** au local jeunes sur les **temps périscolaire** (Anciens tarifs à 30 euros l'année).

En effet grâce à la signature de la Prestation Service jeunes (PS jeunes) avec la CAF du Tarn et Garonne en 2022, (qui est un financement à la fonction prenant en compte 50 % des dépenses relatives à un poste d'animateur qualifié), ces temps d'accueil ne sont plus assimilés à la Prestation de Service Ordinaire (PSO) qui était un financement à l'acte (qui permettait de soutenir l'activité et d'adapter au mieux le prix pratiqué pour les familles). Il nous est donc permis aujourd'hui d'établir une gratuité sur ces temps d'accueil. Les temps extrascolaires restent payants.

Le but étant de favoriser la fréquentation et l'investissement des jeunes sur le local mais aussi de créer une cohérence avec l'animation du Point Information Jeunesse (PIJ) ouvert aux mêmes horaires, par le même animateur et dont l'accès est libre et gratuit dans une salle attenante au local jeunes.

### **3/ Changement d'outil informatique et formation des agents sur le nouveau logiciel iNoé :**

Pour la gestion des Accueils de Loisirs, iNoé répond aux exigences de la CAF.

Pour les collectivités, iNoé est doté des outils indispensables pour interagir avec le Trésor public en matière de facturation (transfert en comptabilité pour PES ASAP, PES v2, ORMC...).

Grâce à des modules couvrant toutes les activités dédiées à l'enfance (ALSH Mercredis et vacances, Ateliers, Séjours, Stages, Navettes, Portail Familles...) connectés à une base de données unique des familles/enfants.

La dématérialisation des documents proposée dans cet iNoé Espace Famille réduit considérablement les frais de gestion. iNoé apporte aux familles souplesse et rapidité leur permettant sans se déplacer de s'inscrire aux activités proposées par la structure. La famille peut ainsi réserver des places ALSH, au centre de loisirs.

Une formation a été faite par tous les agents afin d'utiliser au mieux le logiciel.

### **Un total des dépenses avec logiciel, formation et maintenance 16 788.52 euros dont 11 075 financé par la CAF TG**

### **4 /Communication : Ouverture du nouveau site internet enfance et jeunesse et de son journal de bord pour les séjours :**

Afin de mieux communiquer avec les familles un site internet dédié a été créé et mis en route par le service communication de la CCQRGA. Ce site permet de cibler l'information de l'enfance et la jeunesse et est accessible à toutes les familles par le biais d'internet ou de liens envoyés par mail pour des informations spécifiques (calendrier d'ouverture, plannings, informations liées aux centres, manifestations, parentalité, actualité...) Il permettra donc une meilleure visibilité du service et apportera des réponses cohérentes aux besoins des parents.

En septembre 2024, celui-ci intègrera le portail famille pour des inscriptions simplifiées directement sur le nouveau logiciel iNoé. De plus un journal de bord avec un accès codé et gratuit pour les familles, permettra d'avoir en temps réel des photos et des nouvelles de leur enfant partis en séjour.

### **L'accueil de loisirs intercommunal multisites :**

La CC-QRGA est gestionnaire des accueils de loisirs sur 2 temps distincts :

- Les vacances scolaires : l'ALSH Intercommunal sur 3 sites + local jeunes (Laguépie, Caylus et St Antonin NV)
- Les Mercredis : L'ALAE sur 3 sites (Laguépie, Caylus et St Antonin)

Les enfants sont accueillis dès 3 ans depuis septembre 2018, ce qui a conduit à une réflexion obligatoire et une révision du projet pédagogique (temps d'accueil, besoins spécifiques, journée type...)

Les jeunes collégiens à partir de 11 ans sont accueillis sur le local jeunes toutes les vacances scolaires, ce qui libère des places dans les centres de loisirs (anciennement 3-13 ans), sauf après le 5 aout où nous accueillons les collégiens jusqu'à 13 ans sur les centres de loisirs afin de garder un moyen de garde pour les familles.

Les enfants âgés de 3 à 15 ans en situation de handicap et à besoins spécifiques qui rentrent dans le dispositif d'inclusion aux loisirs sont aussi accompagnés par 2 Assistantes de Vie Loisirs sur toutes les activités proposées par le service (en fonction des places disponibles).

Ce dispositif a pour objectif principal de construire avec les familles, autour de l'enfant, un accompagnement qui permette de vivre des temps de loisirs avec les autres, en prenant en compte les besoins et les capacités de l'enfant afin de proposer un accueil adapté.

Au vu de l'augmentation des demandes, une animatrice AVL vacataire sur les grandes vacances a été embauché ce qui a facilité la prise en charge des enfants sur la semaine dans 4 structures + les séjours.

### **Les vacances scolaires généralités:**

Les 4 sites de loisirs sont à présent ouverts de **7h45** (au lieu de 8h en 2022) à **18h30**, (15mn de plus, une demande des familles qui travaillent) à chaque vacance scolaire, excepté les vacances de décembre.

**Sur les vacances d'été 2023, nous avons fonctionné sur une offre de service à 7 semaines contre 8 habituellement.** L'augmentation des effectifs, les ouvertures 15 mn plus tôt ainsi que les besoins en AVL nous ont demandé l'embauche de plus de vacataires. **Si nous ouvrons une semaine supplémentaire le coût serait à la hauteur de 5000 euros de plus pour St Antonin** (fonctionnement et saisonniers) **De plus nos locaux étant ceux des municipalités nous avons une obligation de les libérer pour l'organisation de la rentrée scolaire.**

**Le local jeunes** est quant à lui fermé sur les 4 dernières semaines d'août. (Le coût supplémentaire pour une semaine supplémentaire de plus serait **de 2000 euros**)

**Une ouverture alternée** des sites (avec système de transport en mini bus fin aout) a permis d'accueillir les enfants pendant 7 semaines durant l'été (contre 6 seulement en 2012).

Nous avons également établi des navettes aller-retour au départ de Caylus et Laguépie pour l'organisation des stages et sur certaines vacances pour le local jeunes. Cependant avec l'augmentation des prix de l'essence nous avons fait le choix de faire des déplacements avec un minimum de 4 enfants inscrits.

### **Fonctionnement et projets :**

#### **Sur les centres de loisirs :**

Chaque semaine correspond à un thème spécifique par rapport aux activités que l'on souhaite faire découvrir aux enfants. Ces thèmes sont adaptés à la période de l'année. Les thématiques sont construites avec les animateurs permanents et les animateurs vacataires qui complètent les équipes. La majorité des animateurs vacataires reviennent d'une période de vacances à une autre, ce qui permet de réfléchir en amont aux thèmes des vacances suivantes. Une ou deux sortie(s) par semaine en rapport avec le thème permet aux enfants de s'évader. Selon les effectifs, les enfants sont répartis en 2 groupes (3/ ans et 6/10 ans) ou en 3 groupes (3 ans, 4/5 ans et 6/10 ans)

#### **Sur le local jeunes :**

L'animateur fait le choix de proposer un programme généraliste, de manière que le plus grand nombre puisse s'y retrouver, sur le local nous pensons plus en terme de projets initiés par les jeunes. Avec une autonomie dans leurs déplacements (2 mini bus) les activités peuvent donc évoluer selon les envies et idées des jeunes pendant l'accueil.

Cette année les actions initiées par les jeunes ont été dynamiques et participatives avec de bons retours des jeunes qui sont de plus en plus impliqués dans la vie du local.

Un accompagnement scolaire est proposé sur les temps vacances et périscolaire ainsi que des veillées en période de vacances (les jeudis soir) à développer sur les temps scolaires les vendredis soir. Une mise en réseau de professionnels jeunesse permet de créer des partenariats indispensables à la vie du local.

**Point à améliorer :** Amélioration de la communication entre les accompagnateurs scolaires et l'équipe pédagogique du collège Un manque d'assiduité de certains participants à l'accompagnement scolaire (travail à faire avec eux et les familles) Viser d'avantage un public extérieur à St Antonin, répartition filles/garçons à surveiller. L'animateur vacataire est à stabiliser.

### **Les séjours : « aller plus loin, découvrir et vivre la collectivité »**

Ils sont inclus dans le projet éducatif et pédagogique des ALSH.

**Objectifs :** Des séjours accès sur le loisir, la détente, les notions de vie en collectivité, de partage, d'environnement et de découverte.

### **En 2023, 5 séjours ont pu être proposés.**

Pour les séjours de l'été, pour ceux qui s'adressent aux plus jeunes (4-8 ans) nous souhaitons qu'il se tiennent à proximité du lieu de départ afin de faciliter la logistique et limiter l'éloignement des parents et ceux s'adressant aux plus âgés (9-15 ans) nous partons en bord de mer, afin de permettre aux enfants de profiter des plages, seule possibilité pour certains enfants de la QRG.

Des séjours accès sur le loisir, la détente, les notions de vie en collectivité, de partage, d'environnement et de découverte.

### **Le projet séjours : 1 séjour en hiver et 4 séjours en été, adaptés à toutes les tranches d'âge :**

**Le Résultat : 1 séjour au ski et 4 séjours cet été, des enfants de 4 à 15 ans ont pu partir, soit un total de 76 départs (contre 74 en 2022 et 68 en 2021). Ce sont 15 communes sur 17 concernées de la CCQRGA.**

**Pour le séjour ski, ouvert aux 8-10 ans**, il s'est déroulé dans la station **les Monts d'Olmes** dans la commune du Montferrier (**09300**). La station est idéale pour un groupe de débutant. Elle est familiale, et les différents prestataires sont aux petits soins. Le lieu d'hébergement est adapté, la location du matériel proposait en plus un lieu de stockage qui facilitait la logistique. Seul véritable point négatif, les cours n'ont pu être pris en matinée les deux jours de ski car l'école de ski privilégie les groupes présents à la semaine.

Le séjour était complet, une réunion de présentation a été proposée aux familles pour répondre aux questions, elle a été appréciée et a apporté un plus intéressant dans les échanges avec les familles. La formule sera reconduite chaque année.

**Pour le séjour des plus jeunes 4-5 ans**, comme en 2022, le séjour s'est déroulé **au camping de Parisot (82160)** pour une nuit, à moins d'un quart d'heure du lieu de départ. Le lac de Parisot devait permettre de se baigner et de faire des activités autour de l'eau.

La proximité, la nuit sous tente, les activités au lac et les repas soient sur place au restaurant étaient en accord avec les objectifs du séjour et en ont fait un premier séjour idéal pour des tous petits qui quittent la maison pour la première fois.

Il s'est déroulé la toute première semaine des vacances d'été et a rencontré un peu plus de succès que l'année dernière. **10 inscrits et 9 présents**. Un enfant n'a pas confirmé l'inscription. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'inscrits sur cette édition, nous reproposez ce séjour, nous essayerons de changer de lieu.

**Le séjour des 6 et 8 ans** s'est déroulé à MOLIERES, **au camping du MALIVERT (82220)**. Une heure de distance pour 3 nuits et 4 journées. Le camping était adapté à la tranche d'âge avec une

piscine à disposition. Les enfants ont pu en profiter pleinement grâce à la présence d'un animateur titulaire d'un diplôme de surveillance de baignade.

Proposé du 31 juillet au 3 août, le séjour était complet. **15 enfants sont partis**. A l'image de 2022, le séjour s'est déroulé sur 4 journées/ 3 nuits. Cela a été apprécié par les enfants et l'équipe car le rythme est soutenu. La gestion de la vie quotidienne avec des 6-8 ans demande beaucoup plus de temps et d'attention. La présence d'un Surveillant de baignade dans l'équipe et de la piscine en accès illimité sont des éléments qui permettent de pouvoir passer une journée entière « off » au camping.

**Les 2 autres séjours, 9/11 ans et 11/14 ans**, se sont déroulés à **Port Leucate**, située dans le département de l'Aude (11) en région Occitanie à 3h de route. Entre mer et étangs, au cœur du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée, il en fait une destination idéale pour les enfants. Les emplacements ont été réservés au camping Municipal. Un camping pas très convivial à 5 mn à pied de la plage et à 10 mn en bus des activités.

Le choix d'organiser ces séjours dans un camping à proximité de la mer pour les enfants **de 9 à 15 ans** est de permettre aux enfants de profiter des activités nautiques et de la plage durant le séjour. C'est pour certain la seule occasion.

Le fait d'avoir conservé les mêmes emplacements pour les 2 séjours est un point très positif qui limite la logistique entre les séjours et la surcharge des minibus et le montage/démontage du camp à chaque début et fin de séjour

Le séjour des **9-11 ans** était complet mais un enfant malade s'est désisté la veille avec **14 enfants partis** et aucun en liste d'attente, le séjour des **11-15 ans** est partis avec **24 enfants** et 12 enfants étaient en liste d'attentes. Les deux séjours comptaient 5 journées et 4 nuits.

On constate que les demandes n'étaient pas les mêmes cette année, **avec une liste d'attente** plus importante pour les 6-8 ans et aucune pour les 9-11 ans alors que c'était l'inverse l'année dernière. L'engouement pour les 11-15 ans reste le même.

Cette année, il a été décidé de prendre les premiers inscrits et non pas de privilégier les enfants n'étant jamais partis. La priorité était donnée aux résidents de la CCQRGA avec un délai d'une à 2 semaines avant de prendre en compte les demandes extérieures.

Les tarifs très abordables, même si le tarif séjour ski a été revus à la hausse pour les enfants hors CCQRGA, permettent un accès au plus grand nombre.

Les séjours des petites vacances sont faits en hébergement en dur et en pension complète.

Les séjours d'été sont tous réalisés en camping sous tente avec une gestion libre sur les repas et une soirée au restaurant la veille du départ. Nous partons toujours avec 1 directeur titulaire de nos services, 1 animateur diplômé auquel « normalement » s'ajoute un stagiaire afin que la vie quotidienne en camping puisse être gérée de façon plus sereine et sécurisée (en cas d'accident ou de pauses des animateurs nous gardons le respect des taux d'encadrement).

Nous utilisons les 2 à 3 mini bus neufs, qui emmènent 15 enfants (séjours de 4 à 11 ans) ou 24 enfants (séjour des 12-14 ans) soit 8 enfants par bus et 1 adulte (ou 7 enfants si 2 adultes).

### **Activités :**

Les activités sur les différents séjours étaient très variées et correspondaient aux thèmes. Nous nous efforçons d'équilibrer et d'alterner des activités ludiques de loisirs, des activités sportives, des activités « culturelles/historiques » et des activités de séjours « classiques organisées par les équipes d'encadrements.

Les activités étaient encadrées par des BE professionnels avec lesquelles nous avons eu de très bon rapport. L'encadrement et la notion de sécurité a toujours été jugée efficace par les directeurs.

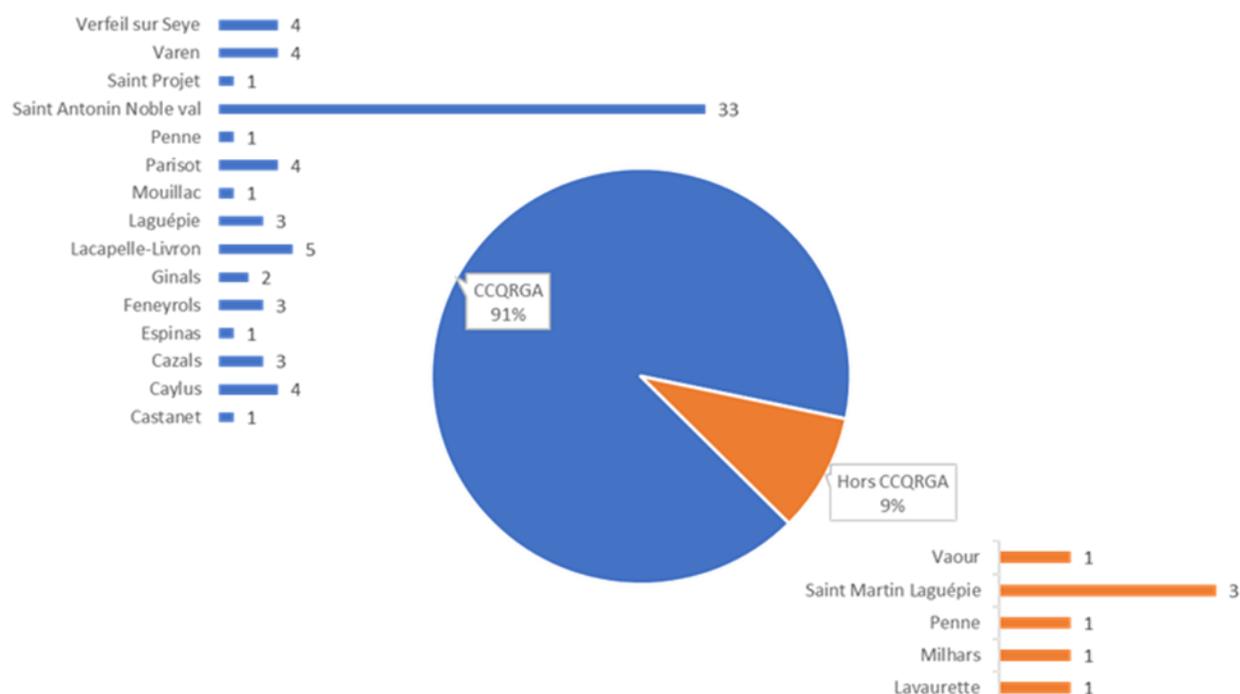
**Budget séjours 2023 :**

Séjours Proposés	Période	Agés	Tarifs CCQRGA	Tarifs Hors CC-QRGA	Nombre d'enfants prévus	Nombre d'enfants présents	Budget prévisionnel	Budget réalisé	Coût par enfant
Ski Les monts	février-23	8-10 ans	210 €	290 €	15	15	4 200 €	5 341,60 €	356,11 €
Lac Parisot	juillet-23	4-5 ans	50 €	95 €	15	9	10 300 €	505,60 €	56,18 €
Molières	août-23	6-8 ans	130 €	210 €	15	15		1 292,72 €	86,18 €
Port Leucate	juillet-23	9-11 ans	160 €	260 €	15	14		3 189,72 €	227,84 €
Port Leucate	juillet-23	11-15 ans	160 €	260 €	24	24		4 768,89 €	198,70 €
<b>Total</b>							<b>14 500 €</b>	<b>15 098,51 €</b>	

N'apparaît ici que le budget fonctionnement, Le coût des animateurs, le petit matériel et l'investissement se trouve sur d'autres lignes budgétaires.

Le coût du séjour ski est forcément supérieur aux autres séjours de par ses besoins d'hébergement en dur, de location de matériel spécifique.

**Le dépassement du budget** est principalement lié à l'achat de 8 pneus neige pour le séjour ski et l'augmentation du coût des repas ne se fait pas ressentir, les directeurs ayant choisis des activités permettant de compenser les augmentations.

**Répartition territoriale 2023 des enfants partis sur les séjours CCQRGA**

15 communes sur 17 de la CCQRGA ont été concernées par les séjours en 2023.

Soit un nombre total de 76 départs cette année et 64 familles concernées Contre, 67 en 2022,  
**Répartition par genre** : 32 filles et 44 garçons inscrits.

**Le projet stages : Une formule qui a trouvé son public**

La mise en place en 2017 d'une offre spécifique pour les 10/13 ans qui commencent à « s'ennuyer » au centre de loisirs « classique » fonctionne très bien. Cette offre permet aujourd'hui de faire la transition du

passage centre de loisirs à l'ALSH du local jeunes. La formule proposée consiste en un semaine sur une thématique déclinée en animations, sorties. Afin de responsabiliser les jeunes, nous leur confions un budget en début de semaine. Par petit groupe, ils sont en charge des repas (menus, courses, préparation) avec un apport sur les règles d'équilibre alimentaire. En contrepartie de cet investissement et pour mettre en avant le côté « exceptionnel » de cette semaine, le groupe va au restaurant le jeudi soir et dort dans un gîte sur les petites vacances et en camping l'été. Comme pour les séjours, 1 directeur titulaire et 1 animateur encadrent 16 jeunes qui ont à disposition 2 mini bus pour l'autonomisation du projet.

Cette année encore nous avons fait le choix de prendre la salle des fêtes de Caylus qui est mise à disposition gracieusement par la mairie de Caylus et qui comporte aussi une cuisine. Le ménage est effectué par un de nos agents CCQRGA en complément du ménage habituel effectué par la mairie de Caylus.

Comme pour les séjours, le tarif très attractif de cette semaine (forfait sur 5 jours) permet au plus grand nombre d'en profiter.

### **En 2023 :**

5 stages ont été réalisés (4 en 2022), 2 l'été et 1 stage par petites vacances.

- **Stage d'hiver** : 16 jeunes, **stage complet** avec 1 jeune en liste d'attente, bonne demande d'inscription.  
**Thème : Sporting Club** du 20 au 24 février : **Objectifs** : de proposer aux jeunes des activités sportives qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer dans un souci de découverte.

- **Stage de printemps** : 16 jeunes, **stage complet** avec 4 jeunes en liste d'attente  
**Thème : Tout en équilibre** du 24 au 28 avril :  
**Objectif** : Sensibiliser les jeunes à de nouvelles thématiques à travers des activités autour de l'équilibre, BMX, HipHop, Moto.

- **1er stage d'été** : 16 jeunes, **stage complet** avec 5 jeunes en liste d'attente

**Thème : Aventures et sensations** du 10 au 13 juillet (4 jours) **Objectif** : sensibiliser les jeunes à de nouvelles thématiques à travers des activités à sensations adaptés à la période d'été.

- **2ème stage d'été** : 16 jeunes, **stage complet**. La liste d'attente non constitué, nous avons arrêté les réservations au 16<sup>ème</sup> jeune. **Thème : Aquatique** du 7 au 11 août  
La thématique « aquatique » revient chaque été car elle est très demandée et appréciée des jeunes et adaptée à la saison.

- **Stage d'automne** : 12 jeunes, **stage incomplet**, faible demande de réservation.  
**Thème : Dans les coulisses** du 23 au 27 octobre : **Objectifs** : sensibilisation aux dangers des écrans, les réseaux et leur faire prendre conscience des effets, construction d'un clip vidéo contre le harcèlement.

**Il est important de commencer à réfléchir à l'accueil du public 15-17 ans car il y a une demande, notamment des jeunes qui ont fréquentés les projets stage et qui n'ont plus l'âge.**

**Partenariat** : Notre principal partenaire **est la municipalité de Caylus** qui nous cède gratuitement la salle des fêtes pour l'organisation des temps repas ou d'activités d'intérieur, sans cela nous n'aurions pas la possibilité d'organiser les stages tels que défini au préalable puisque les locaux du local jeunes ne sont pas propices à cette organisation

**Un total de 76 jeunes présents sur les stages sur 80 places disponibles. Avec 50 enfants différent et 46 familles (38 enfants et 34 familles en 2022) dont 30 garçons et 20 filles.**

### **Répartition des jeunes par communes :**

COMMUNE	Nombre
CAYLUS	6
CAZALS	4

GINALS	1
LACAPELLE LIVRON	4
LAVAURETTE	2
PARISOT	2
PENNE	2
SAINT ANTONIN NOBLE VAL	25
SAINT PROJET	1
VAREN	2
VERFEIL SUR SEYE	1

10 ans	9
11 ans	14
12 ans	11
13 ans	13
14 ans	3
	<b>50</b>

-Les jeunes viennent du **territoire à 92%**  
Venant de 9 communes sur 17.

-La participation des jeunes de Saint Antonin représente la moitié de la fréquentation.

- On remarque qu'il y a très peu de jeunes du secteur Est (Laguépie/ Varen / Verfeil). Une problématique qui se retrouve également sur le local jeunes. (Collèges différents, éloignement).

### **Budget de fonctionnement stages 2023 :**

Le **budget prévisionnel** des stages correspond à 1600 euros par stage (100 euros par jeune) soit 8000 euros par an.

Budget réel du stage d'hiver : 1838,08 euros

Budget réel du stage de printemps : 1807,82 euros

Budget réel du stage 1 d'été : 1579,45 euros

Budget réel du stage 2 d'été : 1800,48 euros

Budget réel du stage d'automne : 1419,61 euros (12 jeunes)

**Soit un budget réel de 8445,44 euros.**

**Le budget a été dépassé.**

Cela peut s'expliquer par la hausse du coût de l'essence, des repas ainsi que certaines prestations. Le coût d'un stage peut différer de la période, des activités et/ou sorties, de la thématique, du lieu d'hébergement.

**Le budget STAGE a donc été revu à la hausse concernant notamment les coûts quotidiens, 1800 euros est un budget cohérent.**

### **Les mercredis 2023:**

Pour les mercredis, les animateurs ont planifié l'année en cycle d'environ 6 semaines (par rapport aux vacances scolaires). Chaque cycle à un thème.

Les ALAE ont fonctionné sur les cinq périodes rythmées par le calendrier scolaire :

- Du mercredi 4 Janvier au mercredi 15 Février
- Du mercredi 8 Mars au mercredi 19 Avril
- Du mercredi 10 Mai au mercredi 5 Juillet
- Du mercredi 6 Septembre au mercredi 18 Octobre
- Du mercredi 8 Novembre au mercredi 20 Décembre

Les ALAE ont donc fonctionné sur **37 mercredis** contre 36 en 2022.

Les enfants sont également répartis en 2 groupes : 3-5 ans et 6-13 ans.

Nous avons **3 sites ouverts** : 1 centre de loisirs à **Laguépie** avec un accueil de 7h45 à 18h30  
1 centre de loisirs à **Caylus** avec un accueil de 7h45 à 18h30  
1 centre de loisirs à **St Antonin Noble Val** ouvert de 11h30 à 18h30.

Nous récupérons uniquement les enfants à la sortie des écoles de St Antonin (11h30 pour l'école maternelle et 12h30 à l'école élémentaire) car les enfants ont école le matin.

Le repas se fait tous ensemble à l'école maternelle avec 2 groupes d'âges 3-5 ans et 6-13 ans cela est apprécié par les enfants.

Les mercredis sont donc ouverts à la journée pour les centres de loisirs de Laguépie et de Caylus. Les effectifs ont d'ailleurs nettement augmenté.

Activité	2020	2021	2022	2023
ALAE Nombre d'enfant accueillis sur 3 sites	99	126	129	163

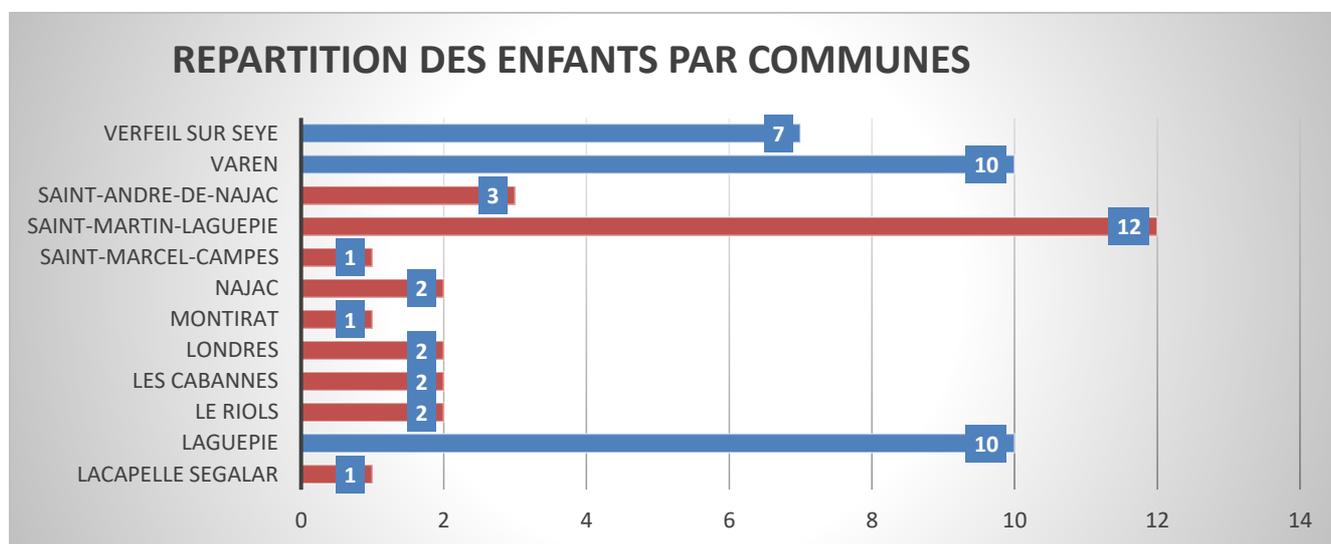
Nous avons embauché un personnel supplémentaire à 15h surtout pour le site de Caylus où nous devons refuser des enfants sur les matinées.

### 1/ Pour les mercredis : Site de Laguépie

Sur l'année scolaire 2022/2023, nous avons accueilli 15,3 enfants sur les mercredis au cours de l'année 2023, contre 13,3 en 2022 et 12,8 en 2021. Soit une **hausse** de 13,1% avec l'année 2022 et une **hausse** de 19,5% avec l'année 2021.

L'ALAE de Laguépie a accueilli **53 enfants** venant de **7 écoles différentes** (Laguépie, Varen, Milhars, Saint André de Najac, Najac, le Ségur, Villefranche de Rouergue). Nous constatons une hétérogénéité dans la répartition par commune des enfants accueillis. En effet, nous relevons que **27 enfants** proviennent **du Tarn et Garonne, 19 du Tarn, 5 de l'Aveyron et 2 d'autres communes**.

Là encore, nous constatons l'impact d'être une commune frontalière à d'autres départements.



### Nombre d'enfants et de familles différents :

	Famille	Enfants
<b>2023</b>	<b>39</b>	<b>53</b>
2022	33	42
2021	27	35
2020	23	29

Le maximum d'enfants accueillis sur un mercredi est de **20** et le minimum de **10**.

Accueil spécifique : accueil enfants en situation de handicap

1 enfant a été accueilli sur tous les temps du mercredi en 2023 (1 en 2022)

**L'équipe des mercredis à Laguédie :**

L'équipe d'animation de l'ALAE de Saint Antonin est constituée de 3 personnes :

MASSOT Claire, Directrice, titulaire du BEATEP, sur 8h

FABRE Jade, positionnée en adjointe d'animation sur 10h

BALAT Laurie, AVL inclusion pour permettre l'accueil d'enfants nécessitant un accueil particulier **sur 10h permet le respect du taux d'encadrement sur les temps d'accueils.**

**Budget de fonctionnement mercredis Laguédie :** Le budget initial octroyé en 2023 est de 3500€ pour l'ALAE.

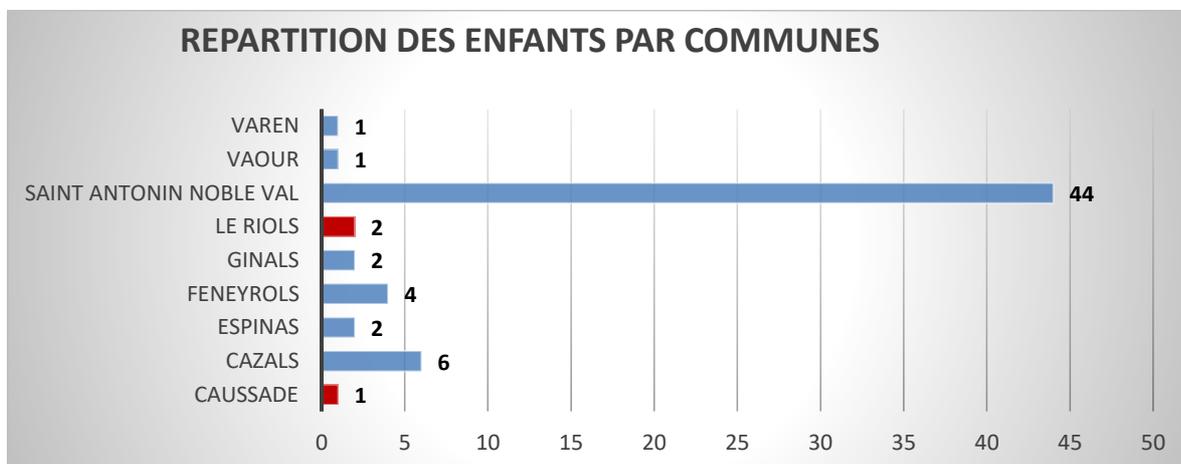
Code	Catégories	ALAE Laguédie
60622	Carburant	22,82
60623	Alimentation	142,43
60632	Fournitures de petit équipement	142,51
6228	Rémunération intermédiaires (intervenant)	337,80
6238	Divers (droits d'entrée)	94,8
6247	Transports collectifs	
6288	Autres services extérieurs (repas)	2447,6
<b>TOTAL</b>		<b>3187,96</b>

**Le budget est respecté 3187.96 euros.** Nous pouvons constater qu'il reste une enveloppe de 281,17 euros pour l'ALAE.

**2/ Pour les mercredis : Site de St Antonin Noble Val,**

Sur l'année scolaire 2022/2023, nous avons accueilli **19,2 enfants** en moyenne sur les mercredis au cours de l'année **2023**, contre 16.2 en 2022 et 15.8 en 2021. Soit une **hausse** de 18,5% avec l'année 2022 et une **hausse** de 26.3% avec l'année 2021.

L'ALAE de St Antonin Noble Val a accueilli **63 enfants** dont 60 qui viennent des **écoles de St Antonin Noble Val**, (33% des enfants sont issus de l'école maternelle, 63% sont de l'école élémentaire et 4% sont des collégiens) et 2 enfants du Riols en vacances.



**Nombre d'enfants et de familles différents :**

	Famille	Enfants
2023	47	63
2022	33	45
2021	30	52
2020	26	38

Accueil spécifique : accueil enfants en situation de handicap

4 enfants ont été accueillis au cours des mercredis l'année 2023 (6 en 2022).

**L'équipe des mercredis à St Antonin Noble Val :**

L'équipe d'animation de l'ALAE de Saint Antonin est constituée de 3 personnes titulaires :

Nicolas BOUTHOUX-PHILIPPE, Directeur, titulaire du BEATEP,

REINICH Camille, positionné uniquement les mercredis après-midi (nouveau contrat de 7h)

Claire PROUT, coordinatrice inclusion pour permettre l'accueil d'enfants nécessitant un accueil particulier.

On constate un dépassement du budget lié à l'augmentation du nombre de repas commandés sur l'année.

**Budget de St Antonin fonctionnement mercredis 2023 :** Le budget initial octroyé en 2023 est de 4000€ pour l'ALAE.

ALAE	Mercredis Saint antonin	Réalisé 2023	Réalisé 2022
60623	Alimentation	127,74 €	192,60 €
60632	Fournitures de petit équipement (matériel éducatif)	30,49 €	63,15 €
6288	Autres services extérieurs (Repas)	3 670,00 €	3 355,72 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 828,23 €</b>	<b>3 611,47 €</b>

**Le budget est respecté 3828.23 euros**, Malgré tout, 99% du budget est dédié à la commande des repas et ne permet pas d'organiser des sorties payantes. Nous pouvons constater qu'il reste une enveloppe de 171.77 euros pour l'ALAE.

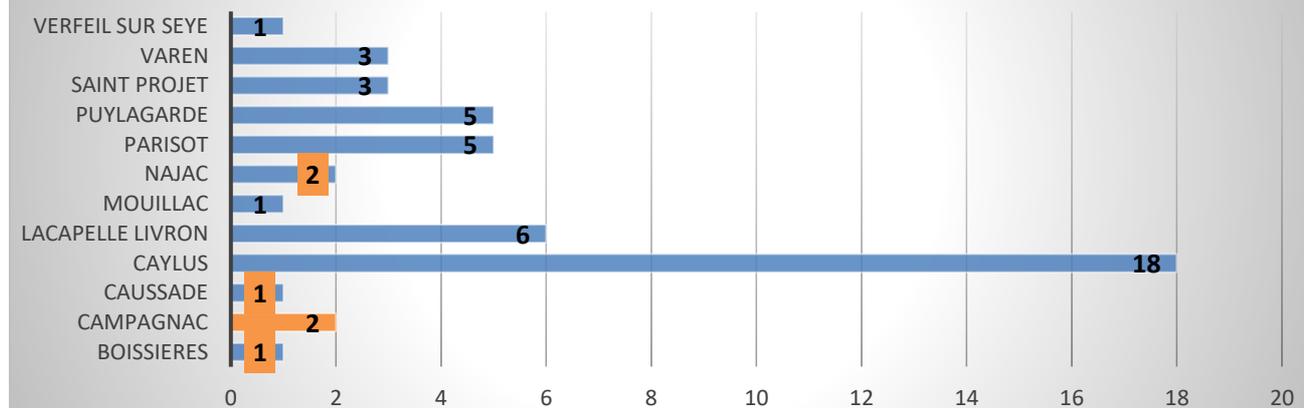
**3/ Pour les mercredis : Site de Caylus**

Sur l'année scolaire 2022/2023, nous avons accueilli **16 enfants** en moyenne sur les mercredis au cours de l'année **2023**, contre 18.2 en 2022 et 13.6 en 2021. Soit une **baisse** de 12 % avec l'année 2022 et une **hausse** de 17.6% avec l'année 2021.

On constate durant l'année 2023 une diminution des chiffres. Cette baisse est constatée uniquement sur les tranches **d'âge des 3-5 ans**. Cependant nous constatons un nombre d'enfants accueillis est supérieur et un nombre de famille en légère baisse.

L'ALAE de Caylus a accueilli **48 enfants**, **87% enfants** accueillis font partie de la **CCQRGA** et viennent des écoles de Parisot et de Caylus contre **13% hors CCQRGA**. Cela peut s'expliquer par rapport au camps militaire de Caylus avec des parents qui habitent hors CCQRGA mais qui travaillent à la CCQRGA

## REPARTITION DES ENFANTS PAR COMMUNES



## Nombre d'enfants et de familles différents :

	Famille	Enfants
<b>2023</b>	<b>34</b>	<b>48</b>
2022	36	42
2021	32	41
2020	25	33

## Accueil spécifique : accueil enfants en situation de handicap

2 enfants ont été accueillis au cours des mercredis l'année 2023 (3 en 2022).

## L'équipe des mercredis à Caylus :

L'équipe permanente d'animation de l'ALAE de Caylus est constituée de 2 personnes :

- CUVEILLIER Laetitia Directrice, BAFD. Et THIROUIN Joelle remplaçante en septembre
- BEN SADIA Félix Animateur BAFA, en cours de BAFD.
- PROUT Claire AVL, Référente Handicap (**le matin uniquement**).
- NOAILLAC Maëva Animatrice BAFA. Embauchée en septembre afin de pallier aux effectifs trop importants sur les mercredis matin
- **Problématique** : Il faut obligatoire **3 animateurs le midi** sur les mercredis car un animateur doit se détacher le midi pour aller chercher les repas qui ne sont plus livrés Cela **engendre un coût supplémentaire dans la masse salariale** car au vu des **baisses d'effectifs un agent pourrait être basculé sur d'autre service ou d'autre période**.

**Budget de fonctionnement mercredis Caylus 2023** : Le budget initial octroyé en 2023 est de 4000€ pour l'ALAE.

Code	Catégories	ALAE Laguérie
60622	Carburant	
60623	Alimentation	287.79 €
60632	Fournitures de petit équipement	14.33 €
6228	Rémunération intermédiaires	150.00€
6288	Autres services extérieurs (repas)	2122.60 €
<b>TOTAL</b>		<b>2574.72 €</b>

**Le budget est respecté 2574.72 euros.** Nous pouvons constater qu'il reste une enveloppe de 1425.28 euros pour l'ALAE.

**La mise à disposition des animateurs aux communes (MAD)**

Des mises à disposition sont toujours mises en place à l'école élémentaire de St Antonin par 3 agents. Un agent travaille les lundis et mardis sur les temps Nap, un autre agent sur les temps cantines et les temps de Nap sur 4 jours et **un AVL** sur 2 temps cantine pour créer un lien avec la classe ULISS. Un forfait de 25 euros de l'heure est conventionné avec la mairie de St Antonin.

Cette année **10537.50 €** ont été perçus (11 957 € en 2022) une différence dû à la suppression d'un temps NAP sur les lundis après-midi.

**Les vacances scolaires 2023:**

Les enfants sont également répartis en 2 groupes : 3-5 ans et 6-10 ans.

Les groupes ne sont pas figés, les enfants peuvent aller du groupe à l'autre (surtout les 5-6 ans) selon leur désir et leur capacité ou leur classe. Un groupe unique peut être fait pour les 3 ans selon les effectifs car c'est une tranche d'âge avec des besoins spécifiques.

Nous avons **4 sites ouverts** : - 1 centre de loisirs à Laguépie (11 semaines d'ouverture)  
1 centre de loisirs à Caylus (11 semaines d'ouverture)  
1 centre de loisirs à St Antonin Noble Val (13 semaines d'ouverture)  
1 local jeunes à St Antonin Noble Val (10 semaines d'ouverture)

Les enfants sont accueillis de **3 ans à 10 ans sur les centres de loisirs** de la maternelle à l'élémentaire (de la petite section au CM2), les enfants de 11 à 15 ans sont accueillis sur le local jeunes (Collégiens de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>). Afin de permettre l'accès au local jeunes à tous nous mettons en place des navettes au départ de Caylus et de Laguépie.

Depuis 2023, les centres de loisirs sont ouverts à la journée de **7h45 à 18h30**.

Ouverture des 4 sites **toutes les petites vacances scolaire** (hors vacances de Noël).

**Pour les vacances d'été** des fermetures sont établies en août. Seul le site de St Antonin Noble Val (qui a la plus grande capacité d'accueil) est ouvert.

**Les fermetures de sites et les navettes fin août :**

Des navettes sont mises en place au départ de Caylus et Laguépie pour proposer un mode de garde sur l'ALSH de St Antonin. Le local jeunes ferme ses portes la 2<sup>ème</sup> semaine d'août un accueil est proposé sur l'ALSH de St Antonin uniquement pour les 11-13 ans. Tous les centres sont fermés la dernière semaine d'août pour des raisons de congés annuels, de coût de service et d'organisation des municipalités pour la rentrée scolaire.

**Durant la fermeture des centres** de Laguépie et Caylus, une navette est proposée aux usagers pour assurer la continuité du service public. Les besoins sont en hausse sur Laguépie, 4 enfants en moyenne sur les 2 semaines (contre 2 enfants en 2022), et stable sur Caylus avec 6,7 enfants et 4 jours complets (contre 6,4 en moyenne et 3 jours complets en 2022).

La question de la pérennisation semble moins se poser mais reste une dépense d'énergie en fin d'été et en fin de journée de conduire les minibus. De plus il est nécessaire d'avoir le permis de conduire depuis plus de 2 ans ce qui n'est pas forcément le cas des saisonniers et nous essayons d'organiser en fonction du lieu d'habitation des conducteurs. A cela se rajoute des effectifs sur le centre de Saint Antonin en hausse (lié à l'apport des deux centres fermés) ce qui rend compliqué la gestion des départs anticipés des animateurs pour limiter la semaine à **48h**.

Une solution qui permettrait de gagner en confort pour la gestion de la navette serait de **déléguer la conduite à des personnes extérieures à l'animation**.

**Les thématiques** restent aux choix des équipes elles peuvent varier d'une semaine à l'autre ou/et être différentes selon les tranches d'âges Elles sont cependant toujours en lien avec les objectifs pédagogiques du projet des centres.

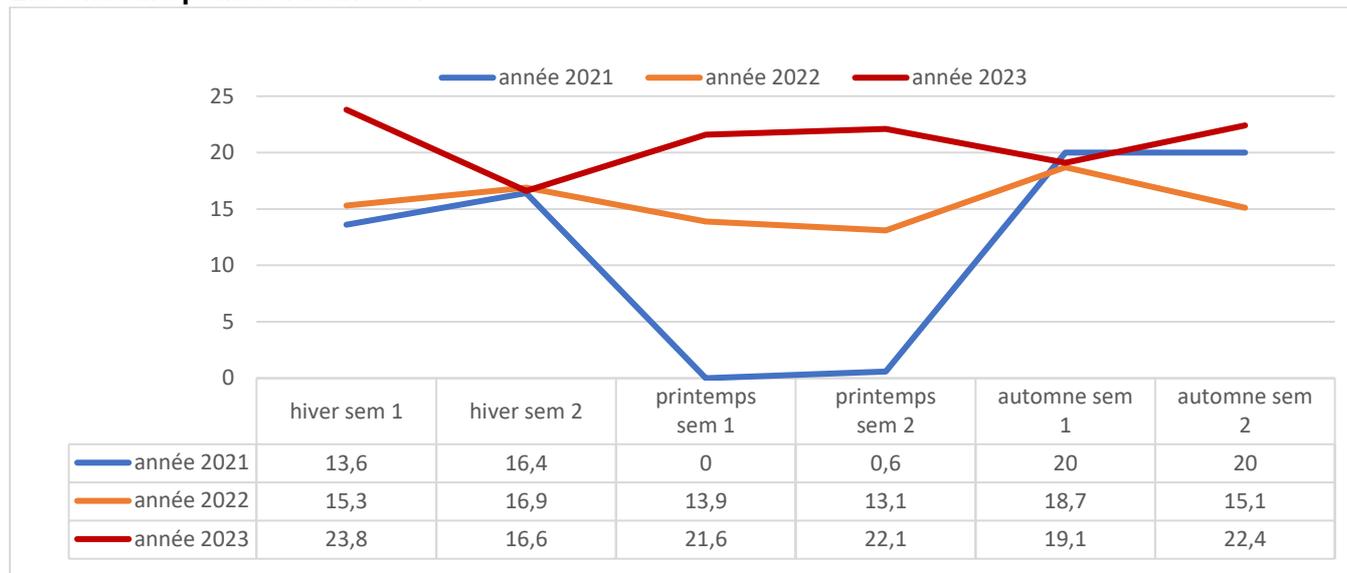
Nous constatons une augmentation globale des effectifs avec **413 enfants différents accueillis** sur les

temps vacances (hors séjours et stages) :

Activité	2020	2021	2022	2023
ALSH	198	287	326	353
VACANCES LOCAL	35	31	37	60

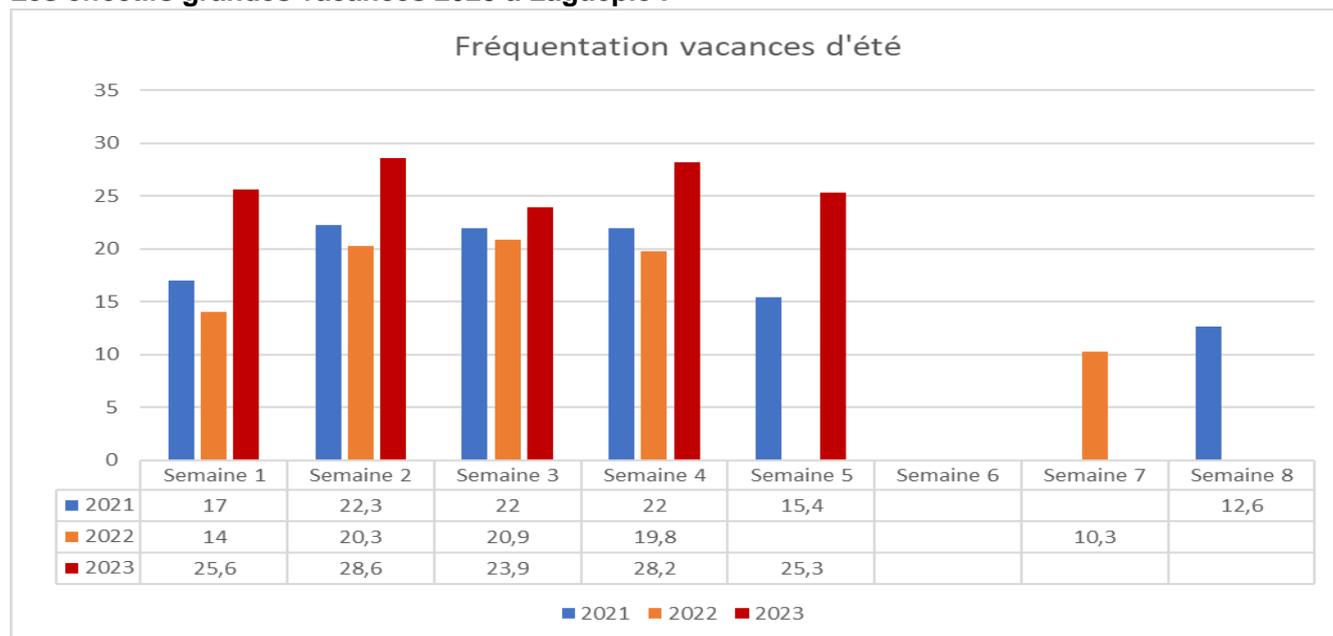
### 1/ Centres de loisirs de Laguérie :

Les effectifs petites vacances :



Toutes petites vacances confondues, nous constatons donc une **hausse** par rapport à l'année dernière de **35.5 %**. En effet en 2022 en moyenne sur la totalité des petites vacances nous avons 15.5 enfants inscrits par jour contre 21 enfants par jour cette année.

Les effectifs grandes vacances 2023 à Laguérie :



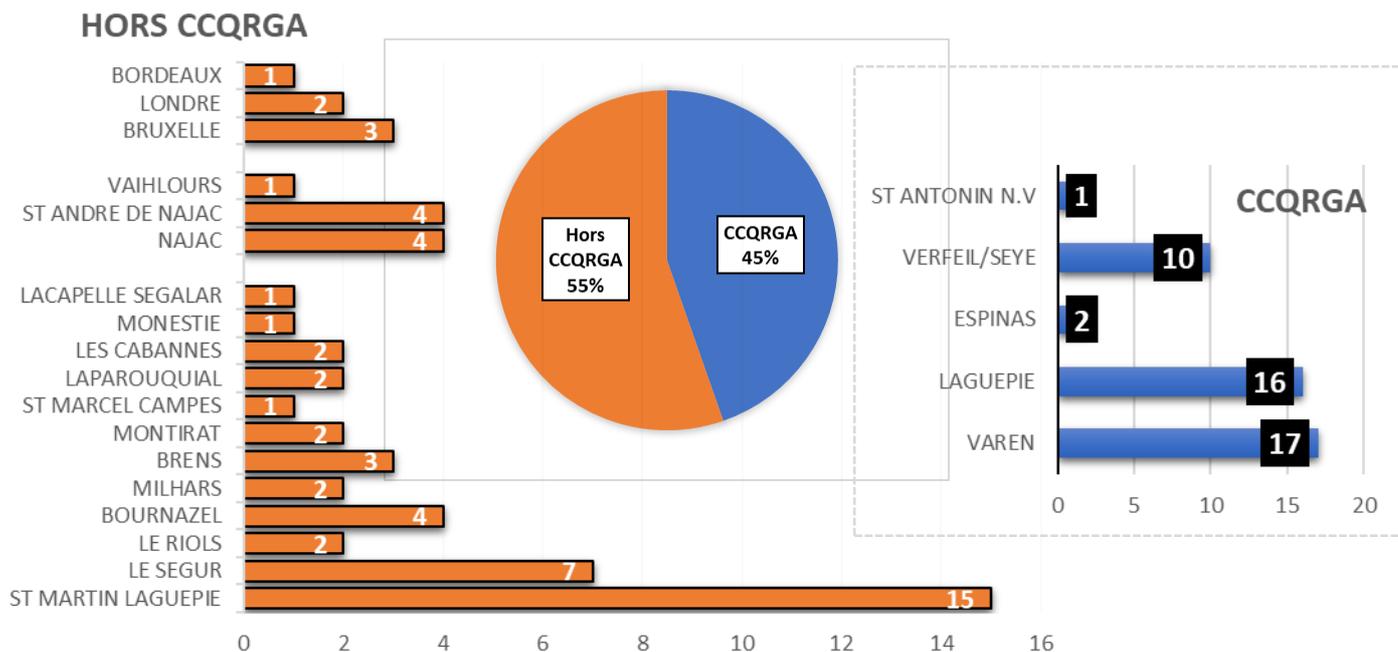
Pour ces vacances d'été, nous constatons une augmentation de **41,8%** avec l'année 2021 et de **53.8 %** avec 2022. En moyenne nous avons accueilli **26.3 enfants** par jour contre 18.6 en 2021 et 17.1 en 2022.

Pour conclure, sur toutes les vacances de l'année 2023, nous avons une moyenne de 23,7 enfants par jour contre 18,1 en 2021 et 16,2 en 2022. Soit, une hausse de **29,3%** avec 2021 et de **44,4%** avec 2022.

Au vu de **l'augmentation des effectifs, un vacataire supplémentaire** a donc été demandé sur l'année 2024 afin d'éviter le refus d'inscription.

### Lieux d'habitation ALSH vacances Laguérie:

#### **-Répartition des enfants par communes d'habitation pour les vacances scolaires**



Un total de **103 enfants accueillis** (155 en 2022 et 138 en 2021) et **129 familles** différentes (115 en 2022 et 65 en 2021). Avec **57 Hors CCQPGA** (42 du Tarn, 9 de l'Aveyron et 3 extérieurs) contre **46 enfants CCQPGA** sur 23 communes différentes (21 en 2022).

### Le budget de fonctionnement 2023 :

Le budget initial octroyé en **2023 était de 17000€** pour ce qui concerne l'ALSH

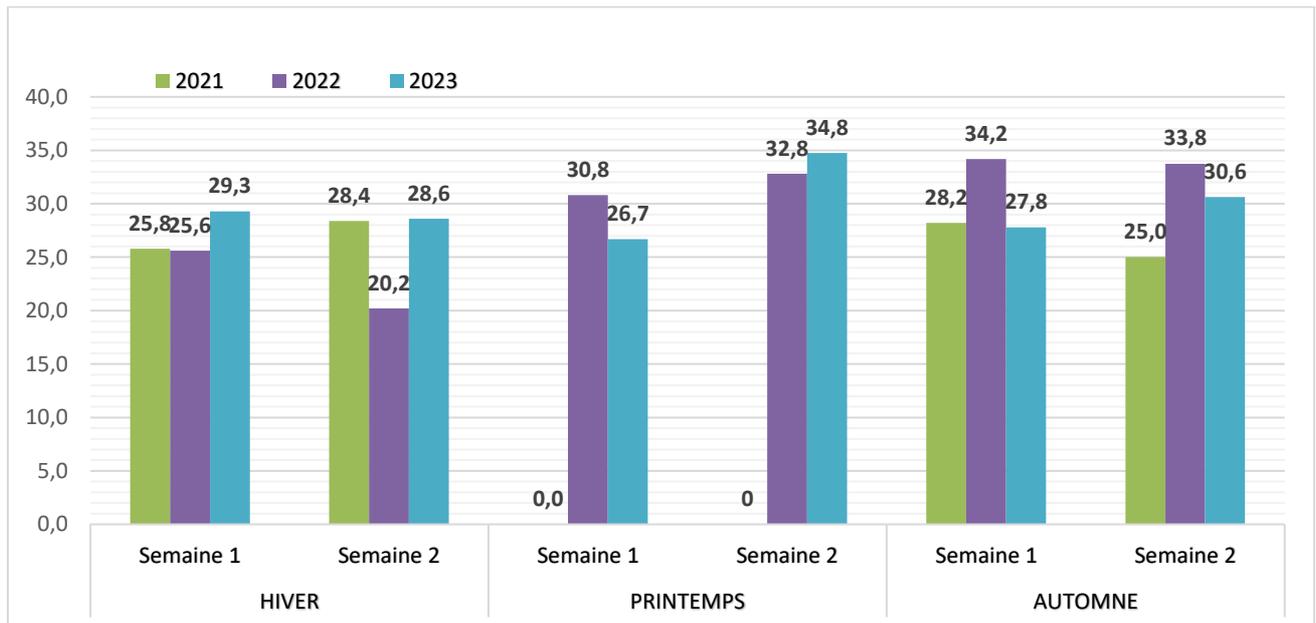
Code	Catégories	ALSH Laguérie
60622	Carburant	362,37
60623	Alimentation	1291,78
60631	Fournitures d'entretien	60,90
60632	Fournitures de petit équipement	2081,90
6064	Fournitures administratives	888,15
6156	Maintenance Aiga	594,73
6228	Rémunération intermédiaires (intervenants)	723,40
6238	Divers (droits d'entrée)	1595,9
6247	Transports collectifs	2168
6262	Frais de télécom	172,80
6135	Location mobilière (mini bus)	371,70
6288	Autres services extérieurs (repas)	6407,2
<b>TOTAL</b>		<b>16718,83</b>

Nous pouvons constater qu'il reste une enveloppe de **281,17 euros** pour l'ALSH

Une semaine de vacances scolaires **coûte en moyenne 1364 €** en comptant uniquement les frais concernant le fonctionnement pédagogique et les repas. **En 2022**, une semaine de vacances sur cet ALSH coûtait en moyenne **1200 euros**, cette augmentation est dû à l'inflation et l'augmentation des effectifs. **Les repas représentent 38% du budget** Afin de ne pas dépasser le budget, **nous n'avons pas fait de sortie aux vacances d'Automne**. Dans notre budget prévisionnel, nous avons prévu 1300 euros pour la maintenance Inoé. Cette dépense a finalement été catégorisée dans le budget mutualisé. Ce changement nous permet donc d'avoir un excédent d'environ 280 euros sur le budget ALSH.

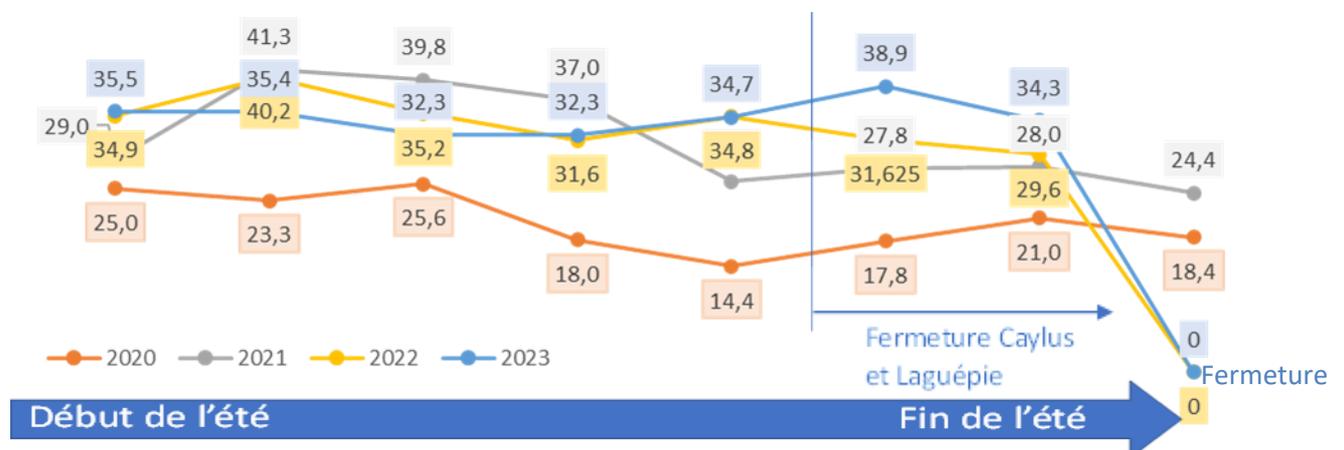
## 2/Centre de loisirs de St Antonin Noble Val :

### Les effectifs petites vacances :



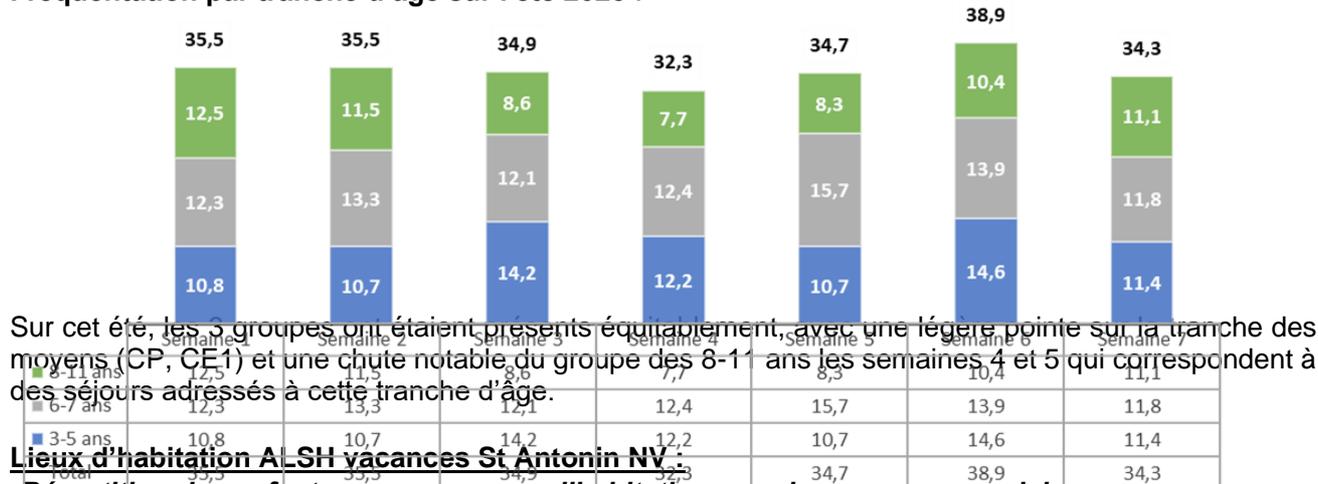
En comparaison des années précédentes, la progression constatée en 2022 se maintient sur les vacances d'hiver, de printemps, mais décline légèrement en automne.

### Moyenne de fréquentation des grandes vacances sur plusieurs années :



En comparaison avec les années précédentes, on constate une légère baisse de la fréquentation moyenne en 2023 par rapport à 2022. Toutefois la fréquentation est stable avec un écart de 6 enfants entre la semaine max et mini alors qu'en 2021 l'écart était de 15 et de 9 en 2022.

## Fréquentation par tranche d'âge sur l'été 2023 :

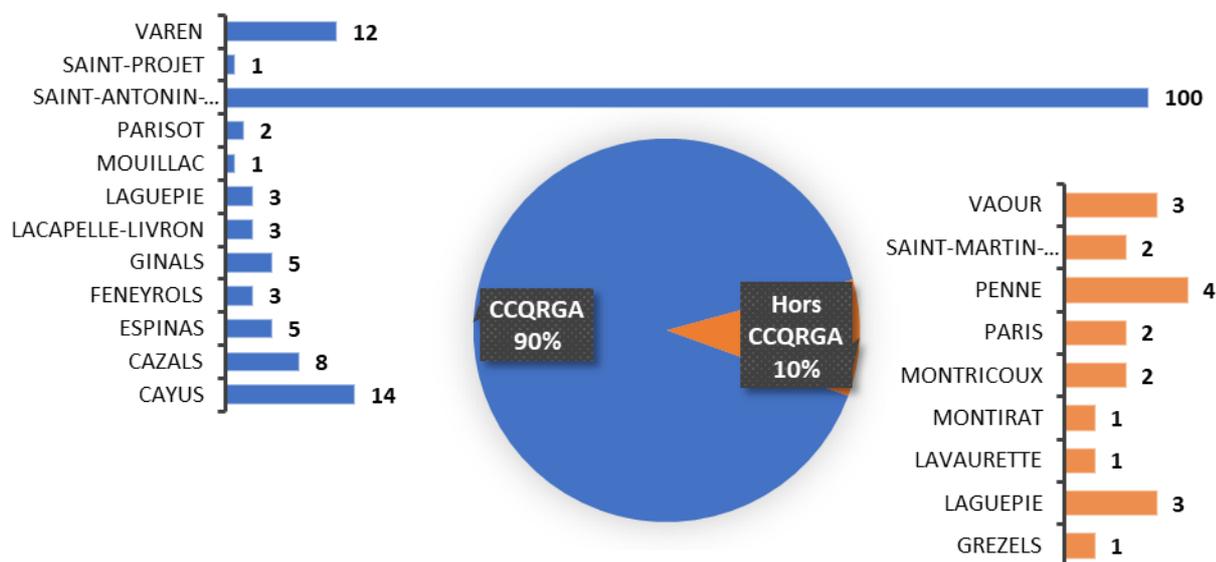


Sur cet été, les 3 groupes ont été présents équitablement, avec une légère pointe sur la tranche des moyens (CP, CE1) et une chute notable du groupe des 8-11 ans les semaines 4 et 5 qui correspondent à des séjours adressés à cette tranche d'âge.

## Lieux d'habitation ALSH vacances St Antonin NV :

**-Répartition des enfants par communes d'habitation pour les vacances scolaires**

90% sont issus de la CCQRGA, dont 58% de Saint Antonin, contre 66% l'année dernière.



Sur la fréquentation globale sur des vacances à l'ALSH St Antonin NV est de **173 enfants** différents (155 en 2022 et 138 en 2021) et **129 familles** différents (115 en 2022 et 65 en 2021)

**Budget de fonctionnement vacances de St Antonin Noble Val 2023 :**

Le budget initial octroyé en **2023 était de 23000 €** pour ce qui concerne l'ALSH

Code	Catégories	ALSH St Antonin N.V
60622	Carburant	43.62
60623	Alimentation	2544.96
60628		127.76
60631	Fournitures d'entretien	203.66
60632	Fournitures de petit équipement	1320.39
6064	Fournitures administratives	837.88
6135	Location mobilière (mini-bus)	100.85
6228	Rémunération intermédiaires (intervenants)	3609.20
6238	Divers (droits d'entrée)	1456.89
6247	Transports collectifs	985
6262	Frais de télécom	351.74

6156	Microsoft/logiciel Aiga	594.73
6288	Autres services extérieurs (repas)	9517.40
<b>TOTAL</b>		<b>21694.08</b>

**Nous pouvons constater qu'il reste une enveloppe de 1306 euros pour l'ALSH**

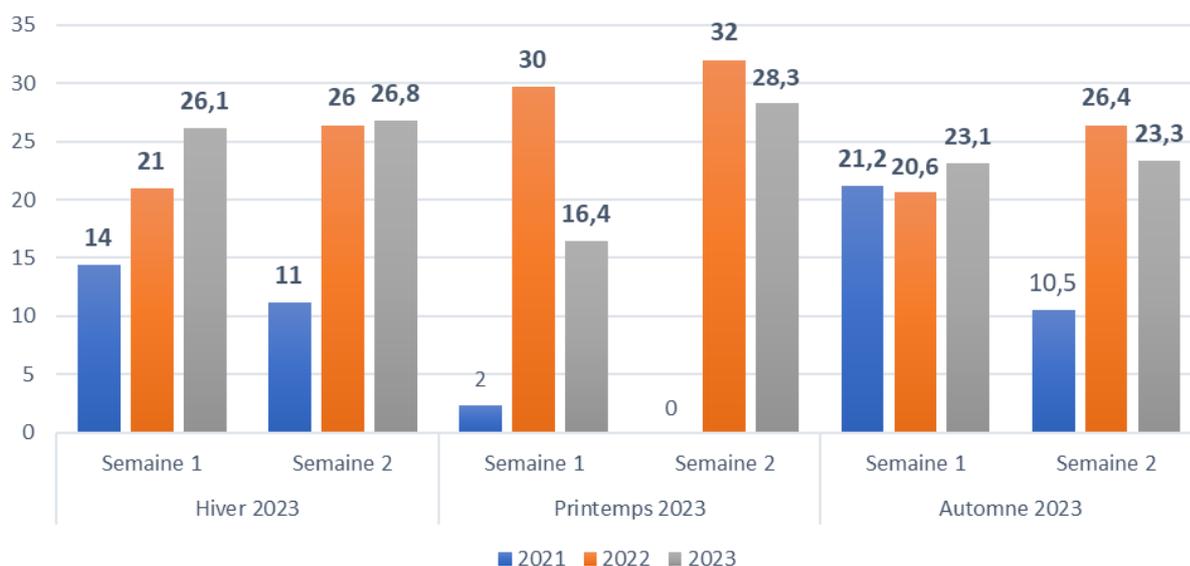
Une semaine de vacances scolaires **coûte en moyenne 1770 €** en comptant uniquement les frais concernant le fonctionnement pédagogique et **les repas** qui représentent **44% du budget**.

Afin de ne pas dépasser le budget, **nous n'avons pas fait de sortie aux vacances d'Automne**.

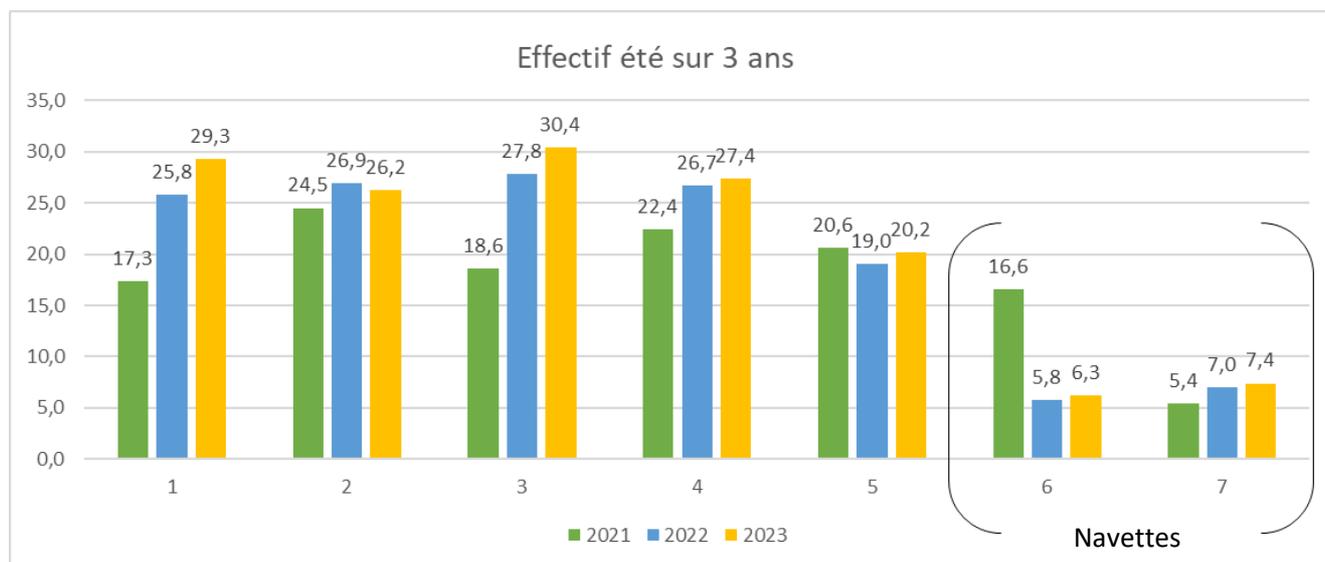
Nous avons privilégié les sorties mutualisées avec les autres centres et la venue sur site des intervenants toute au long des vacances.

### 3/ Centre de loisirs de Caylus :

#### Les effectifs petites vacances :



#### Fréquentation Vacances d'été Caylus 2023 :

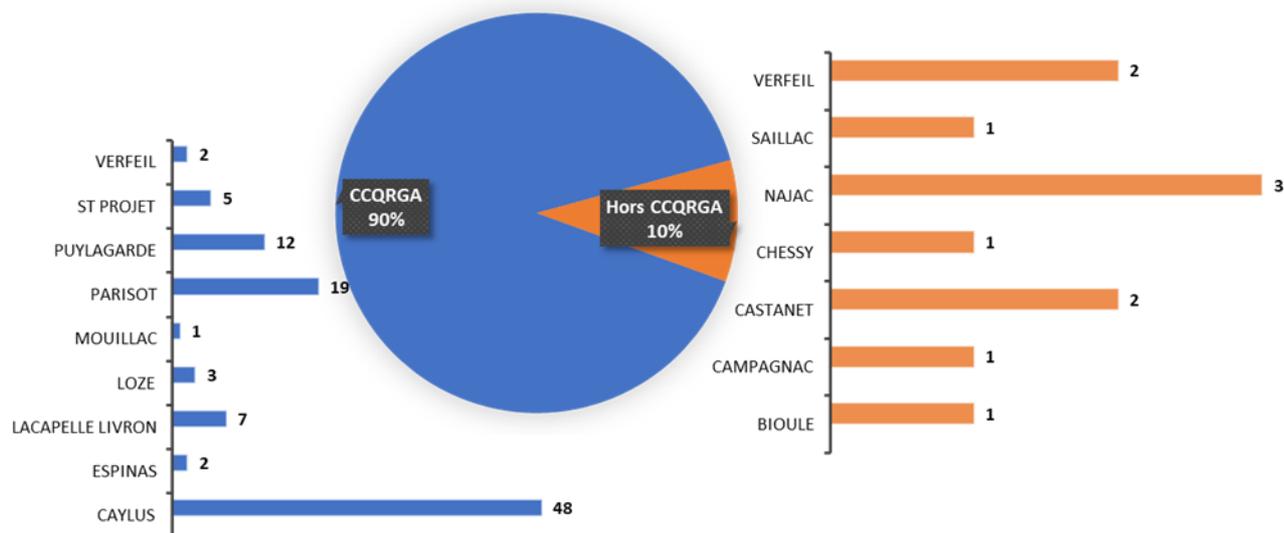


Ce graphique des vacances d'été nous confirme une augmentation constante des effectifs.

### Fréquentation par tranche d'âge sur l'été 2023 :

2 groupes sont constitués chaque vacances, les 3-6 ans qui représentent 51% des effectifs et les 7-11 ans qui représentent 49%. On peut dire que c'est équilibré par rapport à la tranche d'âge.

### Lieux d'habitation ALSH vacances Caylus :



90% des enfants accueillis sont de la CCQRGA dont la plupart de Caylus et Parisot.

**Sur la fréquentation globale** des vacances à l'ALSH Caylus est de **108 enfants** différents (101 en 2022 et 70 en 2021) et **80 familles** différentes (98 en 2022 et 70 en 2021)

### Budget de fonctionnement Caylus vacances 2023 :

Budget octroyé : **19 000 €** Budget dépensé : **17985.12 €**

Code	Catégories	ALSH Laguépie
60622	Carburant	195.17
60623	Alimentation	1958.39
60628	Pharmacie	81.53
60631	Fournitures d'entretien	1555.40
60632	Fournitures de petit équipement	567.54
6064	Fournitures administratives	837.88
6156	Maintenance Aiga/Microsoft	579.61
6228	Rémunération intermédiaires (intervenants)	1270.00
6238	Divers (droits d'entrée)	1308.25
6247	Transports collectifs	1805
6262	Frais de télécom	540.55
6132	Location salle de bloc escalade	50.00
6135	Location mobilière (mini bus)	371,70

6288	Autres services extérieurs (repas)	7235.80
<b>TOTAL</b>		<b>17985.12</b>

Nous pouvons constater qu'il reste une enveloppe de 1014 euros pour l'ALSH Caylus

Une semaine de vacances scolaires **coûte en moyenne 1635 €** en comptant uniquement les frais concernant le fonctionnement pédagogique et **les repas** qui représentent **40% du budget**.

### Le local jeunes

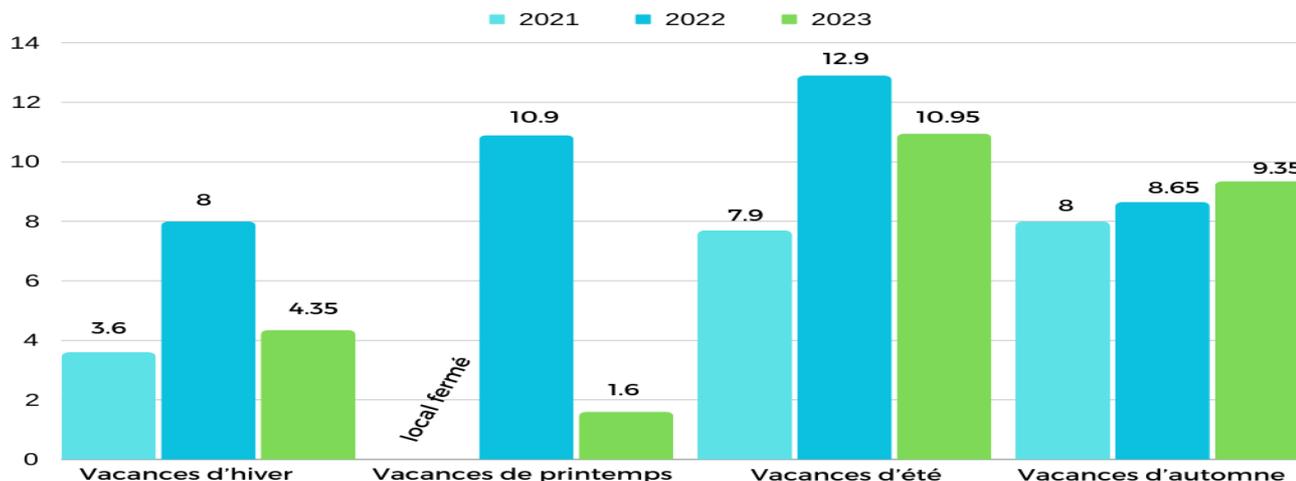
Le périscolaire après-midi du mardi au vendredi : Temps « alter collège » avec aide aux devoirs, jeux de société, sports, ateliers cuisine, débats... accompagnement scolaire : 2 séances par semaine et éducation aux médias : 1x par mois **avec la participation de la croix rouge**.

La majorité des visites se font avant 16h30, heure à laquelle les collégiens n'habitent pas à Saint-Antonin doivent prendre les transports scolaires.

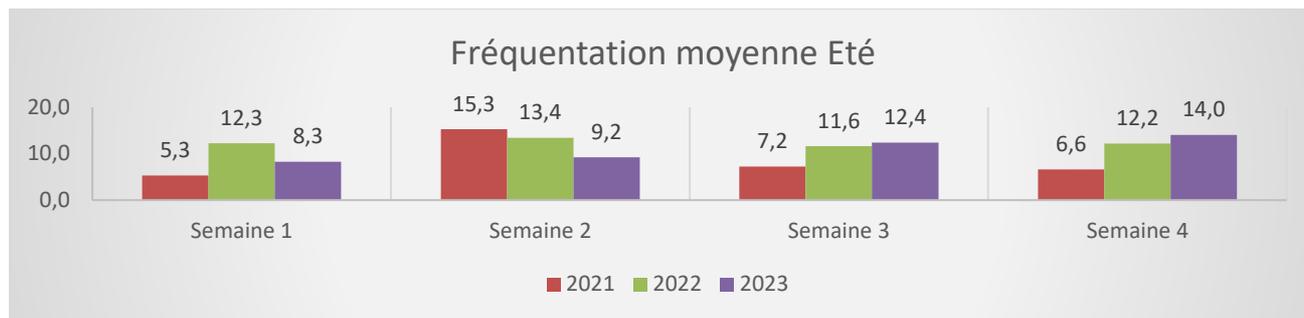
Moyenne de **20,3** jeunes par semaine soit **6,8** jeunes par jour en 2021 contre 17,8 jeunes par semaine en 2022, soit 5,9 jeunes par jour.

### La fréquentation sur les vacances scolaires :

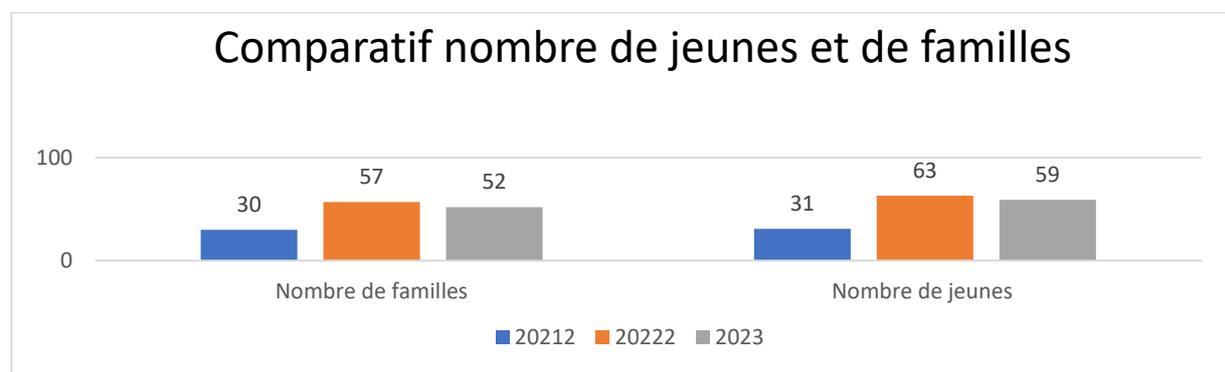
#### **Comparaison des fréquentation moyenne des vacances 2021/2022/2023**



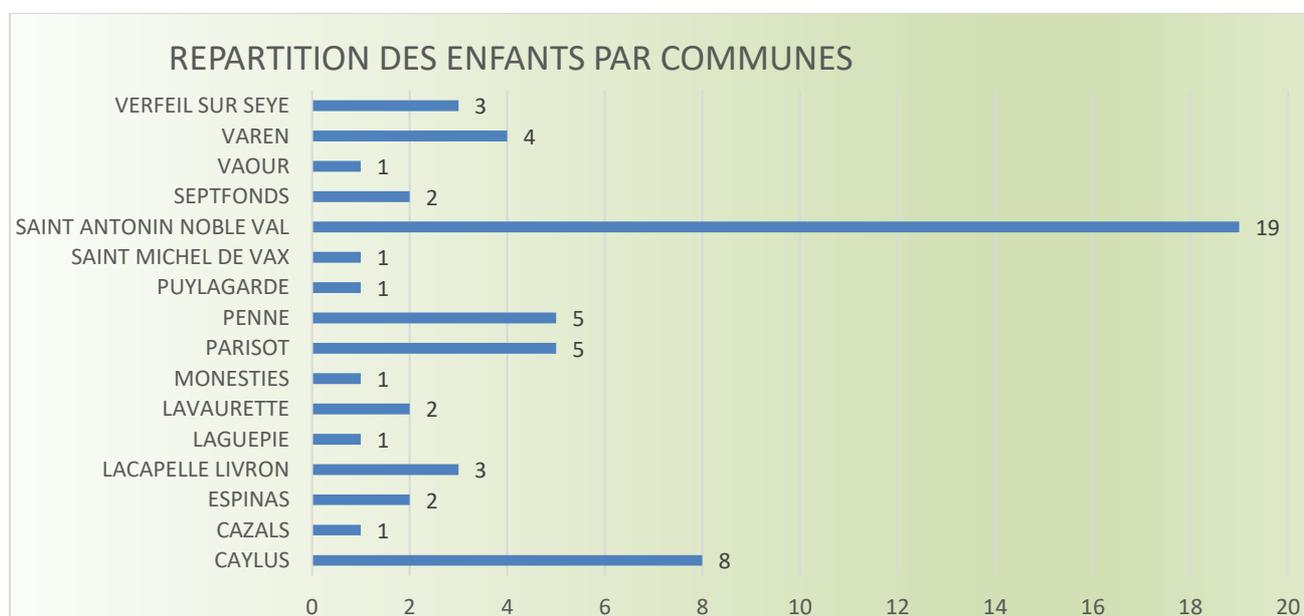
Les changements de poste de responsable ont lourdement impacté les fréquentations des vacances d'hiver et de printemps 2023. Pourtant, on peut observer **une augmentation du nombre d'inscription sur l'année 2023**.



Les inscriptions ont augmenté en été 2023 car une passerelle pour les CM2 passant en 6ème a été mise en place. Ces mêmes jeunes sont revenus pendant les dernières vacances d'automne.



Malgré le changement de responsables jeunesse sur l'année 2023, nous constatons une stabilité dans le nombre de familles et de jeunes accueillis avec une baisse des fréquentations sur les petites vacances.



**Sur les vacances**, la présence de Saint-Antoninois était encore remarquable par rapport à la majorité des communes. Cela démontre que la mobilité est un frein à la venue au local pour les jeunes d'autres communes. Néanmoins, les deux communes reliées par navette fonctionnent bien sur le site de **Caylus** (17 enfants du secteur), sur le secteur EST, il y a plus de répit dû à l'éloignement (1h aller/retour de trajet). Il faudra s'assurer que la communication des projets et l'existence de cette navette est bien efficace. **Nous retrouvons 25 % jeunes Hors CCQRGA contre 75% de notre territoire.**

**Bilan des « afters collège » (ALAE)**

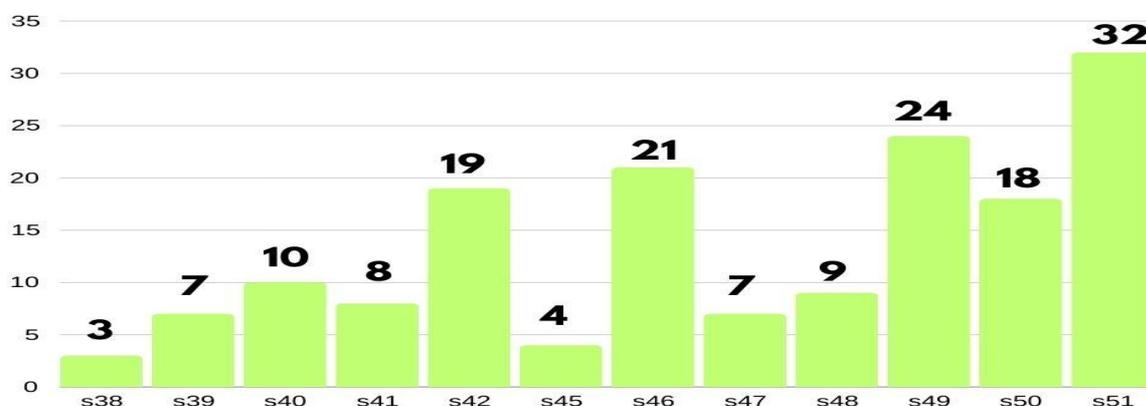
La première période de l'année (janvier – juin) a eu un public avec une fréquentation aléatoire et peu fréquente. En effet les différents changements de responsable n'ont pas permis de créer un lien de confiance essentiel.

Avec le temps, une meilleure identification du lieu et des adultes, la fréquentation tant à augmenter. Certains viennent dès qu'ils le peuvent et les inscriptions ont augmenté sur la fin d'année.

**La gratuité du local** ainsi que le goûter offert sont des atouts importants qu'il faut pérenniser. Souvent ce sont ces informations qui font le « déclic » chez les jeunes et qui les amènent à fréquenter le local au départ.

Les mercredis à thème (Halloween ou Noël) ont plus de succès. Le dernier mercredi de l'année sur le thème du goûter de Noël a été un véritable succès. Il y a eu 14 adolescents. Ateliers à développer en 2024.

### Fréquentation ALAE par semaine septembre - décembre 2023



**11 partenaires en 2023 contre 16 en 2022 :** La Croix rouge, le Fablab origami, le Collège P. Bayrou, le Réseau IJ, le Réseau PdN, la MDA 82. L'Association vie affective et sexuelle et le Planning familial, l'association Baz'art, les Francas 82, l'association du Rock d'anglars.

**Budget 2023 :** 14702,01

Code	Catégories	ALSH Laguépie
Rat. charges		-150
60622	Carburant	920.49
60623	Alimentation	3227.62
60628	Pharmacie	30.76
60631	Fournitures d'entretien	35.40
60632	Fournitures de petit équipement	3322.53
6064	Fournitures administratives	1.25
6135	Location mobilières	162.15
614	Charge locative	1920.00
6156	Maintenance Aiga/Microsoft	508.42
6182	Doc et abonnement	160.00
6228	Rémunération intermédiaires (intervenants)	2065.00
6238	Divers (droits d'entrée)	2535.50
6251	Voyage et déplacement	2.50
6262	Frais de télécom	912.24

	2020	2021	2022	2023
ALSH	198	287	326	353
ALAE	99	126	129	163
STAGE	32	47	38	50
SEJOURS	34	68	74	76
VACANCES LOCAL	35	31	37	59
<b>TOTAL</b>	<b>400</b>	<b>559</b>	<b>640</b>	<b>701</b>

6281	Cotisations	120.00
6288	Autres services extérieurs (repas)	792.90
6358	CT Véhicule	35.00
<b>TOTAL</b>		<b>16601.76</b>

**Dépenses réelles** : ALAE 2257.30 + PIJ 2022.59+Local jeunes vacances :12321.87

Le Budget annuel alloué était de 134100 euros. Le budget est dépassé car certains frais prévus dans l'investissement du camion PIJ ont été rattaché au budget fonctionnement.

Le local a accueilli moins de jeunes que l'année dernière, et été ouvert plus longtemps.

#### **GLOBAL DES CHIFFRES MERCREDIS ET VACANCES CONFONDUS POUR LES 4 STRUCTURES**

<b>473 enfants différents accueillis en 2023</b>
<b>436 enfants différents accueillis en 2022</b>
<b>383 enfants différents accueillis en 2021</b>
<b>295 enfants différents accueillis en 2020</b>

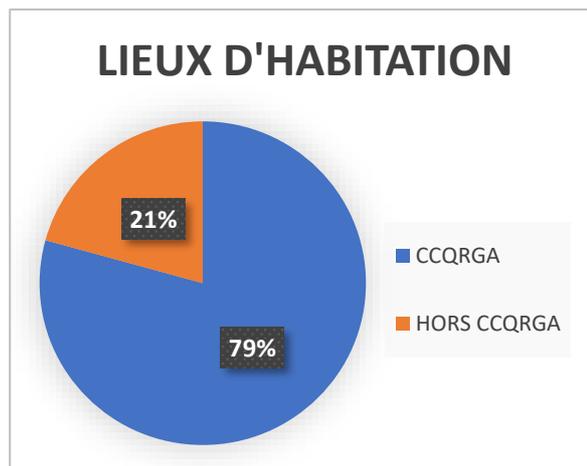
#### **Répartition par genre :**

Genre	2020	2021	2022	2023
Garçons	169	223	253	265
Filles	126	160	183	208
	<b>295</b>	<b>383</b>	<b>436</b>	<b>473</b>

#### **Lieux d'habitation :**

QRGA	2021	2022	2023
CASTANET	3	1	3
CAYLUS	57	59	65
CAZALS	17	17	15
ESPINAS	5	11	10
FENEYROLS	9	5	5
GINALS	5	8	4
LACAPELLE LIVRON	13	13	13

LAGUEPIE	17	26	18
LOZE	2	3	3
MONTROSIER	0	0	0
MOUILLAC	5	1	2
PARISOT	28	19	22
PUYLAGARDE	6	13	13
SAINT PROJET	6	9	7
ST ANTONIN NV	99	133	144
VAREN	18	26	31
VERFEIL SUR SEYE	13	16	20
<b>QRGA</b>	<b>303</b>	<b>360</b>	<b>375</b>
<b>Hors CCQRGA</b>	<b>80</b>	<b>76</b>	<b>98</b>



**A noter** : sur **98** enfants **hors CCQRGA** **60** enfants proviennent **du Tarn** (dont **54** de la **4C** avec **15** de **St Martin Laguédie** et **11** de **Penne**) et **13** de **l'Aveyron**.

### L'équipe du service enfance et jeunesse

**Une directrice de service** CHAPMAN Emma (CDI 35H) assure la gestion globale du service petite enfance-enfance et jeunesse (politique enfance et jeunesse, RH, budget, supervision de la communication, facturation, relation aux services administratifs de la communauté de communes, partenaires institutionnels, locaux et aux élus). **Un coordinateur des services** GODFRIAUX Gaëtan (CDI 25H), assure le suivi de la pédagogie et de la méthodologie de projet des différents centres enfance et jeunesse. Il est le référent des stages, du séjour 11-15 ans et coordonne certains dispositifs comme le CLAS. Il aide aussi la directrice de service sur plusieurs missions (facturation MAD, lien administratif avec institutions et partenaires, gestion d'équipe des différents sites, liens pédagogiques et réglementaires).

Chaque site de loisirs (Laguédie, St Antonin et Caylus) a un responsable de site disposant d'une formation professionnelle (BPJEPS) universitaire (DEUST Animation) ou non professionnel le BAFD (Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) est un **diplôme** permettant de **diriger**, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en séjours de vacances ou en accueils de **loisirs**). L'équipe est complétée par deux AVL et 2 animateurs diplômés qui sont répartis sur les différents sites avec des missions transversale (séjours, ALAE, ALSH, gestion mini bus...).

### Le site de Laguédie

La responsable du site est Claire Massot (titulaire Cat B 22h). Elle est secondée par Jade Fabre (CDD 21h). Ayant deux contrats à temps partiel sur ce site, une alternance des directions est mise en place.

### Le site de St Antonin Noble Val :

BONTHOUX- PHILIPPE Nicolas directeur des mercredis et des vacances (titulaire Cat C 35h) et l'organisateur des séjours du territoire.

BEN SADIA Félix (CDD 30h) responsable des séjours a pris la direction du centre de loisirs du site de St Antonin les 3 dernières semaines d'août, il est aussi adjoint sur certaines périodes de petites vacances afin de créer un binôme qui n'est pas permanent au vu de son contrat à temps partiel.

### Le site de Caylus

CUVEILLER Laëtitia (CDD 30h), est responsable du site de Caylus les mercredis et les vacances. Elle sera remplacée par Mme THIROUIN Joëlle jusqu'à la fin de son congé maternité.

Cette année un CDD 15H NOILLAC Maëva animatrice BAFA a été recruté pour faire face à la montée des effectifs du site de Caylus.

**Le local jeunes** : **PAUPY Yohanna** (CDD 35h) depuis septembre, assure la direction et les animations du local jeunes et informateur jeunesse.

### Activités annexes direction des titulaires :

**Les stages** : 5 stages organisés et encadrés par Mr GODFRIAUX Gaëtan à 25h

**Les séjours 2023** : Encadrés par : BEN SADIA Félix en stage de direction BAFD (6-8 ans et 9-11 sur l'été), GODFRIAUX Gaëtan (sur le séjour 11-15 ans de l'été) Mme FABRE Jade (4-5 ans) et Mme CHAPMAN Emma (sur le séjour montagne 8-10 ans).

**Les LAEP** (service petite enfance) : les mercredis matin à St Antonin sont assurés par Mr BONTHOUX-PHILIPPE Nicolas et les vendredis matin sont assurés par BALAT Laurie (AVL) et CHAPMAN Emma (en remplacement et sur les périodes de vacances) en plus de la responsable petite enfance Mme HARANG Carole (remplaçante 35h CDD de Mme CUBAYNE) arrivée en oct. 2023.

Chaque site complète son équipe suivant les inscriptions et ses besoins en personnel saisonniers, notamment pour les vacances scolaires. Les recrutements sont difficiles sur les périodes de petites vacances, les vacataires étant le plus souvent des étudiants.

Une réunion d'équipe, tous les 15 jours, permet de faire le point sur les différents dossiers (préparation des vacances, stages, séjours, organisations diverses liées aux formations, absences...) un compte rendu est réalisé après chaque réunion.

L'équipe a accès à des formations régulières planifiées à la suite des évaluations en fin d'année.

### Les tarifs 2023 au Quotient familiale pour le 1er janvier 2024

La mise en place de cette tarification modulée est une des conditions d'éligibilité pour que les ALSH bénéficient d'une prestation de service.

Ce qui implique une accessibilité financière pour toutes les familles au moyen de tarifications modulées en fonction des ressources (Quotient Familial).

Historiquement, la Caf 82 a considéré que les Aides aux Temps Libres contribuaient à l'accessibilité des services. Mais cela concernait uniquement les familles éligibles à ces aides (cf. : tableau en annexe P1), ce qui n'assure donc pas l'accessibilité pour toutes les familles.

À la suite d'une première réunion en janvier 2020, pour présenter l'évolution de l'Aide aux Temps Libre ALSH avec la mise en place d'un nombre maximum de 30 jours, sont apparues de nouvelles modalités de gestion avec une volonté de la Caf de faire évoluer l'ATL ALSH en bonus accessibilité.

La transformation de la dotation ATL Alsh en bonus accessibilité c'est :

- La définition d'un montant du bonus accessibilité au regard de la dotation ATL Alsh sur la base d'une moyenne sur les 4 dernières années, validé par la commission d'action sociale de la CAF.
- La mise en place d'une convention du bonus accessibilité avec une grille d'évaluation du nombre d'enfants accueillis par tranche de QF (5 tranches minimum).

Afin de pouvoir bénéficier de ce nouveau bonus accessibilité, l'ensemble des ALSH conventionnés a donc dû revoir leur politique tarifaire au 30 septembre 2023 avec une application au 1er janvier 2024.

### Le budget général 2023

#### 1/ Les dépenses 2023 :

**Le budget de fonctionnement** 2023 des ALSH est **plus important** qu'en 2022 (**116 365 €**) donc plus de dépenses qu'en 2022 dû à une évolution des coûts alimentaire et de l'essence et à l'ouverture du PIJ et au nombre de vacataires supplémentaires dû aux ouvertures à 7h45 (qui oblige à la mise en place mise de « rotation des agents » pour ne pas dépasser les 10h par jour maximum de travail).

Nous avons fait **un prévisionnel de 124 700 €** et avons dépensé **au réel 125 188.35 €** un dépassement dû au coût de la formation aiga mise en investissement et rebasculé en fonctionnement.

Nous avons donc un **écart de 8823.35 €** entre 2022 et 2023.

#### La masse salariale :

Nous avons eu une augmentation de la masse salariale cette année due principalement à l'augmentation du nombre de vacataires embauchés en 2023 : **732 journées** vacataires (**709.5 journées en 2022** pour un budget **73000 € (71000 € en 2022)** Soit un écart de **2000 €**.

Soit un total de masse salariale de **412 606 €** en 2023 contre **412 689 €** en 2022 (Ecart de **83 €**)

**Les dépenses globales de 2023 s'élèvent donc à 549 818 €** contre **542 067 €** en 2022 soit une augmentation de **7751 €** contre **38 654 €** en 2022.

#### 2/ Les recettes 2023 :

- Remboursement arrêt maladie : **2978.35 €** (32 796 € en 2022)
- Participations de familles : **109 866.75 € en 2023** contre **93 666 €** en 2022. Avec un prévisionnel de 80 000 € **une hausse de 16 200 €** dû à l'augmentation du nombre d'enfants sur toutes les structures.
- Mise à disposition des animateurs pour la mairie de St Antonin : **10 537 €**, une légère baisse liée à l'arrêt de la mise à disposition du personnel sur les lundis à l'école de St Antonin.
- Subvention CAF, MSA, Conseil Régional et Départemental : **123 680 €** en 2023 contre **118 584 €** en 2022 une hausse de **5096 €** due à la prestation de service MSA donné aux ALSH.

**Les recettes globale 2023 s'élèvent donc à 241 545 €** soit 26 444 € de moins qu'en 2022 (A noter qu'en 2022 nous avons eu **+ 37 796 €** de remboursement maladie)

**Un budget global en déficit de 308 273 €** contre **274 078 €** en 2022.

#### La communication :

L'ensemble de la communication du service, ainsi que la charte graphique est bien identifiée par les familles et fonctionne très bien. Elle est déclinée dans tous les supports du service :

- Une plaquette (triptyque) qui annonce les projets et événements phares 3 semaines à l'avance.
- Des plannings détaillés pour chaque type d'activité
- Le site Internet qui relaye les informations, plannings, manifestations... en temps réel.
- Une plaquette d'information avec les objectifs et les contacts du dispositif inclusion ainsi et une affiche, pour l'accueil des enfants en situation d'handicap ce qui a facilité la prise de contact avec les familles concernées.

La communication se fait par voie d'affichage et les plaquettes sont distribuées à chaque élève via les 5 écoles et le collège de St Antonin Noble Val.

Le nouveau site internet, les articles de presse, la gazette intercommunale et les réseaux sociaux complètent le dispositif de communication.

Chaque structure élabore un projet pédagogique qui développe les objectifs du projet éducatif. Ce projet pédagogique sert de cadre pour l'équipe d'animation et il est partagé avec les parents.

A l'inscription des enfants, un règlement intérieur détaillant le fonctionnement des structures est remis aux familles, pour validation.

### Les événements :

**La fête de Noël ouvert aux habitants, le mercredi 20 décembre avec un spectacle** « la petite Lily, fée de l'hiver » et la déambulation en échasses et en acrobatie dans les temps d'accueils de la compagnie « Circul'R ».

Cette manifestation s'est déroulée à la salle des fêtes de St Antonin Noble Val (salle des fêtes de Verfeil sur seyes en 2022).

- **Un repas pour les centres** de loisirs avec le traiteur « Comme chez mamie » de Milhars a été offert aux 58 enfants des centres de loisirs
- Un goûter offert pour tous (composé de fouaces de chez Baroul ; de chocolats, de clémentines et de boissons)
- **Un spectacle et une animation déambulatoire** offerts aux 80 habitants présents, enfants à partir de 3 ans et centres de loisirs du territoire
- **Un moment convivial**, de partage, qui a permis de rassembler plus d'une centaine de personnes.
- **Un grand merci** à Sabine et Flavie du service comptabilité, Sophie de France service, Martine et Aurore de la RH et aux équipes de direction du service enfance et jeunesse qui ont décoré, aménagé et rangé la salle des fêtes pour cette après-midi festive.
- **Budget** de la manifestation : **787.50 €**

### 6.3 La politique « Petite Enfance »

Au 15 Octobre 2023, une nouvelle coordinatrice Petite Enfance a pris ses fonctions au sein du service Petite Enfance.

#### I - Le Relais Petite Enfance (RPE)

##### 1-Ses Missions :

Le référentiel national des relais petite enfance décline les missions des RPE autour de ses deux principaux publics.

S'agissant des familles :

- > Les informer sur l'offre d'accueil existant sur le territoire
- > Faciliter la mise en relation avec les assistantes maternelles
- > Les accompagner dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

S'agissant des professionnels :

- > Les informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistante maternelle
- > Les assister dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr
- > Proposer des temps d'échange et organiser des ateliers d'éveil
- > Accompagner le parcours de formation des professionnels
- > Lutter contre la sous activité subie des assistantes maternelles et promouvoir le métier d'assistante maternelle

Lorsqu'une famille est en recherche de mode de garde le relais propose en plus de la liste des assistantes maternelles et des crèches, une liste de personnes qui font de la garde à domicile.

##### 2- Les assistantes maternelles

Sur le territoire de la CC-QRGA, au 1er janvier 2023, 6 assistantes maternelles étaient en activité, 1 assistante maternelle en interruption temporaire d'activité. Quelques personnes proposent de la garde au domicile des particuliers mais ce mode de garde reste très exceptionnel au vu du tarif pratiqué (indexé sur le SMIC horaire).

Les assistantes maternelles en activité n'ont pas de place disponible, elles accueillent le nombre d'enfant maximum que leur agrément le leur permet.

La CCQRGA a le nombre d'assistante maternelle le plus bas de Tarn et Garonne.

Sur 3 lieux (Caylus, St Antonin, Laguépie) il est proposé des ateliers d'éveil pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent. Seules celles de Laguépie fréquentent ces ateliers 2 fois par

mois.

### 3-La formation continue des assistantes maternelles

Le RPE de la CC-QRGA s'associe avec les RPE des territoires voisins afin de proposer aux assistantes maternelles une offre de formation.

En 2023, le travail en partenariat avec le RPE du Quercy Caussadais et du Quercy Vert Aveyron a été poursuivi pour les propositions de formations des assistantes maternelles et garde à domicile. Aucune assistante maternelle ne s'est inscrite à une formation proposée.

De plus avec le développement des formations en distanciel, les assistantes maternelles, au vu leur éloignement géographique, se sont saisi de cette possibilité. L'organisme INFANS propose des formations à domicile. Pour l'année 2023, les formations proposées ne correspondaient pas aux souhaits des assistantes maternelles.

### 4-Le travail en partenariat

Le RPE participe 4 fois par an aux réunions de réseau en partenariat avec les autres animatrices de RPE du Tarn et Garonne. Ces rencontres sont organisées par la CAF de Tarn et Garonne. Ces rencontres leur permettent de partager les expériences sur leurs territoires et de travailler ensemble sur des projets communs, d'échanger sur leurs pratiques.

En plus de ces rencontres la CAF finance tous les ans 2 jours de formations professionnelles aux animatrices de RPE de Tarn et Garonne, en 2023 le thème était « La posture de l'animateur RPE dans l'éveil culturel et artistique du jeune enfant » ;

Le Service Spécialisé Pour l'Agrément (SSPA) qui dépend du conseil départemental est le service compétent pour la délivrance des agréments aux assistantes maternelles.

Depuis 2023 des rencontres régulières avec le SSPA sont organisées afin de travailler ensemble dans l'intérêt de la pratique professionnelle des assistantes maternelles.

Le changement initié en 2022 des professionnelles (1 éducatrice de jeunes enfant, 1 puéricultrice) qui sur notre territoire, se rendent au domicile et délivrent les agréments reste positif. Pour des futures candidates, ce sont des interlocutrices à l'écoute, disponibles.

Afin de promouvoir le métier d'assistante maternelle des articles dans la gazette et sur le Facebook de la CC-QRGA continuent d'être publiés. Le RPE a participé à une journée Pro'formation organisée par l'EREF le 15 Septembre 2023. L'objectif était d'éclairer sur les métiers et formations dans le secteur Petite Enfance.

L'objectif des prochaines années sera d'augmenter le nombre de candidates à l'agrément afin de répondre aux besoins exprimés de garde par les familles.

L'ouverture d'une Maison D'assistantes Maternelles était prévue fin 2023 sur la commune de Caylus. Pour des raisons de retard dans les travaux, cette ouverture s'est faite le 2 janvier 2024.

## II - Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) :

### 1- A quoi ça sert ?

Le LAEP est un espace convivial et ludique, accueillant les enfants de moins de 6 ans, et ce dès la naissance, accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent (parents, grands-parents, assistante familiale...). Ils sont ouverts 2 fois par semaine, le mercredi matin à St Antonin et à Caylus le vendredi matin de 9h à 11h30. Tout le monde peut y aller de manière libre et gratuite.

Les objectifs du LAEP : · Expérimenter la séparation, tant pour les enfants que pour les parents, dans un cadre sécurisant, basé sur des règles du vivre ensemble ; · Enrichir et conforter la relation enfant-parent ;

· Rassurer les parents dans leur rôle et leur fonction ;

· Favoriser les échanges entre parents autour de leurs expériences et mutualiser leurs savoir-faire parentaux ;

· Favoriser les échanges autour de la difficulté d'être parent au cours des différentes étapes (allaitement, sevrage, arrivée d'un autre enfant, entrée en collectivité, ...) ; · Soutenir et accompagner l'enfant et ses parents, dans la dynamique d'autonomisation et de socialisation en utilisant et valorisant le jeu, élément essentiel au développement et à l'éveil ; · Favoriser l'éveil des tous petits en proposant des jeux adaptés selon l'âge, leurs besoins et capacités ;

· Favoriser la mixité sociale et culturelle à travers le dénominateur commun qui est la parentalité ;

· Soutenir les familles dans leurs démarches, en les informant sur des réponses pouvant correspondre à

leur besoin, si nécessaire ;

· Prévenir les troubles de la relation parents/enfants, les situations de négligence, ou de violence, ou des difficultés de développement.

## 2-Fréquentation

La fréquentation du LAEP a beaucoup augmenté en 2022. Cette augmentation est très significative à St Antonin. Cela s'explique en partie par la régularité de l'accueil, tous les mercredis et non 1 mercredis sur 2 et l'animation avec le musicothérapeute une fois par mois mise en place depuis janvier 2022 qui attire de nouvelles familles et fait connaître le LAEP.

Historique des journées d'accueil Participants parents et enfants 2022 (sauf déc) Participants parents et enfants 2021 Participants parents et enfants 2020 Participants parents et enfants 2019

Historique des journées d'accueil Participants parents et enfants 2022 (sauf déc) Participants parents et enfants 2021 Participants parents et enfants 2020 Participants parents et enfants 2019

Historique des journées d'accueil	Participants parents-enfants 2023	Participants parents-enfants 2022	Participants parents-enfants 2021	Participants parents-enfants 2020
CAYLUS	285	246	168	144
PARISOT			24	44
SAINT ANTONIN	637	352	66	20
<b>TOTAL</b>	<b>922</b>	<b>598</b>	<b>258</b>	<b>208</b>

Le total du nombre de participants correspond à l'addition du nombre d'enfants et de parents à chaque jour d'ouverture du LAEP. Par exemple pour 2023 sur 922 participants il y a 476 enfants et 446 accompagnants. Sur les 476 fréquentations d'enfants 329 proviennent de la CC-QRGA et 147 hors CC-QRGA. 67 enfants différents ont fréquenté le LAEP en 2023, Les enfants hors CC-QRGA proviennent de territoires limitrophes où parfois il n'existe pas de LAEP. Ensuite certaines familles en congé parental ou sans activité cherchent ce genre de lieu de socialisation et de rencontres et fréquentent plusieurs LAEP sur la semaine. Pour 2023 les accueils se font le mercredi avec Nicolas Bonthoux (directeur du centre de loisirs de St Antonin), le vendredi avec Laurie Balat (Auxiliaire de Vie aux Loisirs) et Emma Chapman (directrice du service petite enfance, enfance et jeunesse) qui assure les remplacements.

## 3- Les ateliers de musicothérapie

Les animations avec le musicothérapeute existent depuis de nombreuses années au LAEP et au vu des fréquentations, correspondent aux besoins des familles. Elles leur proposent un espace de bien-être, de découverte et de moment partagé avec leurs enfants autour d'instruments de musique de tous les pays. Ces séances sont financées par la CAF et la MSA dans le cadre d'action autour de la parentalité (REAAP).

## 4- Les ateliers D'éveil Parents/Enfants.

Séances animées par Laura Morel Charpentier, de Féneyrols, puéricultrice, accompagnatrice à la parentalité

Des ateliers à l'attention des familles ont été mis en place : moments à partager entre parents et enfants : -

- Ateliers bien-être parents bébés (massages, détente),
- Ateliers d'exploration dans une histoire :

12 ateliers ont été proposés : 6 à Varen, 6 à Laguépie

Ces ateliers ont attiré des nouvelles familles dont les lieux d'habitation sont plus proches des lieux où ont été proposés les séances.

Ces séances proposent des temps d'échanges privilégiés entre parents et enfants. Des familles qui travaillent ont pu y participer puisqu'elles se déroulaient le samedi matin. Les ateliers axés sur

massages ont eu des répercussions bénéfiques sur le sommeil.  
Ces séances sont financées par la CAF et la MSA dans le cadre d'action autour de la parentalité (REAAP).

#### **5- Projets 2024 :**

Les ateliers de musicothérapie ainsi que les ateliers Bien-être sont maintenus et reconduits. Les familles se sont familiarisées avec les intervenants et une confiance s'est installée. Les modalités sont identiques pour les ateliers de musicothérapie. Pour les ateliers bien-être, les samedis matin à Laguépie sont conservés (6) et 6 séances à Saint Antonin sont prévues.

### **III - Coordination Petite enfance :**

#### **1-1 Groupe de travail petite enfance**

Dans le cadre du diagnostic de territoire initié dans le cadre de la Convention Territoriale Globale avec la CAF des orientations concernant la petite enfance ont été données pour la période 2020-2025.

#### **1-2 La journée de la petite enfance**

Dans cet objectif, l'organisation d'une journée de la petite enfance le samedi 19 novembre 2022 où les acteurs du territoire œuvrant pour la petite enfance pourraient se retrouver et proposer une journée récréative et informative s'est déroulée.

Les retours ayant été très positifs tant auprès des familles qu'auprès des participants (habitants et élus), chacun a demandé que ce genre d'évènement puisse être renouvelé chaque année !

Action reconduite donc pour l'année 2023. La journée prévue était en Novembre 2023. Cette journée a été reportée au 16 Mars 2024.

#### **2- La Commission Intercommunale d'Attribution des Places (CIAP) en crèche**

Lors de la première commission d'Avril 2023 pour la rentrée en septembre, 25 familles de la CCQRGA ont déposé un dossier. 1 famille de la 4C a déposé un dossier, 2 familles hors CC-QRGA ont déposé un dossier. Sur ces 28 familles, 18 ont obtenu des places dans l'une des 3 crèches. 11 familles ont obtenu une réponse conforme à leur demande. 7 familles ont obtenu une réponse proche ou non conforme à leur demande

Lors de la deuxième commission d'Octobre 2023 pour la rentrée de janvier 2024, la crèches de St Antonin n'avait pas de place à proposer, la crèche de Parisot avait 1 place sur une journée et la crèche de Caylus avait une place sur une journée et une place sur un après-midi. Sur 14 dossiers déposés, 3 ont eu une réponse non conforme à la demande initiale.

Encore une fois le manque de place en crèche confirme le travail engagé pour la création de modes de garde supplémentaires.

#### **Projets 2024 :**

L'ouverture de la Maison d'Assistantes Maternelles à Caylus permet de proposer 8 places d'accueil supplémentaires sur le territoire pour l'année 2024.

Dans le cadre d'une « politique d'accueil » menée depuis plusieurs années par la CC-QRGA, pour répondre aux besoins de mode de garde des familles sur le territoire, en Septembre 2024, débutent les travaux d'une micro-crèche sur la commune de Varen.

## **6.4 France Services**

### **Historique**

La France services de Caylus existe depuis 1999, celle de St Antonin Noble Val existe depuis 2000. D'abord Maison des Services Publics, elles ont ensuite été Relais Services Publics, puis Maison de Services Au Public avant d'être labellisées France services en octobre 2020.

### **Objectif**

L'objectif principal de ces espaces est de maintenir l'accès aux services publics en milieu rural, et permettre aux habitants de la communauté de communes QRGA d'avoir un contact permanent avec les administrations en bénéficiant d'une aide dans leurs démarches.

Les conseillères sont là pour accueillir, écouter et aider les usagers.  
Tous les services proposés sont gratuits.  
Plus de déplacements inutiles à Montauban !

### **Partenaires nationaux**

Le public peut bénéficier d'informations émanant de 11 partenaires de l'Etat : l'agence nationale des titres sécurisés, le point justice, la direction générale des finances publiques, la poste, France travail, la CPAM, la CAF, la MSA, la CARSAT, l'agence nationale d'amélioration de l'habitat et le ministère de la transition énergétique.

### **Partenaires locaux**

Des organismes extérieurs ont également signé une convention de partenariat : ce sont les partenaires locaux : l'ADIAD, le CIDFF, Epice 82, la Maison des Ados, la Médiation familiale, Plateforme Mobilité 82, l'Espace rural emploi formation (EREF), les maisons des solidarités (assistantes sociales du département), Opteo (accompagnement des familles ayant des enfants handicapés avec dossier MDPH)

Les partenaires cités ci-dessus peuvent réaliser des permanences au sein des France services.

### **Les missions**

- L'accueil, l'information et l'orientation du public
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires (facilitation numérique)
- L'accompagnement des usagers à leurs démarches administratives (facilitation administrative)
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires
- L'identification des situations individuelles nécessitant une action des opérateurs partenaires.

### **Les horaires d'ouverture**

Du lundi au jeudi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30

Le vendredi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 16h

Réception sur rendez-vous.

### **Antenne à Parisot**

Depuis septembre 2021, une antenne France services existe à Parisot à la Mairie.

### **Antenne à Varen**

Depuis avril 2022, une antenne existe à Varen dans les locaux de la médiathèque tous les mardis.

### **La communication**

La plaquette est élaborée par le service communication de la Communauté de Communes.

### **Les permanences à Caylus**

**Plateforme mobilité**, les 1<sup>er</sup> lundis du mois, l'après-midi sur rendez-vous de 14h à 17h.

**Fondation OPTEO**, les mercredis sur rendez-vous.

**Service des impôts des particuliers**, sur rendez-vous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois.

**Espace Rural Emploi Formation**, sur rendez-vous le mardi ou jeudi après-midi.

**Assistante sociale de la CARSAT**, les 3<sup>ème</sup> vendredis du mois sur rendez-vous.

**Assistante sociale de la Mutualité sociale agricole** sur rendez-vous.

**Assistante sociale de la maison des solidarités** sur rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois.

**Assistante sociale de la CAF** sur rendez-vous le dernier jeudi matin du mois.

**Caisse primaire d'assurance maladie** sur rendez-vous en visio les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois.

**La médiation familiale** sur rendez-vous.

### **Les permanences à St Antonin**

**FONDATION OPTEO**, sur rendez-vous tous les lundis de 9h à 12h

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM), sur rendez-vous tous les lundis de 14h à 16h,  
En visio à la France services  
SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS, sur rendez-vous tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h  
RENDEZ-VOUS DU MERCREDI (En alternance : Epice 82, Maison des Ados, CIDFF) sur rendez-vous tous les mercredis de 14h à 17h  
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (service social), sur rendez-vous le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois  
CAF (service social), sur rendez-vous tous le 1<sup>er</sup> jeudi  
PLATEFORME MOBILITÉ 82, sur rendez-vous 3<sup>ème</sup> vendredi du mois  
CARSAT (service social), sur rendez-vous 1<sup>er</sup> vendredi

**Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021, la France services est « point justice » :**

Les usagers ont la possibilité d'avoir un contact avec un juriste par voie téléphonique en faisant la demande auprès de la France services.

**Les journées portes ouvertes**

Les France services de Caylus et Saint Antonin Noble Val accompagnées de la conseillère numérique et de la coordinatrice du projet social de territoire de la CCQGA étaient présentes sur différents marchés de plein vent du territoire intercommunal ainsi que sur un événement.

En effet, elles sont intervenues pendant les dates et sur les lieux suivants sous forme de stands de présentation de leurs actions :

- Mardi 3 octobre 2023 au matin au marché de **Caylus**.
- Mercredi 4 octobre 2023 l'après-midi à la salle des fêtes d'**Espinas** pour l'événement « transmettre demain » organisé par CCQGA sur la transmission des terres agricoles.
- Vendredi 6 octobre 2023 au matin au marché de **Parisot**.
- Mercredi 11 octobre 2023 au matin sur le marché de **Laguépie**.

L'objectif était, d'une part, de communiquer sur, les actions et les missions des conseillères France services, de la conseillère numérique et de la coordinatrice du projet social de territoire, en direction des habitants du territoire pour être identifié.

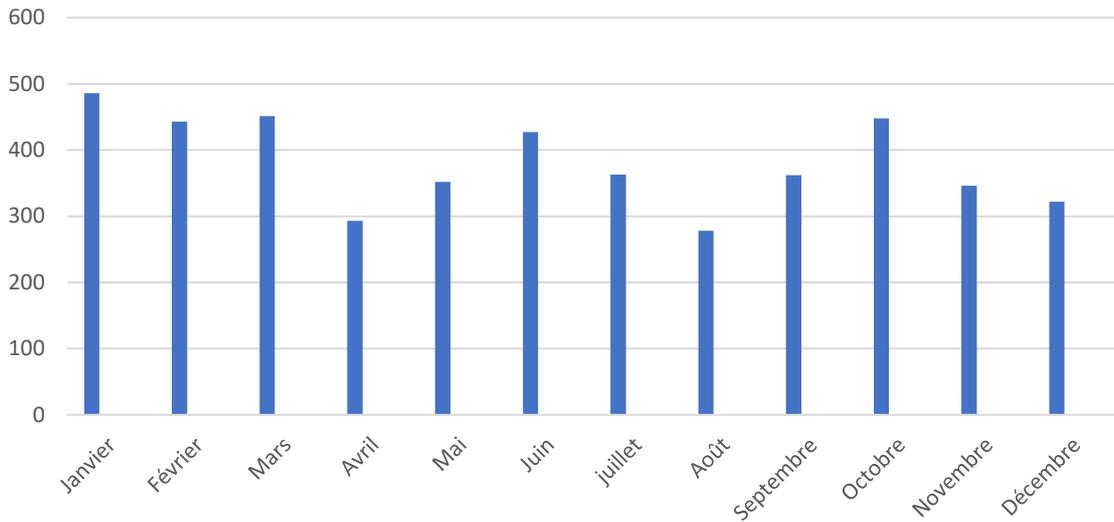
En se déplaçant en dehors des murs, les conseillères ont pu toucher un public de tout âge confondu et présenter leurs missions ainsi que les différentes permanences des partenaires locaux et nationaux.

**La fréquentation**

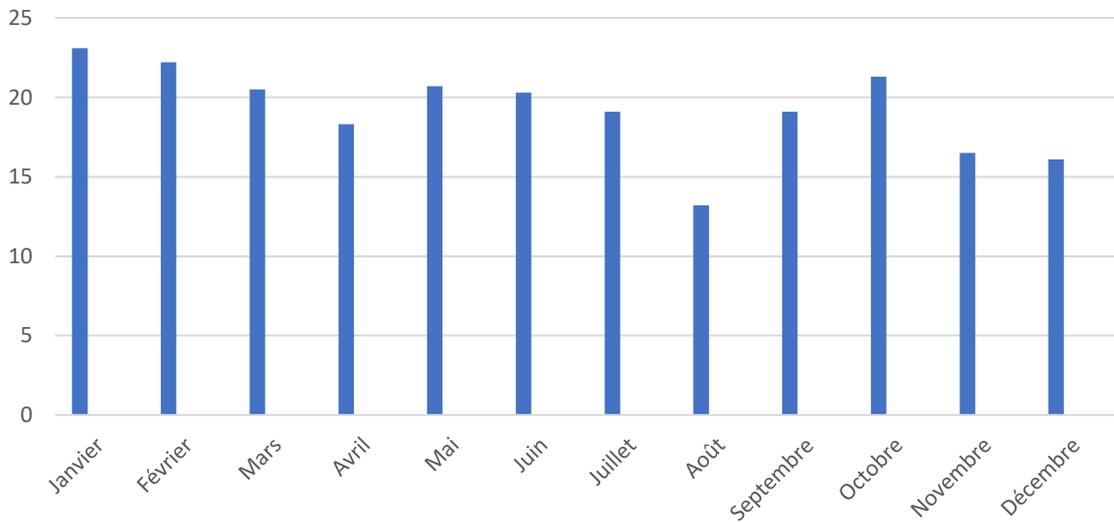
Les conseillères utilisent le site [www.extranet.france-services.gouv.fr](http://www.extranet.france-services.gouv.fr) afin de faire le suivi d'activité. C'est sur ce site qu'elles récupèrent les données chiffrées indispensables à l'établissement d'un bilan de fréquentation. Après chaque visite, la conseillère remplit un formulaire en ligne dit « compte-rendu d'activité ».

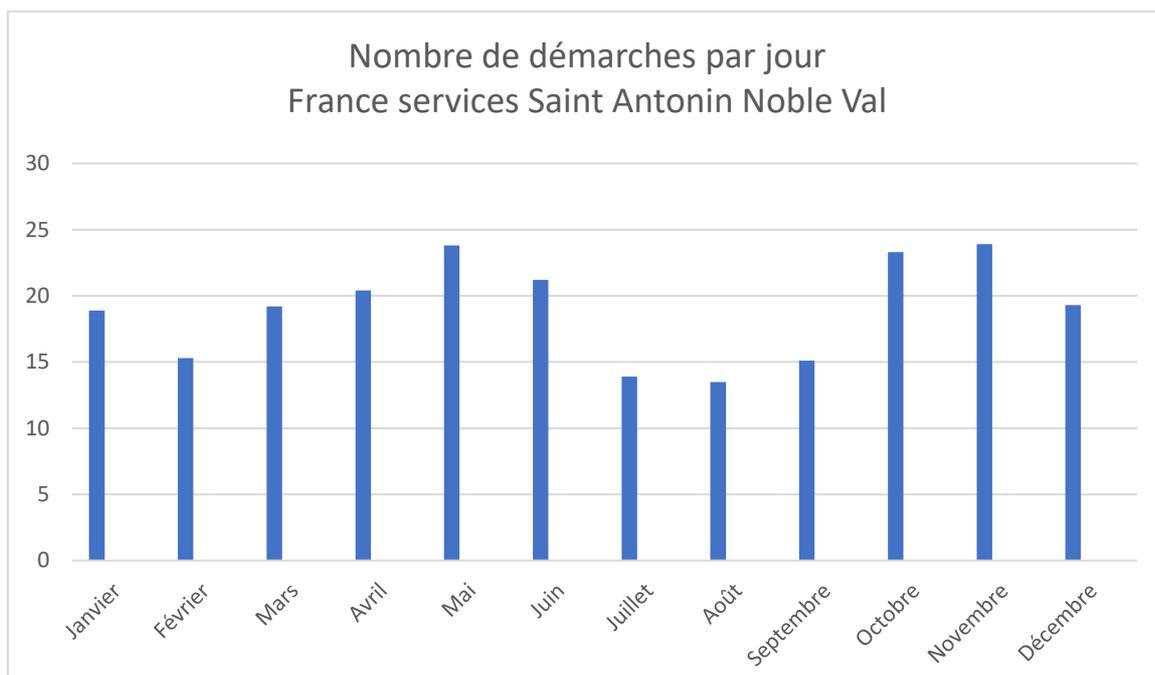
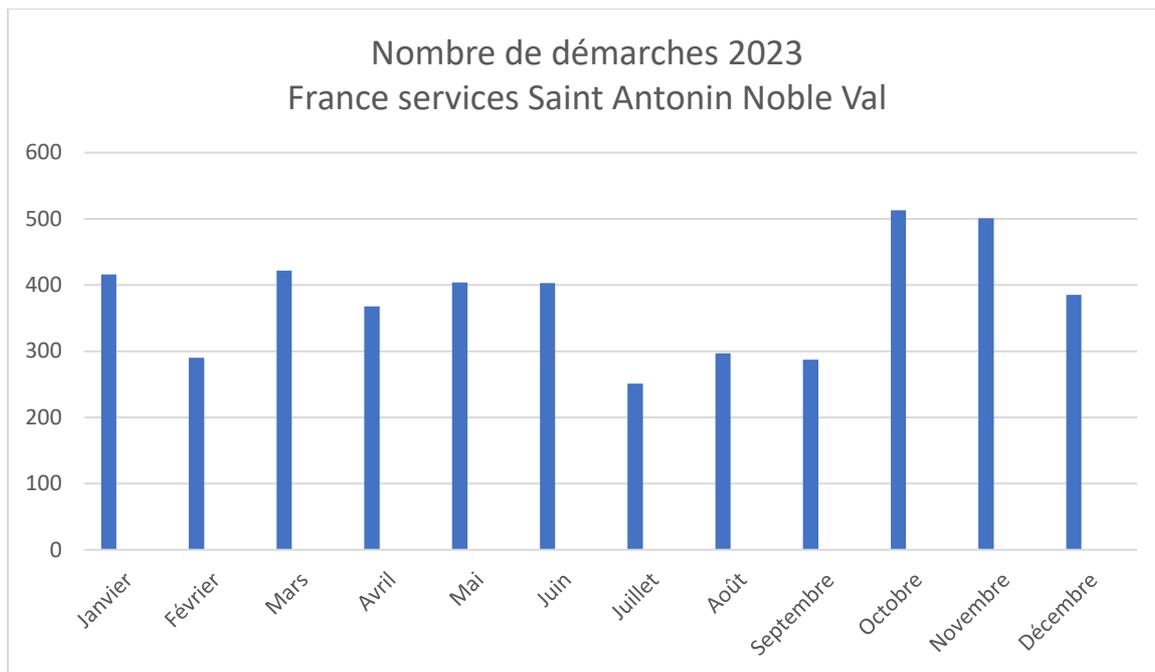
	Nombre d'accompagnements		Nombre d'accompagnements par jour	
	Caylus	St Antonin	Caylus	St Antonin
<b>Janvier</b>	486	416	23.1	18,9
<b>Février</b>	443	290	22.2	15,3
<b>Mars</b>	451	422	20.5	19,2
<b>Avril</b>	293	368	18.3	20,4
<b>Mai</b>	352	404	20.7	23,8
<b>Juin</b>	427	403	20.3	21,2
<b>Juillet</b>	363	251	19.1	13,9
<b>Août</b>	278	297	13.2	13,5
<b>Septembre</b>	362	287	19.1	15,1
<b>Octobre</b>	448	513	21.3	23,3
<b>Novembre</b>	346	501	16.5	23,9
<b>Décembre</b>	322	385	16.1	19,3
<b>Total</b>	<b>4571</b>	<b>4537</b>	<b>19.2</b>	<b>19</b>

Nombre de démarches 2023  
France services Caylus



Moyenne de démarches par jour  
France services Caylus 2023





## 6.5 LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

En 2021, une poignée d'utilisateurs a été recensée, confirmant année après année la diminution du nombre d'usagers de ce service.

Face à ce constat, le choix a été fait de ne pas renouveler le marché auprès des prestataires pour l'année 2023 comme en 2022.

## 6.6 LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

La chargée de coopération a quitté ses fonctions en décembre 2023 ; elle a été remplacée en janvier 2024 pour poursuivre la mise en oeuvre et pour coordonner les orientations stratégiques de la CCQRGA en matière de développement social du territoire, au travers d'une convention signée avec la CAF (CTG) et ce, en collaboration étroite avec les services existants.

### 1. Petite enfance : 3 GT en 2023

- La Journée Petite Enfance, initialement prévue en novembre 2023 à Puylagarde, a été reportée à mars 2024 à Espinas, pour cause de plan Vigipirate.

### 2. Parentalité : 3 GT en 2023

- Rédaction d'un projet de création de maison de la parentalité (information aux familles ; accueil inconditionnel ; appui aux familles ; mise à disposition de services et de dispositifs dédiés au soutien de la parentalité) ; ce projet sera finalement porté par le consortium UDAF82, ADMR82, FCPE82 ; la maison de la parentalité devrait ouvrir ses portes courant du 1er semestre 2024, dans les locaux du CRE à Caylus.

### 3. Enfance / Jeunesse : 2 GT en 2023

- Déménagement du PIJ (Point Information Jeunesse) près du local jeunes (initialement situé dans les locaux de France services à Saint Antonin).
- Aménagement d'un van (acheté fin 2022), dans l'objectif qu'il aille aux devants des jeunes sur l'ensemble de la CCQRGA en 2024, avec à son bord l'animatrice du local jeunes et/ou des partenaires (Ressource Jeunesse, Quercyliance...).
- Amélioration de la visibilité du local jeunes et du PIJ par différents moyens de communication (localisation ; horaires d'ouverture ; gratuité ; activités proposées...).

### 4. Logement : 1 GT en 2023

- Création d'un fichier logements Passerelles par le service Développement économique.  
Objectif : inciter les propriétaires de biens de location touristique à mettre leurs biens à la location, le reste de l'année.

### 5. Animation de la vie sociale : participation aux différents GT organisés par BAZART.

Objectif : participer à leur réflexion dans le cadre de leur demande d'agrément EVS (Espace de Vie Social) par la CAF.

**6. Accompagnement social** : 1 GT en 2023 avec tous les partenaires sociaux de la CC.QRGA et du Tarn et Garonne.

Objectifs : mieux se connaître, partager les actualités de chacun, travailler en réseau, se coordonner.

### 7. Seniors : 1 GT en 2023

- Parallèlement plusieurs rencontres ont eu lieu avec les clubs d'aînés de la CCQRGA en 2023, afin de recenser leurs besoins et d'initier de nouveaux services.
- Lancement de cours de numérique en direction des aînés sur les communes de Verfeil, Caylus et Saint Antonin, en partenariat avec l'APAS 82.

### 8. Santé

- Participation à la conception du futur Contrat Local de Santé, à l'échelle du Pays Midi-Quercy (points d'étape mensuels avec la Chargée de mission).
- Rédaction de l'annuaire santé de la CCQRGA par le service Développement Economique.
- Adhésion de la CCQRGA au GIP Ma santé Ma région.

**9. Mobilité** : 5 commissions Mobilité en 2023

- Mise en place de permanences mensuelles de la plateforme Mobilité 82 à Saint Antonin et à Caylus.
- Etude de la proposition de services de mobilités solidaires de MOBICOOP et de COOPGO.
- Abandon du projet d'ouverture des transports scolaires aux usagers commerciaux.
- Prêt de vélos électriques par le PETR PMQ.
- Etude de bornes d'auto-stop entre Caylus et Saint Antonin mise en veille, dans l'attente de maîtrise d'ouvrage et d'ingénierie.
- Etude d'une convention de partenariat avec l'association AGIRabcd, pour la mise en place d'un TUS (Transport d'Utilité Sociale) au sein de la CCQRGA en 2024.

**La gouvernance** du projet a été travaillée avec les élus et orchestrée par :

- Le Groupe de Pilotage et de Suivi : 2 GPS en 2023

Cet organe a pour missions de :

- Accompagner et d'animer la mise en place du projet social du territoire (10 axes de travail).
  - Rappeler les axes de travail ; de s'assurer de la mise en place de GT acteurs-habitants-élus-techniciens ; d'en faire la synthèse et le retour.
  - Intégrer dans le projet social de territoire, les actions décidées lors des commissions CCQRGA existantes.
  - Proposer un plan d'action.
  - Assurer une veille relative aux AAP.
  - Participer à l'élaboration du bilan et à l'évaluation du projet social de territoire.
  - Vérifier l'adéquation entre le projet de territoire et les priorités définies.
- Le COmité de PILotage : 1 COPIL en 2023

Cet organe a pour mission de :

- Prendre connaissance des propositions du GPS, relatives au suivi et à la mise en place du projet social de territoire.
- Proposer des pistes à faire valider aux communes et à la CCQRGA en fonction des compétences respectives et de la matière traitée.
- Les rencontres avec la CAF : 24 rencontres en 2023 (2 rencontres/mois)

Ces rencontres ont pour mission de :

- Etre accompagné et conseillé par la CAF, dans la mise en oeuvre du projet social de territoire en CCQRGA.

## 7. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES TECHNIQUES

### 7.1 Le service Ordures ménagères

#### **Ordures Ménagères (OM) :**

En 2023 nous avons collecté **1884,06 T** (baisse de 2.54% par rapport à 2022).

Soit 240.77 kg par habitant. Moyenne nationale par habitant : 248 Kg (source : SINOE, Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)

#### **La Collecte sélective (CS) :**

En 2023, nous avons collecté **706,32 T** (hausse de 2,2 % par rapport à 2022).

Soit 90,26 kg par habitant. Moyenne nationale par habitant : 50 Kg (source : SINOE, Enquête nationale ADEME - Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets.

**Les refus de tri :**

Ce sont les déchets NON RECYCLABLES ou souillés déposés par erreur dans les bacs jaunes (sacs noirs d'ordures ménagères, seringues, films plastiques, déchets alimentaires, bidon de pétrole...). Ils doivent être séparés manuellement par les employés du centre de tri et sont ensuite envoyés vers le centre d'enfouissement avec les ordures ménagères ou vers des filières spécialisées (exemples : déchets de soins, aiguilles, seringues...).

Le refus est de **219,616 T**.

**Le verre :**

Nous avons collecté **459.88 T** de verre (baisse de 3.9 % par rapport à 2022).

**Le compostage individuel :**

Depuis le mois d'octobre 2008, le service assure la promotion du compostage domestique pour diminuer la présence de biodéchets dans les ordures ménagères collectées, à transportées et traitées. Afin de faciliter l'accès de cette pratique aux habitants, la CCQRGA propose la vente de kit de compostage (1 composteur individuel, avec 1 bio-seau et 1 outil aérateur) à un tarif préférentiel (grâce aux aides financières du Conseil Général du Tarn et Garonne et de la CCQRGA).

Entre **2008 et 2021**, environ 600 foyers ont été équipés de composteurs. Soit une moyenne de 46 composteurs par an.

En juin **2022** est arrivée une guide composteur au sein de l'équipe du service Ordures Ménagères et une nouvelle vague de communication sur la vente de ces kits a eu lieu. 91 composteurs individuels qui ont été vendus (46 à des particuliers et 45 à des mairies pour les donner à leurs habitants). Soit une moyenne de 15 kits de compostage par mois. Les modèles de composteurs en stock étant un peu dépassés, le prix de vente de ces kits était exceptionnellement de 5€. L'ensemble du stock fut vendu.



Fréquentation des particuliers : **9 439 visiteurs** en 2023 (12 607 en 2022)Bilan financier 2023

Section de fonctionnement			
Dépenses	CA 2023	Recettes	CA 2023
Carburants	65 293,29	Remboursement frais de personnel	74 807,95
Autres achats	36 811,76	TEOM	1 325 900,00
Collecte verre	28 438,75	Redevance spéciale	53 443,79
Entretien matériel roulant	33 058,98	Autres services	1 620
Formation personnels	476,45	Subventions Eco-organismes	190 156,00
Assurances	4 167,18	Produits exceptionnels	9 478,33
Autre entretien maintenance	1 355,65	Produits immobilisés (travaux régie)	0
Autres services extérieurs	5 064,87		
Impôts et taxes	462,00		
Personnels	457 642,57		
Contribution SDD	634 888,21		
Amortissements	70 382,60		
Intérêts	3 892,79		
Charges exceptionnelles	6 043,33		
<b>TOTAL</b>	<b>1 347 978,43</b>		<b>1 655 406,07</b>

Section d'investissement			
Dépenses	CA 2023	Recettes	CA 2023
Travaux sur bâtiments	0	FCTVA	0
Matériel de bureau, mobilier	2 766,86	Emprunt	0
Matériel roulant	216 166,05	Cession d'actifs	6 043,33
Autres achats y compris conteneurs, recup'verre	4 559,40	Amortissements	70 382,60
Amortissements	21 917,43		
<b>TOTAL</b>	<b>245 409,74</b>	<b>TOTAL</b>	<b>76 425,93</b>

Animations de prévention :

En 2023, un poste à 19.5h/semaine s'occupe uniquement de la prévention aux déchets et biodéchets.

2 **articles** dans la Gazette de la CCQRGA. Gazette 38 et 39.

1 atelier au **centre de loisir** de Caylus. 25 enfants.

1 atelier pour les salariés en réinsertion au Jardin **des Gorges de l'Aveyron**. 20 personnes.

1 atelier ouvert au public sur la thématique du **compostage des toilettes sèches**, co-organisé avec La Fabrique. 17 participants.

1 atelier rencontre ouvert au public dans le cadre de la Quinzaine Nationale de **Tous au compost**. 27

visiteurs.

2 stands d'informations au compostage et à la prévention aux **déchets lors de Jardin Noble Val** (printemps et automne).

3 ateliers avec les **scolaires** (de Saint Antonin Noble et les délégués et éco-délégués du collège Paul Bayrou).

2 **visites du centre de tri et d'enfouissement** des déchets à la DRIMM (1 pour habitants et 1 pour les élus).

1 rencontre ouverte aux habitants lors de la **Semaine Européenne de la Réduction des déchets**, La Fabrique.

+ 2 passages en radio CFM Caylus pour faire la promotion des événements publics.

## 7.2. L'ENTRETIEN DES CHEMINS

L'entretien des chemins répond à deux objectifs :

- Le balisage et l'entretien de chemins pédestres inscrits au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) : les 35 chemins de promenade et randonnée et des 50 circuits VTT.
- Une aide aux communes pour la gestion de leurs espaces naturels et de leur patrimoine vernaculaire.

Afin d'avoir des sentiers de qualité, la CCQRGA compte 4 agents sur l'année représentant 2,7 ETP.

En 2023, le Service des chemins a entretenu **610 km** de sentiers qui comprennent :

- Les 35 balades du topo guide « Randonnées pédestres en VTT ou à cheval en Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron » qui maillent l'ensemble du territoire. Cela représente un linéaire de 366 km.
- Les 50 sentiers VTT Gorges de l'Aveyron secteur QRGA représente une longueur cumulée de 1039 km, mais rajoute 244 km supplémentaires d'entretien par rapport à notre guide des 35 randonnées.
- La vérification du balisage des boucles cyclables.

L'équipe entretient également les espaces verts de la CC QRGA : la grotte, des usines d'eau de Caylus, Parisot et de Varen, le réservoir de la piscine, la lagune de Varen, les stations de Cazals et Arnac et la ZAC de Pech Rondols.

Le topo guide, le livret du sentier d'interprétation « À la découverte des Gorges de l'Aveyron » et la carte de l'espace VTT Gorges de l'Aveyron secteur QRGA sont en vente dans les offices de tourisme, les points d'information, les presses, les campings....

Sur la première période de l'année, les agents ont réalisé un entretien hivernal : le service a fini l'entretien à l'épaveuse, a élagué les arbres afin d'éviter qu'ils aient trop emprise sur les sentiers, a abattu les arbres morts pour éviter leur chute sur les chemins, a débité les arbres tombés et a réouvert aux endroits où le passage avec le tracteur était étroit. Ils ont également vérifié le balisage des PR et des sentiers VTT ainsi des boucles cyclables. Il y a eu la finalisation de l'agrandissement de l'espace VTT (pose panneaux de départ).

Les chemins ont été entièrement entretenus au moins deux fois sur la période estivale (3 passages pour le sentier d'interprétation « À la découverte des Gorges de l'Aveyron » qui est très fréquenté et les endroits où la pousse est plus importante). Cet entretien s'est déroulé entre le 27 mars et le 11 août 2023.

Pendant cette période, l'équipe a également conçu et posé des panneaux de balisage aux endroits où ils étaient manquants et refait des balises peinture aux endroits où elles étaient altérées. Le matériel est entretenu régulièrement par les agents afin d'assurer sa pérennité.

Il y a aussi eu l'inauguration de l'extension de l'espace VTT le 20 mai 2023 où une randonnée VTT a été organisée.

Sur la période aout - octobre, l'équipe a refait le balisage de certains chemins en suivant le planning pluriannuel de balisage peinture instauré afin de maintenir la qualité de la signalisation de nos chemins de promenade et de randonnée, l'agent conduisant le tracteur a commencé l'entretien hivernal à l'épaveuse.

En novembre-décembre, un agent a vérifié le balisage de sentiers VTT et le second a continué l'entretien hivernal à l'épareuse.

### Le bilan financier 2023

Le bilan financier pour le service d'entretien des chemins de randonnée se décline ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	145 047, 23 €
Recettes de fonctionnement :	3 876,00 €
Dépenses d'investissement :	4 458,22 €

## 7.3 GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

### I. La restauration et l'entretien des rivières en 2023 :

La programmation 2023 a débuté en octobre 2023 et est toujours en cours en mai 2024.

Référence chantier	Rivière	Tronçons	Communes	Type de travaux
R/AVEYR45/46-2023	Aveyron	45 et 46	Montrosier - Varen - Milhars (81)	Entretien de la ripisylve
R/AVEYR26-2023	Aveyron	26	Penne (81)	Restauration de la ripisylve
R/BOMBI02/03-2023	Bombic	2 et 3	Penne (81)	Restauration de la ripisylve
R/CANTEN01-06-2023	Cantenac	1 à 6	Verfeil et Espinas	Entretien de la ripisylve
R/CROZE01-2023	Croze	1	Saint Projet	Restauration de la ripisylve
HM/BAGNE04-2023	Bagnères	4	Parisot	Restauration hydromorphologique
HM/BONNE-22-2023	Bonnette	22	Caylus	Restauration hydromorphologique
ZH/BONNE-2023	Bonnette et affluents	BV Bonnette		Restauration de zone humide
HM/SEYE07-2023	Sèye	7	Verfeil	Restauration hydromorphologique
ZH/SEYE-2023	Seye et affluents	BV Seye		Restauration de zone humide
HM/BAYE02-2023	Baye	2	Varen	Restauration hydromorphologique
ZH/BAYE-2023	Baye et affluents	BV Baye		Restauration de zone humide
EEE/SUIVI-2023	Aveyron + Seye	Tous	Toutes	Lutte contre les EEE
EEE/AVEY41-2023	Aveyron	41	Saint Antonin NV	Gestion de la Jussie
2023-PLANT	Ensemble des rivières			Plantations de ripisylve et de haies en zones humides
2023-RESTAURATION NON PREVUE	Ensemble des rivières			Restauration d'urgence

Le bilan financier pour le service GEMAPI :

Dépenses de Fonctionnement : 258 592 €  
Recettes de fonctionnement : 284 418 €

Dépenses d'investissement : 26 937 €  
Recettes d'investissement : 50 705 €

## **II. Etude Aveyron aval :**

L'année 2023 a été consacrée à la création du syndicat mixte du bassin versant Aveyron aval (EPAGE Aveyron aval). L'intégralité des tâches administratives ont été mises en œuvre pour procéder à la création de l'EPAGE au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Deux réunions de gouvernance ont eu lieu en présence des élus afin de valider le calendrier, les phases administratives et travailler sur le règlement intérieur de l'EPAGE.

Deux élus délégués et la chargée d'étude ont présenté le projet de création du syndicat en tant qu'EPAGE ex nihilo à la commission de Planification de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne le 15 mars 2023 dont l'issue a été favorable à l'unanimité. Une réunion extraordinaire entre élus pour préparer la mise en œuvre de la gouvernance de l'EPAGE a eu lieu au deuxième semestre 2023 et enfin un Comité de Pilotage final de l'Etude Aveyron aval a eu lieu en fin d'année afin de valider la programmation du PPG préfigurateur Aveyron aval et préparer à la création du syndicat.

La mission d'élaboration du PPG Préfigurateur Aveyron aval a en partie été déléguée à la Technicienne rivières recrutée de manière anticipée par la CCQVA, pour le compte des EPCI concernés par le territoire orphelin. Un comité technique a été convoqué au printemps pour préparer l'arrivée de la Technicienne rivières reprenant une partie de la mission PPG.

### **7.4 Service eau et assainissement**

La Communauté de Communes QRGA gère les compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### **SERVICE EAU POTABLE**

La Communauté de Communes gère en régie le captage, le traitement et la distribution de l'eau potable pour les communes de Cazals, Espinas, Féneyrols, Montrosier, St-Antonin N.Val, St-Michel de Vax, Varen, Verfeil (bourg et sud de la commune), Caylus, Lacapelle-Livron, Loze, Mouillac, St-Projet, Puylagarde et Parisot.

Pour les communes de Ginals, Castanet, Verfeil (nord de la commune) et Laguépie, la gestion est assurée par le Syndicat Mixte des eaux du Lévezou Ségala.

Le service est composé de 15 agents :

- une responsable administrative
  - une gestionnaire des abonnés et de la régie
  - une gestionnaire à ¾ Temps des abonnés et de la régie
  - une comptable à mi-temps
- une responsable technique
  - 7 agents techniques (4 réseaux – 3 stations)
- un responsable régie travaux eaux et assainissement
  - 2 agents polyvalents

Le service administratif eau et assainissement est situé à la ZA de Chirou « La Fabrique » et le service technique est situé à la ZA Pech de Rondols sur la commune de Caylus

#### **BILAN 2023**

Le service gère 6 usines et environ 650kms de réseaux.

COMMUNE	VOLUME FACTURE m3	NOMBRE ABONNES
CAYLUS	146 845	1 262
CAYLUS CAMP MILITAIRE	49 254	1
LACAPELLE-LIVRON	16 003	162
LOZE	10 784	122
MOUILLAC	3 819	60
PARISOT	55 328	526
PUYLAGARDE	40 662	329
SAINT PROJET	31 891	320
CAZALS	17 336	205
ESPINAS	17 532	171
FENEYROLS	11 109	197
MONTROSIER	1 255	42
ST-ANTONIN	153 348	1 612
ST-MICHEL	6 285	55
VAREN	38 417	628
VERFEIL SUR SEYE	14 075	224

### **TARIFS 2023**

	PARTIE FIXE ANNUELLE / ABONNEMENT € HT	PARTIE VARIABLE / PRIX M3 € HT
ABONNES CCQREGA	108.00	1.35

A ce tarif, il faut ajouter les redevances reversées à l'Agence de l'Eau  
(Redevance pollution 0.33 € / m<sup>3</sup> et la redevance prélèvement 0.07 € /m<sup>3</sup>)

### **INTERVENTIONS/TRAVAUX REALISES PAR LES AGENTS**

- 154 fuites réparées sur le réseau
- 343 interventions chez les abonnés
- 74 raccordements réalisés

### **TRAVAUX / CHANTIERS REALISES EN REGIE**

Travaux réalisés par l'équipe régie du service Eau :

- Travaux de renouvellement de réseau eau potable Jourdiou -Espinassac
- Travaux de renouvellement de réseau eau potable Interco Majac - 1° tranche
- Travaux de renouvellement de réseau à Varen Lexos Arnac – 1° tranche
- Travaux de renouvellement de réseau à Lacapelle Livron – Durou-Lariaque

### **TRAVAUX REALISES PAR DES ENTREPRISES**

- Travaux de réfection des canalisations du réservoir de la piscine à St Antonin – 1°tranche

### **BILAN FINANCIER**

En 2023 ; les résultats constatés au budget eau potable sont les suivants (cf CA 2023) :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 335 878,66	880 402,32
RECETTES	2 653 153,73	1 347 426,83

### **SERVICE ASSAINISSEMENT**

L'assainissement collectif.

Inventaire des réseaux d'assainissement collectif.

Le territoire de la CCQREGA compte 14 stations d'épurations réparties sur 13 communes.

Tableau récapitulatif des installations d'assainissement collectif

STATION / COMMUNE	TYPE EPURATION	NOMBRE D'ABONNES
CASTANET	Filtre à sable	27
CAYLUS	Boues activées	356
CAZALS	Filtres plantés de roseaux	74
FENEYROLS	Filtre à sable	73
LACAPELLE-LIVRON	Filtre compact (coco)	15
LAGUEPIE + ST-MARTIN	Boues activées	281 + 32
MONTROSIER	Fosse toute eaux	14
PARISOT	Lit bactérien	118
PUYLAGARDE	Boues activées	87
ST-ANTONIN NV.	Boues activées	871
ST-PROJET	Filtres plantés de roseaux	66
VAREN	Lagunage	228
VREN ARNAC	Filtres plantés de roseaux	44
VERFEIL SUR SEYE	Lit bactérien	129

Tarifs

Le tableau ci-dessous donne les détails de ces tarifs :

COMMUNE	ABONNEMENT €	PRIX €/m3	DATE APPLICATION
CASTANET	104.50	1.36	01/01/2022
CAYLUS	104.50	1.98	01/09/2021
CAZALS	211.50	2.64	01/07/2021
FENEYROLS	120.00	1.67	01/07/2021
LACAPELLE LIVRON	178.00	1.50	01/09/2021
LAGUEPIE	159.00	1.98	01/01/2022
MONTROSIER	104.50	1.08	01/07/2021
PARISOT	140.00	1.79	01/01/2022
PUYLAGARDE	140.00	1.62	01/09/2021
ST-ANTONIN NV	118.00	1.96	01/07/2021
ST-PROJET	178.00	2.21	01/09/2021
VAREN	159.00	2.16	01/07/2021
VERFEIL SUR SEYE	104.50	1.67	01/07/2021

Remarque : Il faut également ajouter à ce tarif la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte qui s'élève à 0,25 €/m3.

*Les taxes lors du raccordement au réseau d'assainissement collectif :*

Depuis le transfert de la compétence assainissement à la communauté de commune, il a été instauré 2 taxes dont doivent s'acquitter les usagers lorsqu'ils se raccordent au réseau d'assainissement :

- La PFAC (Participation Financière à l'Assainissement Collectif) dont tout usager doit s'acquitter lorsqu'il se raccorde à un réseau de collecte (existant ou neuf). Cette taxe est de 2 500 € par habitation. Des tarifs spécifiques sont applicables dans les autres cas (raccordement d'un commerce, d'un hôtel, etc.).

-La PFB (Participation pour les Frais de Branchement) dont doit s'acquitter l'utilisateur lorsque la collectivité, à la demande des propriétaires, a réalisé et financé les parties des branchements situées sous la voie publique dans le cas d'extension de réseau. Le montant de cette participation a été fixé à 1200 € par branchement.

*Tarif des contrôles de raccordement au réseau d'assainissement collectif :*

Dans le cadre des ventes de biens immobiliers certains notaires et/ou agences demandent une vérification du raccordement. Le montant de ce contrôle est de 100 €.

*Les travaux et études réalisés en 2023 :*

Commune(s) concernée par les travaux	Objet des travaux réalisés
<b>Laguépie</b>	Reprise d'un branchement assainissement
<b>Saint-Antonin</b>	Modification de l'évacuation de la fosse de la ZA de Fontales

*Le Service Public d'Assainissement Non Collectif.*

Le service public d'assainissement non collectif a été créé en 2004.

Dans un premier temps, seuls les contrôles des installations neuves étaient réalisés.

Les contrôles des installations existantes ont débuté en 2008 et se sont terminés en 2015. Depuis 2015, ce sont les contrôles périodiques, qui sont réalisés.

*Contrôle des installations neuves ou à réhabiliter :*

En 2023, 74 contrôles de conception et 33 contrôles de l'exécution des travaux ont été réalisés. Sur les 33 contrôles de travaux réalisés, tous ont été contrôlés conformes.

*Contrôle des installations existantes :*

En 2023, le SPANC a terminé la campagne de contrôle périodique sur la commune de Saint-Antonin, et a réalisé la campagne de contrôles sur les communes de Lacapelle-Livron, Feneyrols, et Espinas. Il est également intervenu ponctuellement sur les communes du territoire à la suite de demandes de notaires, de vendeurs ou de futurs propriétaires dans le cadre de ventes de maison.

À la suite de chaque visite, un rapport de visite est rédigé et envoyé au propriétaire.

En 2023, 414 contrôles ont été réalisés sur les différentes communes du territoire.

*Tableau 2 - répartition des contrôles en fonction des communes sur l'année 2023.*

Communes	Nombre de diagnostics réalisés
CASTANET	35
CAYLUS	24
CAZALS	23
ESPINAS	65
FENEYROLS	42
GINALS	58

LACAPELLE LIVRON	2
LAGUEPIE	5
LOZE	2
MONTROSIER	0
MOUILLAC	1
PARISOT	4
PUYLAGARDE	5
SAINT ANTONIN NOBLE VAL	124
SAINT-PROJET	3
VAREN	12
VERFEIL	9
<b>TOTAL</b>	<b>414</b>

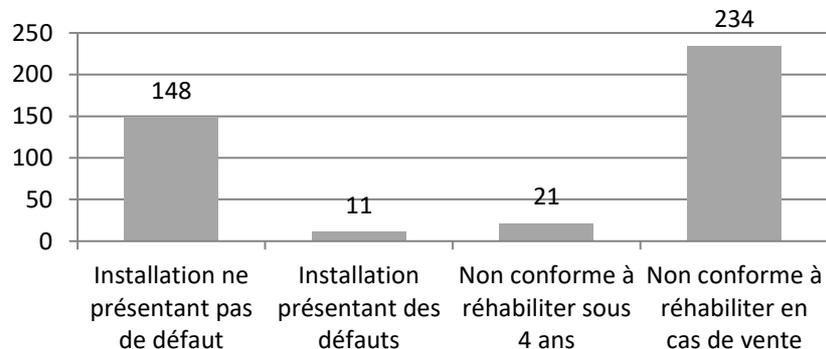
Classification du fonctionnement des dispositifs d'assainissements non collectif :

Après contrôles, les assainissements non collectifs peuvent être classés en 4 catégories différentes selon leur fonctionnement et leur impact sur l'environnement :

- Installation ne présentant pas de défaut.
- Installation présentant des défauts
- Installation non conforme avec une réhabilitation obligatoire en cas de vente.
- Installation non conforme avec une réhabilitation obligatoire sous 4 ans

Graphique 1 - classification des assainissements contrôlés en 2023.

## Classification des assainissements contrôlés en 2023



38% des installations contrôlées par le SPANC en 2022 correspondent à la législation en vigueur actuellement : dans la majorité des cas, il s'agit de dispositifs récents ayant été contrôlés à la fin des travaux.

Parmi celles-ci, 3% des installations présentent quelques défauts. Cette classe correspond à des filières complètes (possédant un dispositif de prétraitement et de traitement) mais disposant de quelques défauts (absence d'une ventilation, usure d'un élément, mauvais entretien...).

Les principales installations contrôlées qui ont été classées dans la catégorie des « non-conformes » (62% des visites) sont des installations :

- Dans de rares cas, ne possédant pas de dispositif d'assainissement non collectif (ex : rejet direct au fossé, dans le pluvial, dans un puits, dans une rivière...).
- Pour la majorité n'étant pas complètes (ex : fosse septique rejetant directement dans le milieu naturel dans une zone à risque, dispositif significativement sous dimensionné...). Ce sont souvent des installations anciennes.

5% des installations contrôlées en 2023 ont été classées en « réhabilitation obligatoire sous 4 ans ». La totalité de ces installations présentait un danger pour la santé des personnes, correspondant pour la

majorité des cas à une installation incomplète située dans une zone à enjeu sanitaire (périmètre de protection de captage d'eau).

Aucune installation n'a été classée dans la catégorie des installations présentant un « risque environnemental avéré », car aucune zone à enjeu environnemental n'a encore été définie sur le territoire de la Communauté de communes.

#### Tarifs :

Par délibération du Conseil communautaire n° 2021-2324 du 1<sup>er</sup> juin 2021, la redevance est fixée comme suit :

- Redevance de contrôle de conception et de réalisation des travaux : 205 € ou 105 € si le dossier est déposé moins d'un an après le contrôle de l'installation existante.
- Redevance du diagnostic des installations existantes (contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien) : 100 €
- Redevance du diagnostic des installations existantes dans le cadre d'une vente : 100€

Depuis la prise de compétence eau et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le budget du service assainissement collectif et non collectif est un seul et même budget. Le bilan financier sur l'année 2023 est présenté ci-dessous.

#### Bilan financier :

Le bilan financier comprend l'ensemble du service assainissement (collectif et non collectif) :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 031 686,23€	898 609,03€
Dépenses	817 071,20€	152 211,18€

## 7.5 HYGIENE ET SECURITE

### 1 – Le Document Unique :

Le document unique a été complété.

### 2 - Les EPI

Les EPI ont été renouvelés pour chaque agent : chaussures de sécurité, vêtements de travail et de hautes visibilités, gants, lunettes, casques anti-bruit...

Au cours de l'année 2023, les EPI d'élagage ont été vérifiés et mis en conformité par rapport à la réglementation. Un contrôle annuel de ce matériel est réalisé.

Les appareils de détection de gaz ont été vérifiés et étalonnés. Un sera à renouveler en 2024.

### 3 - Les vérifications périodiques obligatoires

#### Les vérifications annuelles :

- Réalisation de la vérification annuelle des extincteurs ; des systèmes de prévention contre l'incendie, de l'ensemble des bâtiments de la CCQRGA (bureaux, stations d'eau potable, véhicules...),
- Vérification annuelle des installations électriques (bureaux, bâtiments, stations d'eau potable, réservoirs d'eau, château d'eau, stations d'assainissement et points de relevage des eaux usées ont

été contrôlés),

- Réalisation de l'entretien des climatisations des services techniques, du CRE, du service de l'eau et des offices de tourisme de Saint Antonin.
- Vérification trimestrielle des bennes à ordures ménagères,
- Vérification semestrielle des engins de levage.

Les non-conformités notifiées seront levées, soit par un agent de la collectivité compétant dans le domaine ou par une entreprise spécialisée.

#### **4 - Les vérifications des pharmacies**

Une vérification annuelle est réalisée des pharmacies des locaux et des véhicules.

#### **5 - Recherche documentaire et mise à jour des tableaux de suivis**

Des recherches réglementaires sont réalisées régulièrement comme sur les formations obligatoires et la sécurité au travail.

Plusieurs tableaux ou documents sont mis à jour, ils concernent le suivi des points suivants :

- Registres et règlements ;
- Contrôles et vérifications périodiques (installations concernées, dates de réalisation et prochaine échéance...);
- Véhicules et engins (équipements de sécurité à bord, date du prochain contrôle technique...), relevé en cours ;
- Formations des agents (Obligatoires : habilitations électriques, SST... ..) ;
- Permis, CACES, ACES (date de validité, autorisation de conduite...);
- Récupération des fiches données de sécurité des produits chimiques...

#### **6 – Conduites**

##### **6.1 Ordre de mission et autorisation de conduite**

Conformément à la réglementation en vigueur, des ordres de mission (permanents ou ponctuels) sont mis en place pour les agents effectuant des déplacements hors territoire.

Les ordres de missions et les autorisations de conduite sont mis à jour régulièrement pour l'ensemble des agents conduisant les véhicules et des engins dans le cadre de leurs missions.

##### **6.2 Permis de conduire**

Les permis de conduire sont collectés lors de la première réalisation de l'autorisation de conduite ou lors du renouvellement du permis de conduire. Les agents s'engagent à signaler toutes les circonstances susceptibles d'affecter la validité.

##### **6.3 AIPR**

L'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette formation concerne la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux. À la suite de l'obtention de ce test, l'autorité territoriale délivre l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Trois catégories de personnes doivent disposer d'une AIPR :

- profil "concepteur" : salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

- profil "encadrant" : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Cet encadrant doit être présent sur le chantier ou avoir la capacité de s'y rendre dans la demi-journée.
  - profil "opérateur" : salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.
- Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des conducteurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR.  
Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR.

**Neuf agents ont passé AIPR "concepteur".**

#### **6.4 Conduite des engins de chantier**

L'autorisation de conduite est délivrée par l'autorité territoriale, à l'agent concerné pour un équipement déterminé, à partir des 3 éléments suivants :

- Un examen d'aptitude réalisé par le médecin du travail ;
- Un contrôle des connaissances et du savoir-faire du conducteur pour la conduite en sécurité de l'équipement de travail (Aptitude à la conduite en sécurité – ACES) qui a une validité de 10 ans pour les engins de chantier concerné par le R482 ; la formation se fait sur place avec leur engin.
- Une connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

**5 agents ont suivi la formation ACES engin de chantier R482 : 3 agents A1 (mini-pelle avec option chargement-déchargement), 1 agent B1(pelle avec option chargement-déchargement) et 1 agent F (chariot de manutention).**

#### **6.5 FIMO/FCO marchandises**

La FIMO, **Formation Initiale Minimum Obligatoire**, est une formation obligatoire depuis septembre 2009 selon l'ordonnance n° 58-1310 du 23 décembre 1958 modifiée et le décret n° 2007-1340 du 11 septembre 2007 pour les conducteurs de véhicule au PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) supérieur à 3,5 tonnes pour le transport de marchandises. Sa durée est d'un mois.

La FCO, **Formation Continue Obligatoire** est une formation qui doit être suivie tous les 5 ans par tous les chauffeurs en activité à partir de l'obtention de la qualification initiale et permet le renouvellement de la FIMO

Sa durée est de 35 heures sur 5 jours consécutifs. La FCO permet de remettre à jour les connaissances des chauffeurs sur les réglementations et la sécurité.

Ces formations sont obligatoires pour le service des ordures ménagères.

Les agents des services de l'eau et de la régie eau en sont dispensés. En effet, selon l'article 1-4° de l'ordonnance n°58-1310 du 23 décembre 1958 modifié correspondant au cas : g) Des véhicules transportant du matériel ou de l'équipement, à utiliser dans l'exercice du métier de leur conducteur, à condition que la conduite du véhicule ne représente pas l'activité principale du conducteur. »

**Pas de formation en 2023.**

#### **6.6 Autorisation de Conduite – personnel transportant des enfants.**

L'autorisation de conduite est délivrée par l'autorité territoriale à l'agent concerné pour un équipement déterminé, à partir des éléments suivants :

- Un examen d'aptitude réalisé par le médecin du travail ;
- Un examen d'aptitude à la conduite réalisé par le médecin agréé
- Une connaissance des lieux et des instructions à respecter et à faire respecter.

### **7 - LES FORMATIONS SPÉCIFIQUES**

#### **7.1 Formation PSC1 :**

La prévention des accidents du travail passe également par la formation du personnel aux gestes de premiers secours et par la mise en place de moyens de secours adaptés (trousse de 1er secours, téléphone, ...). En effet, une intervention efficace et rapide sur une victime d'accident permettra de limiter les conséquences de cet accident.

Pour information : la circulaire du 2 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours a pour objet de former 80 % des agents publics aux gestes de premiers secours avant le 31 décembre 2021.

Une majorité des agents ont été formée.

**Pas de formation en 2023.**

### **7.2 Formation habilitation à manipuler du chlore gazeux**

Le chlore utilisé par le service de l'eau est un gaz dangereux. Une formation tous les 3 ans est obligatoire pour montrer les dangers de ce produit chimique et pour apprendre ou rappeler les mesures de protection et de prévention à mettre en œuvre lors de la manipulation et du stockage de ce gaz.

**Il n'y a pas eu de formation cette année.**

### **7.3 Formation CATEC**

Le certificat d'aptitude à travailler en espace confiné dans le domaine de l'eau et de l'assainissement est obligatoire depuis le 30 novembre 2016. Elle est destinée à présenter les risques du travail en espace confiné, connaître et à savoir utiliser les EPC et EPI, à apprendre les procédures d'intervention. Cette formation est à renouveler tous les 3 ans.

**En 2023, 6 agents ont suivi la formation initiale.**

### **7.4 Formation travail en hauteur**

Selon le code du travail, l'employeur doit former les agents au travail en hauteur (Art. 423-106). Les agents ont l'obligation de participer à une formation travail en hauteur dès lors qu'ils portent des EPI contre les chutes avec un recyclage tous les 3 ans.

Pas de formation en 2023.

### **7.5 Formation électrique**

Un agent qui effectue des opérations sur une installation électrique ou dans son voisinage doit être habilité par son employeur dans le respect des dispositions de l'article R. 4544-9 à 4544-11 du Code du travail après avoir reçu une formation spécifique aux travaux sous tension auprès d'un organisme agréé et un avis médical du médecin du travail.

8 agents ont suivi la formation et ont obtenu l'habilitation électrique pour personnel non-électricien (BE manœuvre -BT) .

### **7.6 Signalisation des chantiers**

Lorsqu'un agent intervient sur le domaine routier, une signalisation temporaire de chantier doit être mise en place. Le rôle de cette signalisation sur route en circulation est d'avertir l'utilisateur qu'il y a danger et de le guider pour garantir leur sécurité, mais surtout celle des agents.

Des panneaux de signalisation ont été achetés pour l'équipe du service ordures ménagères.

### **7.7 Les visites de sites**

Les différents bâtiments de la collectivité ont été visités : ALSH, La Fabrique, les offices de tourisme, le CRE, les usines d'eau, les châteaux d'eau, les stations d'épuration, les stations de relevage.

En 2023, la fabrique et les bâtiments de l'eau ont été visités.

### **7.8 Achats sécurité**

**AR Prefecture**

082-248200107-20240521-2024\_2922-DE  
Reçu le 22/05/2024

Une remorque pour transporter le chlore gazeux en sécurité a été achetée.  
Un porte-pointe de diamant a été fabriqué pour l'usine d'eau du Martinet.

**8 - Le CHSCT**

À la suite des élections des représentants du personnel en décembre 2023, les CST se sont mis en place.  
Les représentants du personnel ont suivi la formation obligatoire.

**Le Président**

**Gilles BONSANG**